

Une loi sociale qui se voulait boeuf!

Les lois édictées pour venir en aide aux familles qui vivent en deça du seuil de la pauvreté sont-elles suffisantes? Nos reporters ont étudié la question. Voici le troisième et dernier article.

par Claire DUTRISAC et Nicole BEAUCHAMP

Il était une fois une loi qui voulait se faire aussi grosse de générosité qu'un boeuf. Elle s'enfla, s'enfla... et finit, à cause de ses réglemens, dans la peau d'une grenouille! C'est là l'histoire de la loi de l'aide sociale,

appelée parfois loi de l'assistance à domicile.

Fosseyeur, creuse ta tombe!

Il paraît qu'il faut surtout apprendre aux assistés sociaux à se "sortir du trou" eux-mêmes. Or, ce trou, chaque pelletée de terre qui l'agrandit s'appelle: sous-alimentation, malnutrition, maladies, frustration, humiliation, etc. Bien sûr, il y a les habitudes des eaux gazeuses... qui coûtent moins cher que le lait! Que faire lorsqu'une mère de famille de six enfants n'a

que l'alternative suivante, faut d'argent: ou calmer la faim de ses six enfants avec des nouilles et des pommes de terre, ou acheter de la viande dont chacun aura une si mince portion qu'ils en redemanderont lorsqu'il n'en restera plus.

Reste une autre hypothèse: nourrir convenablement trois enfants et laisser les autres crever lentement. C'est du cynisme, dira-t-on. La réalité est cynique.

Selon la très généreuse loi de l'aide sociale, on doit dispenser cette aide

"sur la base du déficit entre les besoins et les revenus". La loi prévoit des besoins ordinaires et des besoins spéciaux. A l'intérieur d'un montant déterminé, elle laisse au bureau local une certaine latitude de décision. Pour dépasser ce montant, il faut faire appel à Québec.

Là où l'on voit cette générosité s'amenuiser, c'est dans les réglemens. En effet, il fallait donner aux agents de la sécurité sociale des normes d'appréciation des besoins et des revenus.

La très vaste majorité des agents vous diront: le poste "N.V.P.D." (nourriture, vêtements, dépenses personnelles) ne correspond pas au coût réel. Dans le calcul de ce poste, une foule de petits riens n'entrent pas en ligne de compte. Et pourtant! Le téléphone, à titre d'exemple, n'est pas compris dans le montant alloué. L'assisté social qui désire l'avoir doit le payer à même sa nourriture et ses vêtements, les seules dépenses vraiment compressibles.

Rien n'est prévu pour les billets de

mètre, pour l'achat de journaux, etc. Si l'on désire vivre au rythme de la société, il faut accepter de gruger la pitance que l'on accorde au poste N.V.P.D.

Le "Montreal Diet Dispensary"

Le Montreal Diet Dispensary, (M.D.D.), une agence d'aide sociale qui s'attaque aux problèmes de l'alimentation nécessaire au maintien de la santé et à la prévention des mala-

VOIR UNE LOI SOCIALE en page A 6



Canadiennes victorieuses à Cali

Les Canadiennes Debbie Van Kieckbelt, à gauche, et Penny May, qui ont remporté les deux premières places du pentathlon aux Jeux panaméricains, viennent de recevoir, la première, la médaille d'or, et la seconde, la médaille d'argent. La titulaire de la médaille d'or, Mlle Van Kieckbelt, est de Toronto, tandis que Mlle May est de Victoria.

— Nos informations, page B 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 6 août 1971, 87e année, n° 181, 32 pages, 2 cahiers

DERNIERE EDITION 10¢

Bourassa à Victoria

Québec doit choisir entre \$ et jeunesse

VICTORIA (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a expliqué hier à ses homologues réunis à Victoria qu'un dilemme se pose au sujet des investissements étrangers au Québec.

"Ou bien, a-t-il dit, le capital étranger va venir chez-nous, ou bien ce sont nos jeunes qui vont aller à l'étranger faire carrière, parce que nous n'avons pas suffisamment de capitaux à investir pour assurer des emplois aux jeunes qui d'une année à l'autre accèdent au marché du travail."

M. Harry Strom, premier ministre d'Alberta, a formulé de son côté le point de vue suivant:

"C'est un fait historique, a-t-il dit: "L'Alberta aujourd'hui est une province où le revenu de ses citoyens dépasse la moyenne nationale. C'est une des trois "have provinces" qui contribuent aux

paiements de péréquation, avec la Colombie-Britannique et l'Ontario."

"Mais, a-t-il ajouté, il fut un temps où l'Alberta était une province pauvre. La province a tenté d'obtenir du capital d'investissement de l'Etat du pays, le siège de la finance... Elle est même allée en Angleterre! Finalement, l'Alberta a obtenu le capital d'investissement qu'elle requerrait des Etats-Unis.

Et ces investissements étrangers, a

poursuivi M. Strom, n'empêchent pas le gouvernement de l'Alberta de contrôler l'exploitation de ses richesses naturelles. Le capital étranger est soumis à la réglementation que nous établissons; cela a été une bonne expérience."

M. Allan Blakeney, premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, a de son côté, invité ses collègues à faire

VOIR QUEBEC DOIT en page A 6

Suspendu à 1,300 pieds un mécanicien russe répare un TU-104 en vol

MOSCOU (UPI) — Suspendu dans les airs au bout d'une corde à 1,300 pieds d'altitude, pendant 50 minutes, un mécanicien a réussi à réparer la roue avant du train d'atterrissage d'un avion de ligne soviétique en plein vol.

Trud, le journal des syndicats, précise que la roue avant du train d'atterrissage d'un Tupolev 104 s'était bloquée au cours d'un vol Moscou-Odessa et que le pilote avait reçu instruction de tenter un atterrissage forcé.

Mais le mécanicien Boris Romanchenko a demandé au commandant de bord de le laisser aller réparer l'avarie en plein vol, ajoute Trud.

Les compagnons de Boris ont pris une corde solide et ont attaché le méca-

nicien avec un bout, tandis qu'il fixait l'autre à la première rangée de sièges de l'avion.

"Le chef pilote a réduit l'altitude à 1,300 pieds et la vitesse au minimum.

"Pour effectuer les réparations, le mécanicien a dû se descendre par un hublot et se suspendre sous l'avion en vol", ajoute le journal.

L'article indique que Romanchenko a remplacé le boulon défectueux qui empêchait la roue de s'abaisser. En 50 minutes le travail était fait et l'appareil a pu atterrir sans encombre.

Montréal rajeunit sa flotte de véhicules: \$1.5 million

par André BEAUVAIS

Pour la première fois de son histoire, la Ville de Montréal va procéder à un rajeunissement massif de la flotte de véhicules mise à la disposition des di-

vers services municipaux, à l'exception des services de police et d'incendie.

D'ici deux ou trois semaines, des demandes de soumissions seront publiées dans les journaux pour l'achat de quelque 400 véhicules représentant un débours d'environ \$1,500,000. Le comité exécutif de Montréal a autorisé cette dépense il y a une semaine environ.

Aussitôt que Concordia aura acquis ces nouveaux véhicules (automobiles et camionnettes principalement) on fera l'inspection des 400 modèles 1961-1962-1963 qui seront offerts au public en général lors d'encans qui se tiendront à raison d'un par mois pour la vente

d'une centaine de véhicules à la fois.

Les principaux services municipaux touchés par le rajeunissement de la flotte de véhicules sont ceux de la voie publique, des travaux publics, permis et inspections, circulation, Terre des Hommes, habitation, des sports et loisirs et des parcs.

La Ville de Montréal compte actuellement plus de 5,000 pièces d'équipements et de voitures, y compris les véhicules de la police et les camions du service des incendies.

L'idée de rajeunir la flotte de véhicules de façon aussi sérieuse vient de M.

Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal.

M. Niding, devant l'éventualité certaine, d'ici quelques mois, de procéder à des agrandissements des garages municipaux, où l'on fait l'entretien de ces milliers de véhicules, a préféré rajeunir la flotte automobile, ce qui représenterait moins de frais.

Selon des experts de la Ville de Montréal, cette politique de rajeunissement des véhicules est plus rentable face à celle de construire de nouveaux garages et tout indique que la dépense de \$1.5 million se remboursera d'elle-même d'ici trois ans.

L'"Astronaute oublié" Worden connaît un moment de gloire

d'après AFP-UPI-PA

L'"astronaute oublié" de la mission Apollo-15, Alfred Worden, a eu son moment de gloire, hier, lorsqu'il est sorti de la cabine Endeavour pendant 20 minutes pour aller récupérer deux cassettes de films dans le compartiment de service du navire spatial.

"J'aurais dû rester plus longtemps

à l'extérieur", a-t-il déclaré une fois revenu dans la cabine spatiale. Il a effectué trois fois le trajet depuis l'écouille jusqu'à la baie où se trouvaient les films. La NASA avait prévu que cette manœuvre effectuée à deux reprises pouvait prendre de 30 à 60 minutes. Mais Worden évoluait avec tant de facilité à quelque 190,000 mil-

les de la Terre qu'il a effectué son travail rapidement en dépit des conseils du Centre de contrôle de Houston qui lui recommandait de prendre tout son temps.

Au moment de cette marche dans le cosmos, la cabine spatiale et Worden filaient à quelque 2,300 milles à l'heure. Lorsque l'astronaute a regagné l'intérieur du navire, il avait parcouru plus de 600 milles.

Aujourd'hui, l'équipage passe sa dernière journée complète dans l'espace: l'amerrissage doit se produire demain après-midi, à 4h.46. Le porte-hélicoptères USS Okinawa croise déjà depuis plusieurs jours près de l'île Oahu et l'équipage a répété à quelques reprises les manœuvres de récupération.

La trajectoire de la cabine Endeavour est tellement précise jusqu'à maintenant que la correction prévue hier et celle d'aujourd'hui ont été annulées.

En plus des deux cassettes de films récupérées hier par Worden, les savants attendent avec impatience la cargaison de cailloux lunaires arrachés à la Lune par Scott et Irwin, notamment l'échantillon d'anorthosite VOIR L'ASTRONAUTE en page A 6

Logement: sans une politique, une crise

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC)—A moins que le pays ne se donne une politique rationnelle, les Canadiens seront certainement plongés dans une crise du logement, d'ici quelques années, soutient-on dans un rapport sur le "Canada urbain" publié hier, à Ottawa.

Ce document rédigé à la demande du ministre fédéral responsable de l'habitation, M. Robert Andras, fait le point sur le problème du logement et

sur la politique canadienne d'après-guerre en matière de logement. Il décrit les forces qui agissent sur les marchés du logement et de la construction résidentielle et affirme que crise il y aura si on néglige certains aspects importants de l'habitation.

Intitulé "Le logement au Canada", ce rapport est le fruit d'une étude faite par le professeur L.B. Smith, de l'Université de Toronto.

VOIR LOGEMENT en page A 4

- Annonces classées: B 8 à B 15
- Arts et spectacles: A 13
- Bandes dessinées: A 11
- Cinéma: A 13
- Décès, naissances, etc.: B 15
- Economie: B 1 à B 3
- Editorial: A 4
- Horoscope: A 8
- Informations étrangères: B 4
- Informations nationales: A 2
- Les secrets de polichinelle: A 8
- Loisirs et récréation: A 14
- "Moi-mystère": B 12
- Mots croisés: B 13
- Radio et télévision: A 13
- Sports: B 5 à B 7
- Terre des Hommes: A 12
- Tribunaux: A 12
- Vivre aujourd'hui: A 8
- Votre médecin: A 8

12 AOÛT

HÂTEZ-VOUS!
IL NE RESTE PLUS
QUE QUELQUES JOURS
POUR ACHETER
VOS BILLETS



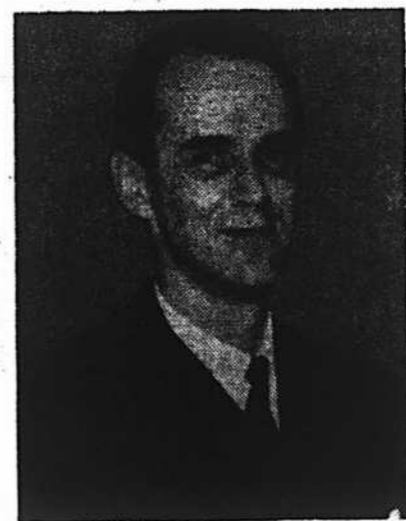
● La pollution par les pâtes et papiers: une ville de 13,000,000 d'h.

— page B 1

DEMAIN

AVOIR SA MAISON

● Bungalow en L



le pompier Yvon Clément

Une fausse alerte tue un pompier

Un pompier montréalais grièvement blessé, mardi soir, alors qu'il répondait à une fausse alerte, est mort, à 1h.25, hier après-midi, à l'hôpital Saint-Luc.

Le pompier Yvon Clément, âgé de 43 ans, demeurant au 8896, rue Berr, prenait place sur un fourgon (pompe à incendie) lorsqu'il est tombé sur la chaussée, à l'angle des rues Préfontaine et Sainte-Catherine.

Commentant le décès du pompier Clément le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. André Plante, a fait une violente sortie contre VOIR UNE FAUSSE en page A 6

Généralement ensoleillé. Venteux par moments. Demain: généralement ensoleillé. Max. 80°. Min. 45°. ● Détails à la page A 6.

Le Canada enverra des boeufs en Sibirie

Le retour d'un voyage de 15 jours en Sibirie, le ministre canadien des Affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien, s'est dit très satisfait, au cours d'une conférence de presse, des résultats de sa visite.

A la tête d'une délégation de dix personnes, toutes spécialisées dans le développement des régions nordiques, le ministre, au cours d'un périple de 11,000 milles, a eu l'occasion de voir de près les principales techniques utilisées par les Russes pour développer la Sibirie, principalement dans la construction d'habitations, d'oléoducs et gazoducs.

Le ministre Chrétien, qui se rendait dans le nord de l'URSS dans le cadre du pacte de coopération signé par le premier ministre Trudeau lors de son séjour en URSS, en mai dernier, a déclaré que les Soviétiques s'étaient montrés intéressés à une plus grande collaboration entre leur pays et le Canada dans la mise en valeur de leurs régions nordiques respectives.

M. Chrétien estime que l'URSS souhaite vivement développer la "coopération politique" avec le Canada prouvée par le protocole signé entre MM. Trudeau et Kossyguine. "Les Soviétiques ont été très ouverts de ce côté-là, a dit M. Chrétien. Il y avait une indication très claire qu'ils sont impatients de donner suite à l'entente signée. Si je peux apprécier politiquement le voyage, je dois dire que de ce point de vue cela a été une excellente occasion. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour nous satisfaire."

Au terme de ce voyage, le ministre a promis d'envoyer des boeufs musqués, race qui est complètement éteinte dans le nord soviétique. Il est également possible qu'il y ait jumelage entre les villes de Norilsk, en Sibirie, et d'Inuvik dans le nord du Canada.

Au cours des différentes discussions qu'il a eues là-bas, M. Chrétien a dit ne pas avoir abordé sérieusement le pro-



photo LA PRESSE

Le ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord du Canada, M. Jean Chrétien, retour de son voyage en Sibirie où il a parcouru près de 11,000 milles, donne une conférence de presse. blème des droits territoriaux du Canada sur l'Arctique.

Le ministre, qui a visité des territoires jusqu'à présent fermés aux Occidentaux, s'est fait offrir une partie de la défense d'un mamouth. Ce qu'il en fera? Il entend le confier à un artiste esquimau pour qu'il en fasse une sculpture...

La coopérative de Rochdale passe aux mains de la SCHL

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Cible d'une foule de critiques de la part des autorités torontoises opposées au régime de vie libre qu'on menait au Rochdale College, la grande coopérative étudiante d'habitation du campus de l'université de Toronto ne sera plus administrée par les étudiants.

Le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, M. Robert Andras, a fait savoir hier qu'il avait entrepris des procédures judiciaires qui permettent à la Société centrale d'hypothèques et de lo-

gement de prendre possession de l'immeuble. Rochdale n'avait pu rencontrer les onze de ses trente dernière mensualités hypothécaires, le tout pour une dette de \$450,000. Il aurait fallu une subvention de \$38,000 par mois pour enflouer Rochdale. Aucun gouvernement n'a voulu prêter cette somme.

Le ministre Andras a cependant précisé que l'épilogue de Rochdale ne compromettrait pas nécessairement l'avenir des autres coopératives étudiantes construites avec des prêts de la SCHL



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

"Demain, nous serons soixante mille. Déjà, nos petites soirées de dix ou vingt personnes commencent à faire peur au gouvernement d'Ottawa." Selon M. Bob Landory, le pouvoir doit revenir au peuple. Et Action Canada est le moyen de réaliser cet objectif.

Action Canada espère tenir un jour des réunions de 6,000 personnes

Avec les organisateurs, ils étaient une vingtaine, hier soir, à qui l'on disait qu'Action Canada était le "centre nerveux du retour du pouvoir au peuple" et que demain ils ne seraient plus vingt, mais soixante, et après-demain six cent, peut-être la journée suivante six mille.

Créé par Paul Hellyer, ancien ministre de la Défense nationale, Action Canada, voulant éviter un peu l'échec de

la semaine dernière à Saint-Henri, où trop de chaises sont restées libres, a préféré organiser la réunion du comité de Lachine dans une petite salle. Le mouvement a huit exigences: le plein emploi; la réglementation des salaires et des prix; le meilleur environnement possible; une politique de logement; les infrastructures de transport; le gouvernement à l'écoute du peuple; la décentralisation de l'autorité; et favoriser l'épargne pour assurer le contrôle de

notre économie. Avant que ne débute la réunion, une projection de diapositives fut présentée.

Ces diapositives montraient M. Paul Hellyer près de la Tour du Parlement canadien, près du canal Rideau, dans son ancien bureau de ministre. Un fond sonore faisait entendre la voix de M. Hellyer qui expliquait que le gouvernement ne se mettait pas au service de la population, et que le Parti libéral n'était plus libéral.

Smallwood: "corrompu, incompetent..."

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Un ex-ministre du cabinet libéral, M. John Crosbie, a accusé hier soir le gouvernement de M. Joe Smallwood d'être "corrompu, incompetent et dictatorial".

"Parlant sur les ondes du réseau anglais de télévision de Radio-Canada, M. Crosbie, qui a démissionné en 1968 pour passer du côté de l'opposition conservatrice, a ajouté que M. Smallwood se comportait au pouvoir pour le plaisir d'être au pouvoir et que de plus le premier ministre était atteint de "mégalo-

manie". M. Smallwood a été au pouvoir tellement longtemps que maintenant il ne veut plus lâcher. Il a délibérément caché au public des informations essentielles concernant certaines concessions faites à des investisseurs", a dit M. Crosbie.

Il a dit que lors des prochaines élections, prévues pour cette année, les conservateurs fonderaient leur programme sur quatre aspects: l'emploi, la démocratie, l'honnêteté et l'esprit d'équipe.

M. Crosbie a déclaré qu'un gouverne-

ment conservateur à Terre-Neuve n'annulerait pas unilatéralement les contrats signés par M. Smallwood avec des industriels mais que ces derniers seraient appelés à remplir leurs obligations et à améliorer leurs projets en échange d'une aide gouvernementale supplémentaire.

Exception sera faite toutefois, a-t-il ajouté, pour les vastes concessions de terres accordées au Labrador à l'industriel John Doyle. Ces concessions devront être rendues à l'Etat, a dit M. Crosbie.

La police n'a pas demandé de pouvoirs spéciaux lors de la crise d'octobre

— le procureur adjoint de Montréal

par Claude SAINT-LAURENT
envoyé spécial de LA PRESSE

GENÈVE PARK, Ont. — M. Paul Normandin, procureur adjoint de la Ville de Montréal et seul participant francophone à la conférence de Couchiching, a affirmé, hier soir, que ce n'est pas la police qui a demandé des pouvoirs spéciaux lors de la crise

d'octobre mais qu'il s'agissait d'une décision strictement politique.

"L'intrusion dans la vie privée de gens, lorsque la police a procédé à des descentes massives et à des arrestations, ne découlait pas d'initiative policière, mais bien de mesures spéciales issues de décisions politiques", a-t-il dit.

M. Normandin a ajouté que les forces policières n'ont fait que remplir

leur rôle d'obéir "aux institutions du Parlement et aux élus du peuple".

"Quand il y a une menace à la sécurité de la nation, vous ne voudriez pas que la police refuse d'obéir", a-t-il lancé à l'un des participants qui avait abordé les problèmes soulevés par la crise d'octobre avec une certaine agressivité.

Un journaliste du Toronto Telegram a souligné que de toute façon la police de Montréal avait beaucoup plus de succès dans la capture des terroristes que dans ses opérations contre le crime en général.

M. Normandin s'est permis de dire à cette occasion que l'utilisation de tables d'écoute n'était peut-être pas étrangère à ses succès.

Un autre participant, M. Edward F. Ryan, conseiller de la Commission de révision du code civil de l'Ontario, a pour sa part révélé que 600 tables d'écoute avaient été installées à Hamilton au cours de l'année 1969.

Les policiers et les tables d'écoute

Tant dans son allocution d'ouverture que lors de ses interventions, M. Normandin s'est pour sa part porté à la défense des policiers, s'élevant entre autres contre certaines dispositions du bill C-252 traitant notamment des tables d'écoute et qui prévoient qu'un policier pourrait être traduit en justice et condamné s'il utilise des tables d'écoute sans avoir au préalable obtenu un permis d'un juge.

Stanfield a aussi rencontré Rogers

OTTAWA (PC) — M. Robert Stanfield est rentré hier de Washington, où il a eu des entretiens avec MM. William Rogers, secrétaire d'Etat, et Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon.

L'entrevue de M. Stanfield avec M. Rogers a duré une demi-heure.

Le procureur a exprimé l'avis que le policier pourrait simplement être l'objet de mesures disciplinaires, d'une nouvelle affectation et d'une suspension selon les circonstances.

Le projet de loi Turner prévoit entre autres qu'un individu condamné pour avoir écouté une conversation peut écopier d'une amende de \$5,000 qu'il doit payer non pas à la cour mais à la personne lésée.

M. Normandin a affirmé par ailleurs que le principe selon lequel toute preuve contre un inculpé est valide quelle que soit la manière dont elle a été obtenue doit être maintenu. Le bill prévoit à cet égard que l'enregistrement d'une conversation sans permis préalable ne peut être mise en preuve même si un individu déclare dans un tel enregistrement avoir participé à un crime.

Accord sur les manuels de langue aux immigrants

Une entente vient d'être conclue entre le gouvernement fédéral et celui du Québec au sujet de l'approvisionnement en manuels de français et d'anglais pour l'enseignement aux immigrants adultes.

L'annonce de cet accord a été faite par M. Robert Standbury, ministre de la Citoyenneté et par M. François Cloutier, ministre québécois de l'Immigration.

Le gouvernement fédéral s'engage à rembourser le gouvernement du Québec du coût réel des manuels de langue, pourvu que ce coût ne dépasse pas un montant accepté à l'avance, chaque année, par les deux gouvernements. Au Québec, on verra à assurer gratuitement aux immigrants, l'utilisation des manuels de cours, pour l'étude du français et de l'anglais.

Le mauvais temps continue d'accompagner les Trudeau

ST. ANTHONY, T.-N. (PC) — Le premier ministre Trudeau est arrivé hier dans la petite ville de St. Anthony (3,000 habitants) dans le nord de Terre-Neuve, afin de visiter l'hôpital central de "l'International Grenfell Association", qui dessert les ports joints de Terre-Neuve et du Labrador.

Arrivant plus tôt que prévu, et devant l'escorte motorisée qui devait les conduire, M. et Mme Trudeau ont dû marcher pendant une vingtaine de minutes dans la brume jusqu'à l'hôpital de la petite ville, s'arrêtant en cours de route pour serrer les mains de nombre des 2,800 habitants de l'agglomération et bavarder avec eux. A l'hôpital de 180 lits, le couple s'entretint avec les médecins, les infirmières et les patients.

En dehors d'une cérémonie de bienvenue présidée par le maire Raymond Squires, la visite se déroula le plus simplement du monde. Après avoir été gratifié de présents, le premier ministre vêtue de "jeans", d'une chemise sport et d'un chandail - répondit à l'allocution du maire en déclarant que cette visite lui donnait le sentiment d'être "plus canadien". Mme Trudeau portait des pantalons orange et un châle de laine bleu et blanc.

Horaires et littérature modifiés à cause du mauvais temps

"Le mauvais temps a une fois de plus obligé à un changement d'itinéraire et d'horaires. Le programme initial, qui prévoyait un vol par hélicoptère jusqu'à St. Anthony tandis que le garde-côtes Sir William Alexander aurait croisé le long de la pointe nord de Terre-Neuve fut annulé. L'hélicoptère s'arrêta à l'Anse aux Meadows - où subsistent encore des vestiges du débarquement viking - mais ne put se poser à Blanc-Sablon avant de regagner le navire: un brouillard mêlé de pluie avait eu raison des plans de vol. De leur côté, les journalistes accompagnant M. Trudeau restèrent en rade à Gander en raison du mauvais temps.

A bord du navire, les Trudeau passèrent plusieurs heures à faire le tour du bâtiment, et assistèrent à une réception à la bière sans cérémonie avec les membres de l'équipage, qui perdirent bientôt leur timidité pour entamer une conversation animée avec le premier

ministre. Les marins interrogèrent M. Trudeau sur une quantité de sujets, y compris la politique et le judo.

Un des membres de l'équipage posa la question de savoir si, advenant la tenue d'élections cet automne, le premier ministre pensait pouvoir battre le chef du parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield. M. Trudeau répliqua que s'il croyait à la victoire de M. Stanfield, il n'ordonnerait pas d'élections.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.

Commentant une information publiée dans The Spectator, à Hamilton, M. Camp a fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à l'assemblée de nomination du parti conservateur dans ce comté, qui est actuellement représenté par M. Chester Mac-Raie. Ce dernier n'a pas voulu commenter les rumeurs de sa démission.



spécialiste invité jacques LEBRUN

ET DE SES POSTES ASSOCIÉS

reportage en direct et en couleur via NBC-CTV

Une présentation de CFTM-TV

MONTREAL



Demain à 4h 00 p.m. Retour à la terre et récupération des cosmonautes à 9h 30 p.m.: MISSION ACCOMPLIE, rétrospectives détaillées de l'expédition d'APOLLO 15

TOUJOURS LE NUMERO 1 DE L'INFORMATION

ROGER GOSSELIN
AIMERAIT
VOUS RENCONTRER
TOURNEZ A LA PAGE B1

Négociations des policiers de Montréal: mécontentement

Leur contrat de travail étant expiré depuis le 31 décembre 1970, les 3,800 membres de la Fraternité des policiers de Montréal ne sont pas satisfaits du résultat des négociations et commencent à parler de stratégie.

M. Guy Marciel, président de la Fraternité, doit rencontrer, aujourd'hui, les négociateurs de ce syndicat pour discuter des mesures qui seraient les plus efficaces vis-à-vis l'administration municipale.

Les policiers sont de plus en plus mécontents du peu de résultat des négociations.

Est-ce que cela laisse présager une nouvelle grève?

M. Marciel espère que la situation ne s'envenimera pas à ce point, précisant toutefois que les membres sont maîtres des décisions concernant la ligne de conduite à suivre.

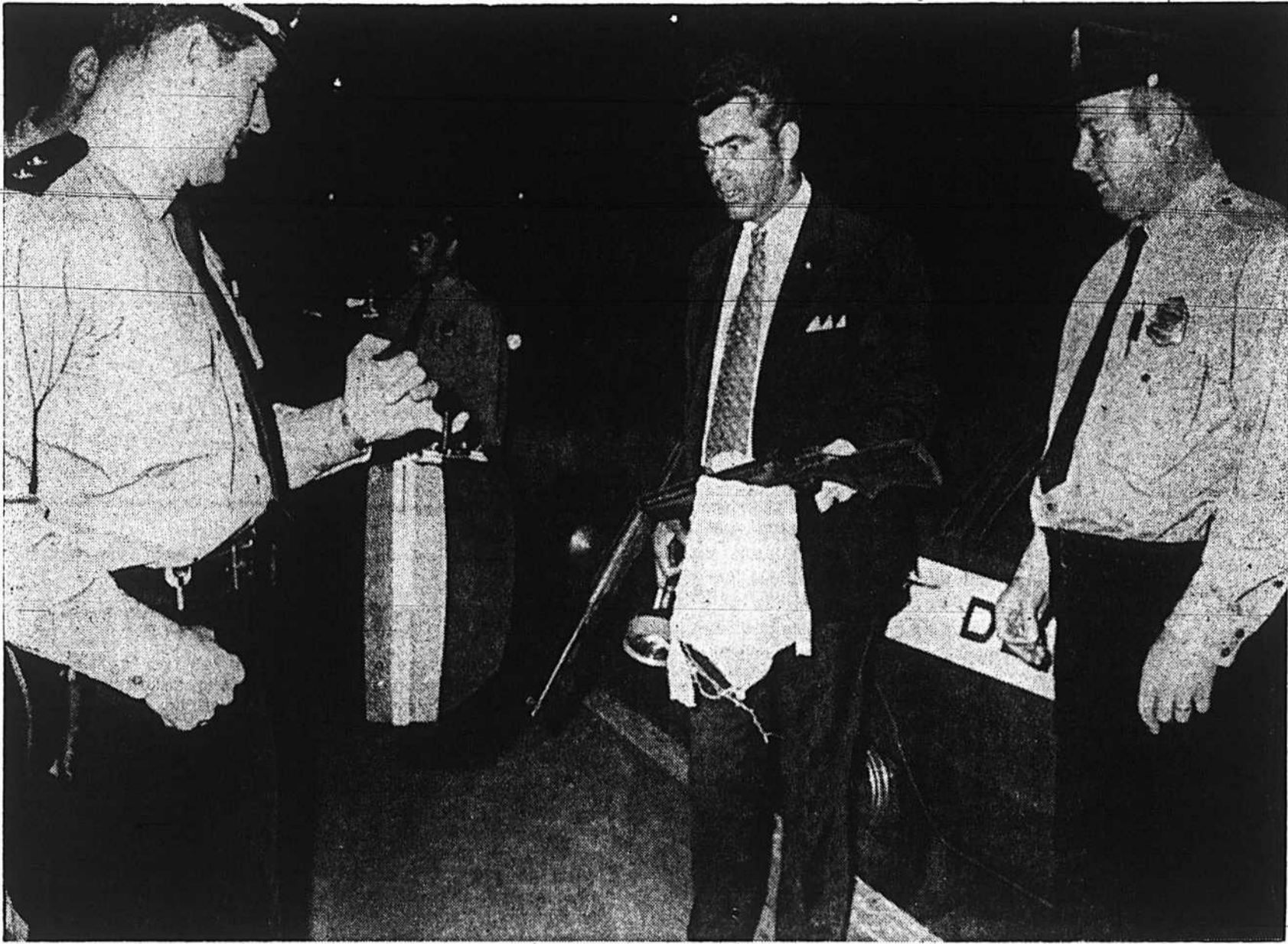
La Fraternité tiendra une assemblée générale, à la fin du mois, pour connaître la position de ses membres.

La Fraternité n'a pas l'intention d'aller en conciliation, considérant que ce serait inutile parce que l'écart est trop considérable entre la demande et l'offre.

La Fraternité tente d'obtenir une augmentation de salaire de 20 p. 100, ce qui porterait de \$9,815 à \$11,740 le revenu annuel de l'agent de première classe, alors que la dernière offre de la partie patronale est de 5 p. 100.

En 1969, alors que les policiers avaient tenu une séance d'étude qu'on a qualifiée de grève et qui s'est terminée par deux morts, dont un agent de la Sûreté du Québec et un passant, il y avait eu arbitrage.

La Fraternité avait alors déboursé plus de \$100,000 pour cette procédure et n'était pas satisfaite du résultat.



Le lieutenant Roger Rémillard, du poste 19, transporte délicatement la mallette des suspects qui ont fait feu sur un chauffeur de taxi, cette nuit, à Montréal, au cas où il y aurait des empreintes digitales. Le sergent-détective Jacques Durocher, de la section des enquêtes criminelles, fait de même avec l'arme qui aurait été localisée pour blesser le chauffeur à un bras.

Agression contre un chauffeur de taxi: la décharge d'un fusil .12 dans un bras

Un chauffeur de taxi de la compagnie Diamond a reçu la décharge d'un fusil de calibre .12 dans un bras, vers 11h20, hier soir, dans des circonstances auxquelles la police de Montréal cherche encore une explication.

La victime, Jacques Brunelle, âgé de 41 ans et demeurant au 10688 rue Christophe-Colomb, à Montréal, a été transportée à l'hôpital Jean-Talon. Sa vie n'est pas en danger mais les plombs l'ont sérieusement blessé au bras droit. L'attentat a eu lieu rue Anvers, près de l'angle de la rue Champagné.

Selon les informations obtenues sur les lieux, deux hommes, présumément deux noirs, et une femme (une blanche) avaient pris place dans la voiture. Une de ces personnes transportait une mal-

lette contenant un fusil de calibre .12 à canon tronçonné, et des munitions.

Pres de l'endroit où l'attentat a eu lieu, un des malfaiteurs a sorti l'arme de la mallette. Aussitôt qu'il a aperçu le fusil le chauffeur a immobilisé son véhicule et est sorti en courant.

C'est alors qu'on a fait feu dans sa direction, d'une distance approximative de 20 pieds. A cause de la portée d'un calibre .12, il s'en est fallu de peu pour que la victime connaisse un sort beaucoup plus tragique.

Ce qui embête les enquêteurs, c'est qu'ils ne savent ce que voulaient précisément les suspects puisque le chauffeur a pris la fuite avant qu'ils aient pu prononcer une parole.

Jusqu'à preuve du contraire, l'hypo-

thèse la plus plausible reste le vol à main armée.

Dans les environs de la voiture, les policiers ont retrouvé l'arme qui aurait servi à l'attentat et la mallette.

Ils ont fouillé quelques immeubles

avoisnants, à la recherche des malfaiteurs, mais en vain. Tot ce matin, le trio était toujours au large.

Cet attentat ressemble à un autre survenu vers 4h du matin, hier, dans une rue, à l'arrière du 566, rue Sainte-Madeleine, dans le quartier Pointe Saint-Charles.

Un chauffeur de taxi s'est fait attaqué à la pointe d'une arme de calibre .12 et on lui a tout volé, son argent, sa montre et jusque son pantalon, le laissant dans la rue en caleçon. Le chauffeur a dû se résigner à frapper à une porte pour demander de l'aide. Ses confrères se sont aussitôt portés à son aide pour le tirer de sa fâcheuse position, en attendant l'arrivée de la police.

Assaut sur un gardien de pénitencier

Un officier de "correction" du pénitencier de Saint-Vincent de Paul a été hospitalisé, hier après-midi, après avoir été attaqué par un... Selon les quelques bribes d'informations rendues publiques, la victime, M. Albert Turcotte, âgé de 62 ans aurait été "poignardé" six fois par un détenu purgeant une condamnation de 15 ans de prison pour meurtre et assaut grave.

Un porte-parole de l'hôpital où se trouve le garde, a laissé entendre que les blessures n'étaient pas graves et que le patient a été gardé sous observation.

Au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, on s'abstenait, hier, de faire quelque commentaire que ce soit, notamment au sujet de l'identité de l'agresseur et de la nature des blessures.

Toutefois, on croit savoir que M. Turcotte a été blessé à coups de ciseaux.

Sécurité "dynamique" à la prison d'Orsainville: Fournier satisfait

L'arrestation, sur le fait, de deux détenus du Centre de détention d'Orsainville, qui tentaient de s'évader, a suscité, hier, une visite éclair du solliciteur général du Québec, M. Roy Fournier, qui, après avoir visité la prison, a émis un long communiqué faisant état de sa satisfaction.

Depuis l'ouverture de l'Institution, il y a un an, 28 prisonniers ont réussi à s'évader, mais aucun détenu n'aurait jamais été surpris en train de prendre le large.

Hier matin, au moment où deux détenus ont été pris en train de grimper sur un mur en plein jour, un troisième détenu, libéré lui, légalement, était dit-

on dans le communiqué officiel - surpris à l'extérieur de la prison.

"Il est évident qu'une amélioration à 100 p. 100 a été réalisée dans la sécurité dynamique de la prison," a indiqué le ministre en prenant connaissance des faits tels que relatés dans le long document détaillé remis aux media d'information.

Les deux spécialistes d'évasions ont été identifiés comme étant Claude Bernard Pion, âgé de 44 ans, un prévenu qui attendait à Orsainville, un procès pour une autre évasion (il s'était également évadé en 1969); et Alphonse Bildeau, 21 ans, attendant un procès pour meurtre et évasion.

Le comédien Guy Boucher: \$100 d'amende

Le comédien et chanteur Guy Boucher a écopé d'une amende de \$100 après avoir reconnu sa culpabilité, hier après-midi, devant le juge Gérard-P. Laganière, de la cour des sessions de la paix, à une accusation de voies de fait simples sur la personne de Pierre Brousseau, reporter à Photo-Journal.

Le juge Laganière a toutefois assaini le prononcé de la peine de certains commentaires. "Apprenez, jeune homme, a-t-il dit, en s'adressant à Guy Boucher, qu'une nouvelle publiée aujourd'hui est morte demain. Vous savez, dans ce métier, on peut trouver des journalistes, des journalistes et des journalistes. Sans compter, bien sûr, les titres qui sont les fonctionnaires de la profession!"

Enfin, le juge Laganière a conseillé au jeune chanteur de ne jamais faire écho à certaines nouvelles publiées dans les journaux.

Dérapage: un mort

La chaussée était mouillée parce qu'on venait de la nettoyer, l'automobile avait trois pneus très usés, elle a dérapé et son conducteur s'est tué quand son véhicule est venu en collision avec un autre venant en sens inverse.

La victime de cet accident survenu peu avant minuit, cette nuit, à l'angle des rues DeLorimier et L.O. David, à Montréal, est M. Robert Sainte-Marie, 24 ans, du 10285, rue Beverly.

En fournissant ces informations, la police a demandé de mettre l'accent sur les trois pneus "très usés" qui auraient provoqué le dérapage.

Lise Rose réclame l'arrestation de 4 agents de la SQ

Accompagnée de son procureur, Me Robert Lemieux, Lise Rose, soeur de Paul et Jacques Rose, s'est présentée, hier après-midi, vers 15h, au bureau du juge René Drouin, pour demander l'émission de mandats d'arrestation pour voies de faits graves contre quatre policiers de la Sûreté du Québec.

Le juge Drouin a assermenté la dénonciation de Lise Rose et demandé à cette dernière de se présenter devant lui, le 14 septembre, pour une pré-enquête qui se déroulera alors à huis-clos.

Si le dossier recueilli lors de cette pré-enquête justifie la dénonciation assermentée de Lise Rose, des mandats d'arrestation seront aussitôt émis contre les policiers Roger David, Luc Jarry, François Allard et Lacoste, tous de la Sûreté du Québec.

Dans le texte de la dénonciation qu'elle a produit, hier, devant le juge René Drouin, Lise Rose rappelle d'abord qu'elle a été appréhendée, le 19 octobre 1970, à la demeure de ses parents, au 1360 Beauchamp, à Longueuil.

"Ce fut le début du cauchemard, écrit-elle. Le policier Albert Lisacheck

pointa son arme sur le coeur de ma mère et menaça de la tirer."

Lise Rose décrit ensuite son incarcération au centre de détention de la rue Parthenais où, soutient-elle, elle a été détenue "incommunicado, dans une cellule exigüe, 24 heures sur 24, la lumière restant allumée toute la nuit."

Elle parle alors brièvement de sa mère qu'elle voyait passer devant sa cellule pour les longs et interminables interrogatoires: "Je voyais son visage blanc et ses traits tirés, je l'entendais pleurer."

Rappelant surtout les interrogatoires auxquels elle a été soumise, Lise Rose affirme qu'elle a été déshabillée de force par les policiers, que ceux-ci lui ont donné "des claques au visage avec le revers de la main" en plus de la menacer de voies de fait et de lui imposer des exercices d'endurance qu'elle juge inhumains et illégaux.

Toujours selon Lise Rose, "l'identité enquête menée par Me Robert Lévesque du bureau de l'ombudsman, et les renseignements furent de nouveau confirmés lors d'un appel de Me Lévesque au bureau de Me Robert Lemieux, le 5 août 1971, vers 10h30.



Lise Rose et son avocat, Me Robert Lemieux à leur sortie du Palais de justice, hier après-midi.

Le meurtre de Chantal Hébert: son cousin tenu criminellement responsable

Un adolescent de 15 ans a été trouvé criminellement responsable de la mort de sa cousine - Chantal Hébert - hier soir, au cours d'une enquête du coroner, à Trois-Rivières.

Témoignant sous le couvert d'un huis-clos strictement respecté, le jeune garçon a raconté dans quelles circonstances Chantal Hébert, âgée aussi de 15 ans, a été atteinte dans le domicile familial et grièvement blessée à la tête d'un coup de barre de métal.

L'attentat s'est déroulé peu avant dix heures du soir, le dimanche, 6 juin dernier. Revenant d'une excursion en forêt, les parents de la victime ont découvert leur fille, étendue, presque nue, sur le plancher d'un couloir menant à la salle de bain.

Chantal avait été immédiatement transportée à l'hôpital et ce n'est que 12 jours plus tard qu'elle succomba à ses blessures, sans avoir repris connaissance.

Hier soir, le coroner Jean Pinsonnault, a tenu à respecter le huis-clos entourant le témoignage de l'adolescent. Le mobile de l'attentat n'a même pas été révélé.

Il a été, entre autres, impossible de confirmer si l'assaillant avait agi sous l'emprise d'une drogue quelconque ou sous une impulsion de nature psychopathique.

L'adolescent avait été arrêté le 7 juin, au lendemain de l'attentat. On l'avait trouvé étendu dans une cour. Ses vêtements étaient tachés de sang.

Alors que Chantal Hébert luttaient encore contre la mort, il avait été accusé de tentative de meurtre et confié à des psychiatres chargés de rédiger un rapport médical à son sujet.

Hier, au cours de l'enquête du coroner, il a été établi que le sang maculant les vêtements de l'adolescent était du même type que celui de la victime.

De plus, près du corps de Chantal Hébert, la police avait trouvé une barre de métal et un canif.

Au cours des témoignages entendus, il a été établi que la barre de métal ressemblait à celle qui manquait dans un placard du domicile de l'adolescent et que le canif était le même que celui possédé, jusqu'au soir de l'attentat, par le jeune témoin.

Sur le plan psychiatrique, aucun rapport n'a été encore rendu public ou présenté au cours des diverses procédures judiciaires.

Enfin l'autopsie du corps avait révélée que la victime n'avait pas été violée.

Le meurtre à TDH: Norman Scott a reçu vingt coups de poignard

Le rapport de l'autopsie pratiquée sur le corps de l'étudiant assassiné, mercredi soir, à Terre des Hommes, indique qu'il a été poignardé à une vingtaine de reprises.

Le Dr. Jean-Paul Valcourt, directeur adjoint de l'institut de médecine légale, mentionne dans son rapport préliminaire que Norman Scott, 17 ans, domicilié au 423, rue Alexandre, dans le quartier Pont-Viau, à Laval, a succombé à une hémorragie interne à la suite de la perforation des poumons par une vingtaine de coups; provenant d'un objet

pointu, à travers la poitrine et le dos. La plupart des coups reçus étaient mortels.

Par ailleurs, on ne saura pas avant quelques jours si Norman Scott avait absorbé une drogue quelconque, des prélèvements de sang ont été envoyés au laboratoire.

À la suite de ce meurtre, un autre étudiant, Serge Pépin, 19 ans, demeurant dans le nord de la ville, a été confiné aux cellules en vertu d'un mandat du coroner. Il doit comparaître comme témoin important mardi prochain.

La fusillade à Longueuil: un détenu

Un jeune homme d'une vingtaine d'années était détenu, hier, dans les cellules de la police de Longueuil, pour être interrogé en rapport avec la fusillade dont ont été victimes quatre "morts" hier matin, à Longueuil.

L'un des motocyclistes, également âgé d'une vingtaine d'années, a été at-

teint d'un coup de feu. Les autres balles n'ont atteint aucune cible.

La victime était toujours hospitalisée, en fin d'après-midi, hier.

Les quatre motocyclistes ont été victimes de l'attentat vers 2 heures, hier matin, près de l'extrémité sud du pont Jacques-Cartier. Les coups de feu provenaient d'une auto en marche.

Front commun des employés de Steinberg sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les quelque 120 employés des trois magasins Steinberg sur la Côte-Nord ont maintenant tous voté en faveur d'un arrêt de travail et font front commun avec les 250 confrères du Saguenay Lac-Saint-Jean pour obtenir la parité de salaire avec leurs homologues montréalais.

Pendant ce temps, une séance de conciliation a de nouveau réuni, hier, les représentants de la compagnie et des employés après une semaine d'interruption des pourparlers.

Aucun commentaire n'a été fait par l'une ou l'autre des parties à la suite de cette conférence bien que la CSN, qui représente les employés de Steinberg tant sur la Côte-Nord qu'au Saguenay Lac-Saint-Jean, s'appête à donner une conférence de presse, demain soir, à Québec.

En plus de demander la parité avec leurs confrères montréalais, ceux de la Côte-Nord réclament, de plus, une prime d'éloignement.

Déjà, ils gagnent \$9 de plus par semaine que ceux du Saguenay Lac-Saint-Jean, mais \$5 de moins que ceux de Montréal. On sait que la compagnie s'oppose fermement à accorder les mêmes conditions aux deux groupes avec lesquels elle se trouve en conflit, considérant les deux régions comme distinctes.

Cependant, un porte-parole de la compagnie a convenu hier que les deux conflits sont intimement liés. Bien que les négociations soient rompues au Saguenay Lac-Saint-Jean (où 200 des 250 employés sont en grève), un représentant syndical de ces derniers a été autorisé à assister aux négociations qui se déroulent sur la Côte-Nord.

La compagnie a par ailleurs rejeté la demande que lui ont faite les grévistes pour qu'elle ferme les portes de ses quatre magasins au Saguenay jusqu'à ce que le conflit soit réglé.

la presse

Qu'est-ce que la pauvreté?

On a beaucoup parlé de la pauvreté depuis quelque temps, de la pauvreté et de la misère qu'elle entraîne: l'inquiétude permanente des adultes et les problèmes émotifs: la malnutrition des enfants et leur incapacité de s'adapter au rythme de la vie scolaire. Il y a quelques semaines, le Dr Richard Marsan, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, présentait un rapport qui décrivait les nombreuses maladies dues à la mauvaise alimentation chez des enfants d'âge scolaire. Ayant examiné environ 3,500 enfants dans huit écoles de Montréal, le Dr Marsan a décelé des troubles physiques dus à la malnutrition chez près de la moitié d'entre eux.

Une telle révélation n'est pas passée inaperçue. Des médecins, travaillant dans les milieux défavorisés de la métropole, ont confirmé les dires du Dr Marsan. Le ministre des Affaires sociales a annoncé l'application, dès l'année prochaine, d'un programme qui vise à relever la santé en milieu scolaire. LA PRESSE publie aujourd'hui le dernier article d'une série que Mlle Claire Dutrisac a consacrée à l'étude des principales causes de ce problème. Car, cela est évident, le mal dont souffrent les enfants d'âge scolaire a sa cause dans les conditions de vie de leur famille.

La malnutrition des enfants n'est pas due seulement à la pauvreté. Quand des parents acceptent de payer le "coke" alors que les enfants ont besoin de lait, et qu'on explique cette situation en disant que le "coke" coûte moins cher que le lait, il ne s'agit pas, d'un problème économique, mais d'une erreur, car le "coke" coûte effectivement à peu près deux fois plus cher que le lait (40 onces de lait, pour environ 30 cents; 6 onces de "coke", pour environ 10 cents: faites le compte, si ça vous plaît). Dans un tel cas, le problème n'en est pas un seulement de pauvreté, mais aussi de savoir-faire et d'éducation.

Ainsi, quand l'on découvre que, dans les écoles de Montréal, près de la moitié des enfants souffrent, à des degrés divers, de malnutrition, on ne peut pas en conclure que la cause en est la pauvreté générale du milieu. Il existe effectivement de la pauvreté dans notre société qui est, par ailleurs, l'une des cinq nations les plus riches du monde. Même si l'on ne possède pas de définition de la pauvreté, même si ce phénomène est relatif (la pauvreté des Bengalis ne se compare pas à la pauvreté des pauvres de Montréal), il reste scandaleux pour l'esprit que la pauvreté subsiste à travers l'abondance généralisée.

Les propos qui ont été tenus ces derniers temps sur la pauvreté dans notre société ne permettent pas de cerner de façon objective et complète le phénomène. Cependant, ils signalent avec force son existence. Un rapport a parlé de 65,000 cas connus par les services sociaux de Montréal de personnes vivant avec des revenus inférieurs

à ce qui est considéré comme le minimum vital. Si la pauvreté s'arrêtait là, ce serait relativement peu. Mais il y a aussi la pauvreté qui se cache,

Dans une société où la pauvreté est générale, on ne peut chercher à corriger la situation que par un remède général: le développement économique. Distribuer de la nourriture et des médicaments n'est qu'un palliatif. Mais la croissance économique est un phénomène lent et complexe. Il s'agit de faire naître l'industrie, de former des techniciens, de développer des habitudes de travail à apprendre à vivre avec des horaires et s'adapter au rythme de la machine, de mettre en place une bureaucratie et des organisations, de faire vivre des bureaucrates et des organisateurs. En un mot, il s'agit d'inventer ce monde de l'efficacité industrielle dont on se plaint si facilement quand on y est né.

Cependant, dans la société d'abondance, le phénomène de la pauvreté est marginal et il ne se corrige pas simplement en poussant encore plus loin le développement économique. Les gens qui, pour des raisons différentes d'un cas à l'autre, sont en marge de la vie économique d'une société développée, ne profitent pas ou peu de la croissance économique. A ce propos, Galbraith parle de la "pauvreté insulaire", l'île sur laquelle elle se trouve n'étant pas affectée par la force plus ou moins grande du courant économique.

Dans la période présente, alors que les forces économiques du pays ne sont pas entièrement utilisées, il y a des gens qui sont temporairement dans la pauvreté. Un état plus sain de l'ensemble de l'économie corrigerait cette situation. Mais il resterait encore des flots de pauvreté. Il faut s'occuper de cette pauvreté pour elle-même et directement. Nous sommes alors vis-à-vis des cas individuels. En pourcentage, ces cas individuels sont représentés par un petit nombre. Ils sont quand même nombreux. Chaque cas doit être étudié pour lui-même, ce qui demande un personnel nombreux et expérimenté. Mais l'expérience s'acquiert avec le temps, et les systèmes d'assistance sociale prennent du temps avant de pouvoir fournir une assistance appropriée.

Une loi générale ne peut pas régler d'un coup l'ensemble des problèmes de la "pauvreté insulaire". Les démagogues pourront se faire du capital à même la pauvreté en faisant semblant de croire qu'une loi rendrait tout le monde heureux du jour au lendemain. Leur manière d'exploiter la pauvreté est un des sous-produits les plus humiliants de la société d'abondance. Imaginant le "meilleur des mondes", Aldous Huxley avait conservé une peuplade non-évoluée sur une île où les civilisés allaient faire du tourisme, pour jouer plus subtilement de leur supériorité.

Nous avons nos touristes de la pauvreté.
Jacques TREMBLAY



Droits réservés

Nixon et les temps ont changé

Dans sa conférence de presse de mercredi, le président Nixon a parlé, bien sûr, de son prochain voyage en Chine, mais pour peu qu'on saisisse l'astuce de ses incidences et apartés, on est obligé de reconnaître qu'une fois de plus, il a démontré qu'il prenait au sérieux la ligne de conduite de son discours inaugural de 1968. A la confrontation, avait-il alors déclaré, mon administration entend substituer la négociation.

Or, à l'exception du bluff inspiré d'une stratégie douteuse au Cambodge, l'an dernier, on peut dire que le président s'est constamment efforcé d'accentuer la détente dans le monde. Ainsi, en plus du voyage en Chine, il en vint à la possibilité d'un voyage en URSS, et il a rappelé laconiquement, à ce sujet, les propos que lui avait tenus M. Gromyko l'automne dernier: "une réunion à l'échelon le plus élevé ne serait utile qu'une fois assurées les chances d'un progrès considérable". Faut-il croire que ces chances de progrès sont maintenant en vue?

Le président note des progrès "très significatifs" dans les pourparlers à propos de Berlin. Il annonce aussi des progrès satisfaisants du côté des négociations SALT, et les journalistes de se demander aussitôt si M. Nixon ne fera pas escale à Helsinki, à son retour de Chine.

pour apposer sa signature au bas d'un accord partiel sur la limitation des armements stratégiques...

Le président fait état aussi des consultations qui se poursuivent au sujet du Proche-Orient, et il a parlé des "chances d'un accord intérimaire pour la réouverture du canal de Suez".

Bien sûr, M. Nixon s'empresse de mettre les journalistes en garde contre tout excès d'optimisme. Le conflit indo-chinois ne se règlera pas à si peu de frais, et il subsiste quantité de points chauds dans le monde. Ainsi, le conflit israélo-palestinien semble ne devoir jamais finir; les dissensions et les malaises au sein du monde arabe n'augurent rien de bon au Maroc, au Soudan, en Iraq, en Syrie; l'Inde et le Pakistan sont au bord d'un conflit qui pourrait être aussi long que celui qui s'achève au Vietnam; l'Amérique latine demeure une marmite passablement explosive. Les risques de guerre civile et de guerre tout court restent latents mais réels dans plusieurs parties du monde.

Malgré ces indices inquiétants pourtant, la politique d'apaisement que s'efforcent de pratiquer les deux blocs depuis quelques années contribue à créer un climat psychologique beaucoup plus favorable à la négociation qu'à la confrontation. Au climat de panique qui a prévalu durant les années '50 et '60,

succède, dans les milieux où se prennent les grandes décisions, un climat de confiance et de sérénité.

Dans les milieux journalistiques, le virage est amorcé. Certes, on voit encore s'affronter les pessimistes qui voient tout en noir, les optimistes qui voient tout en rose et les réalistes qui essaient de voir les choses telles qu'elles sont; mais ce sont les réalistes qui ont le plus d'audience.

Les masses aussi ont changé. Anciennement, on les sentait plus impressionnables. De nos jours, elles cèdent moins facilement aux peurs irrationnelles. On dirait qu'à force de participer, grâce aux mass media, aux pires catastrophes et aux épopées les plus exaltantes (telle celle d'Apollo 15 qui se poursuit présentement), elles deviennent blasées. Mais peut-être n'est-ce qu'une illusion. Peut-être deviennent-elles réalistes, elles aussi, mais à leur façon.

Toujours est-il que les gens ne s'affligent plus outre mesure des mauvaises nouvelles, et ne se réjouissent pas tellement des bonnes. Saturés de sensationnel, ils laissent se tasser les événements — attitude psychologique tout à fait nouvelle. Au fond, le monde est ce que nous le faisons. Il a la couleur des lunettes que nous portons.

Jean PELLERIN



Le problème que pose l'admission de la Chine communiste aux Nations unies et l'avenir des relations entre Pékin et Washington retiennent toujours l'attention des journaux de New York, Londres et Paris. Voici une sélection d'éditoriaux effectuée par l'Agence France Presse et l'United Press International.

NEW YORK — Dans un éditorial consacré à l'annonce faite par M. Rogers que les Etats-Unis soutiendraient l'entrée de la Chine populaire aux Nations Unies, le NEW YORK TIMES écrit notamment:

"La déclaration soigneusement libellée par laquelle le secrétaire d'Etat Rogers a annoncé que les Etats-Unis soutiendraient l'admission de Pékin aux Nations Unies tout en s'opposant à l'expulsion de Taïpeh répond aux réalités de la situation mondiale."

"La décision au sujet de Pékin avait été présentée depuis la visite de Kissinger en Chine. Ce que l'on ne savait pas était la manière précise dont le problème de Taïwan serait traité, eu égard aux complexités légales en cause. Sur ce point, M. Rogers n'aurait pu mieux agir."

"Rien ne serait plus futile, après deux décennies au cours desquelles Washington a ignoré la réalité pour tenir la Chine communiste à l'écart, que de s'engager maintenant dans un légalisme inversé pour faire entrer Pékin. Le problème de la Chine et des Nations Unies est une question politique, et elle doit être résolue sur une base politique de très large envergure. Quels que soient les développements intervenant dans la complexe situation parlementaire au sein de l'assemblée générale cet automne, et de quelque façon que Pékin et Taïpeh jouent leur main, les Etats-Unis seront dans la plus forte position possible s'ils s'en tiennent fermement aux principes essentiels énoncés par le secré-

taire d'Etat Rogers: "Nous pensons que les réalités du monde exigent que les deux pays soient représentés. L'un représente de 700 à 800 millions de personnes. A Taïwan, il y a 14 millions d'habitants ou plus. Et nous pensons que tous les deux doivent être représentés aux Nations Unies."

"Il est tard aujourd'hui pour obtenir ce résultat. Il y a quelques années, l'actuelle décision américaine aurait été assurée d'obtenir le soutien de la majorité à l'assemblée générale. Mais l'année dernière une majorité de 51 voix contre 49 s'est prononcée en faveur de l'admission de Pékin et de l'expulsion de Taïpeh. Depuis lors, d'autres pays ont reconnu Pékin, y compris certains pays de l'OTAN. Neuf des quinze membres du conseil de sécurité, la majorité des trois cinquièmes nécessaires pour donner un conseil un siège à Pékin à la place de Taïpeh, ont maintenant reconnu la Chine communiste. Et le mois dernier la probabilité d'une "course à Pékin" a été créée par l'annonce surprise du projet de visite du président Nixon."

"Dans ces conditions, il sera difficile de persuader une majorité à l'assemblée de maintenir que l'expulsion de Taïpeh est une "question importante" qui requiert un vote à la majorité des deux tiers — ce qui est la seule façon de préserver le siège de Taïpeh. Il sera soutenu que garder Taïpeh sera inciter Pékin à rester à l'écart, et risquerait même de faire avorter une détente entre Pékin et Washington."

"(...) Une fois que l'assemblée générale se sera prononcée, ce sera à Pékin et à Taïpeh de décider s'ils occupent ou non leurs sièges. Mais la logique, la morale et les réalités de la situation mondiale recommandent la présence des deux."

LONDRES — La presse britannique s'interrogeait mercredi sur la signification profonde de la déclé-

ration d'intention des Etats-Unis relative à l'admission de la Chine à l'ONU. Tandis que les éditorialistes du TIMES et du FINANCIAL TIMES envisagent, de la part de Washington, une manœuvre en deux temps qui repousserait à l'année prochaine seulement l'admission de Pékin, le DAILY TELEGRAPH doute que M. Kissinger soit allé préparer la visite de M. Nixon sans être assuré d'une identité de vues entre Pékin et Washington sur cette importante question.

"De la prudente déclaration de M. Rogers, écrit le TIMES, on peut conclure qu'une majorité se dessine cette année à l'ONU en faveur de la solution proposée par les Etats-Unis (les deux Chines) mais que, si cette majorité se transforme dans l'avenir les Américains acceptent ce changement des réalités."

Le TELEGRAPH écrit: "si les Américains combattent pied à pied pour forcer la main de leurs amis afin qu'ils votent pour la formule des deux Chines, alors adieu la détente sino-américaine et la visite de M. Nixon à Pékin pour un "ping-pong diplomatique global".

Le FINANCIAL TIMES se veut réaliste quand il écrit que "s'il n'existe pas de solution au problème, Washington ne doit pas s'abuser au point de croire qu'il pourra en trouver une par le jeu de la diplomatie américaine sur les parties concernées."

PARIS — Les problèmes d'Extrême-Orient retiennent l'attention des journaux parisiens du matin: LE FIGARO écrit, à propos de l'avenir des rapports entre Washington et Pékin:

"A la manière dont M. Rogers a levé lundi le veto U.S. à l'admission de la Chine populaire aux Nations Unies tout en maintenant celui qui s'oppose à l'éviction de la Chine nationaliste de la même organisation, on a pu voir que le plus sûr moyen d'aller de l'avant dans cette éblouissante affaire était encore de rester pratiquement sur place."

"Comme par hasard, ce n'est pas ce point crucial du dossier Chine-U.S.A. que l'on soulève aujourd'hui à Pékin, mais l'autre, l'Indochinoise. C'est pour, loin de toute audace, faire non pas seulement du sur-place, mais plutôt machine arrière."

"En effet, alors que M. Tchou En-Lai avait laissé entendre récem-

ce que pense LE LECTEUR

Les emplois d'été à l'étranger pour les étudiants

J'aimerais, par la présente attirer votre attention sur le programme d'embauche de main-d'oeuvre pa-

ment (au cours d'entretien avec le leader de l'opposition australienne, M. Gough Whitlam) que la Chine ne serait pas opposée à la réunion d'une sorte de nouvelle conférence de Genève sur l'Indochine — à laquelle pour sa part le président Nixon s'était déclaré favorable en octobre dernier — le QUOTIDIEN DU PEUPLE repousse catégoriquement mardi un tel projet, qu'il qualifie "d'escroquerie pure et simple".

LES ECHOS traitent le même sujet dans la perspective indo-chinoise:

"L'élection présidentielle du 3 octobre au Sud-Vietnam est-elle jouée par avance avec le triomphe assuré du président. Thieu débarassé de tout concurrent sérieux".

"Loin d'être gêné par cette situation qu'il à lui-même créée en usant de procédés discutables, le président Thieu paraît plutôt ravi de l'aubaine. Tel n'est pas l'avis des dirigeants américains qui attachent le plus grand prix à une élection libre et démocratique, mais qui voient tous leurs efforts ainsi déjoués par l'obstination de leur protégé."

"En fait, il semble bien que le climat général ne cesse de se détériorer depuis que Washington a décidé de retirer ses troupes du Vietnam. Le pari du président Nixon repose sur un succès de la vietnamisation dans le domaine militaire et sur la formation d'un gouvernement fort, issu d'élections irréprochables. Sur l'un et l'autre point, le résultat ne répond guère à son attente. Au contraire, les dissensions qui éclatent au grand jour au sein même du régime Sud-Vietnamien ne pourront que donner des armes à la propagande du Vietcong et rendre plus malaisée la position de M. Nixon lorsqu'il rencontrera à Pékin les dirigeants chinois."

tronné par le gouvernement fédéral et qui a pour but de trouver des emplois, pour la période estivale; à des étudiants canadiens désireux de travailler en Europe.

Je recevais, lundi dernier, une lettre de mon fils (contresignée par quatre de ses camarades) qui participe à ce programme d'embauche. Il y commente l'organisation du projet de même que la réalité à laquelle il s'est heurté en arrivant en France.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir publier ces informations afin de renseigner la population en général et, plus particulièrement afin d'attirer l'attention des étudiants québécois participant à ce projet et qui doivent partir dans un avenir rapproché (début août).

Je vous envoie copie de la lettre que m'adressait mon fils (et quatre de ses camarades) espérant qu'il vous sera possible de la publier.

Les quelques lignes qui suivent témoignent d'une expérience vécue par des étudiants qui participaient au programme international d'emplois d'été pour les étudiants.

Il y a quelques semaines, l'Agence France Canada de Paris prenait contact avec bon nombre d'étudiants du Québec (par la voie des médias d'information dont "Le point du jour" à CKAC, édition du 24 juin 1971) afin de leur offrir des emplois d'été en France. L'Agence se chargeait ainsi de parachever un programme promu par le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada il y a quelques cinq mois.

Parti le 27 juin, avec l'assurance d'un travail rémunéré de 2 mois sur la Côte d'Azur, notre groupe se rend sur place (13 heures de train depuis Paris) pour apprendre qu'aucun travail ne pouvait lui être offert. En effet, notre employeur n'ayant pas été contacté depuis trois mois par le Ministère, avait dû combler les postes vacants avec la main-d'oeuvre locale.

Nous tentons alors d'obtenir des explications de l'Agence, qui nous transfère à l'Ambassade du Canada à Paris. Après une journée d'attente, l'Ambassade, visiblement embarrassée

fait mine de nous trouver d'autres emplois plus loin sur la Côte. Ces emplois s'avèrent tout aussi aléatoires que les précédents.

Nous pourrions ajouter à cela que les conditions de travail imposées sur place ne correspondaient en rien à ce qui nous était proposé au Canada, ce qui ferait croire à un véritable "dumping" de main-d'oeuvre québécoise en France.

Ainsi, nous avons dû passer une semaine entière à attendre le bon vouloir d'employeurs peu accueillants et d'intermédiaires incompétents, à nous trimballer d'un bout à l'autre de la France à un coût exorbitant, pour finalement nous retrouver le bec à l'eau et dépossédés de quelques 350 dollars.

Cette triste expérience met donc en relief l'irresponsabilité de ce service du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada et l'incompétence de l'Agence France Canada de Paris dont il s'est servi pour exécuter son programme.

Le manque de sérieux d'une telle organisation, les ennuis et la fatigue endurés ainsi que les dépenses occasionnées nous obligent à alerter l'opinion publique afin que ceux qui doivent partir dans un avenir rapproché se renseignent suffisamment et à prendre, en ce qui nous concerne, les mesures qui s'imposent.

Stéphane GROULX, Montréal.

Yves TREMBLAY, Montréal.

Rolande DAIGLE, Sherbrooke.

Denis BOUCHER, Arvida.

Marthe B.LANDRY, Sherbrooke.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs réservés à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti. Service de tirage — Téléphone: 874-4911.



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

Participation ou "jeux de pouvoirs"?

SANTÉ et BIEN ÊTRE

réforme ou régression totale?

Dans un texte qu'il a adressé à LA PRESSE, l'abbé Pierre Hurteau, directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, expose, à titre personnel, son opinion sur le projet de loi no 65, projet qui prévoit la mise sur pied du système préconisé par le rapport Castonguay-Napveu.

La vaste expérience de l'abbé Hurteau en matière de service social, l'opportunité dont il jouit dans ce secteur ont incité LA PRESSE à publier in extenso le texte de M. Hurteau.

par l'abbé Pierre HURTEAU (collaboration spéciale)

(2)

La solution préparée par le bill 65, comme on l'a dit hier, consiste principalement en la création d'une superstructure : "l'office régional des affaires sociales" (ORAS), et l'installation d'une structure intermédiaire, les "Centres locaux de services communautaires" (C.L.S.C.). "Le centre local devra assumer le rôle de coordination du domaine de l'action sanitaire et sociale afin de préserver notre approche globale aux problèmes", comme l'annonçait déjà M. le Ministre dans son allocution citée.

Ayant fréquenté les milieux officiels de santé et de service social de France, où l'on trouve ce type de structure ou l'on trouve ce type de structures, il me semble reconnaître l'image des services départementaux d'Action Sanitaire et Sociale qui doivent en principe, là-bas, exercer un rôle de coordination et de leadership social.

Nos C.L.S.C. seraient donc placés sous la surveillance des Offices régionaux des Affaires Sociales (ORAS) et appuieraient leur intervention sur des Centres hospitaliers, des Centres de

service social et des Centres d'Accueil. Toutes ces instructions seraient publiques de droit comme de fait, quoique érigées en corporation sans but lucratif au sens de notre Code Civil et suivant "une formule qui consacrerait la participation à leur gestion de la population, des corps intermédiaires, des professionnels et du personnel qui constituent leur clientèle, leurs moyens d'action et leur soutien" (cf. Notes explicatives). Leur statut ne serait pas, cependant, celui de nos CEGEP qui sont des organismes semi-publics. Grâce à une savante construction juridique les Conseils des différents organismes sont tellement imbriqués les uns dans les autres, les délégations de pouvoirs des administrateurs et des directeurs généraux tellement hiérarchisées et étroitement interdépendantes qu'à la fin, sous des dehors de participation généreuse, nul parmi les responsables n'est libre vis-à-vis le Pouvoir. Le résultat paradoxal d'une telle réforme, loin d'élargir la participation, c'est qu'elle risque fort d'éloigner de nos organismes de santé et de bien-être les éléments les plus dynamiques de notre population au profit des idéologues.

Les concepteurs de ce beau plan cartésien d'organisation sociale, à l'élaboration duquel les agences sociales n'ont pas été invitées à "participer" se sont trompés de destinataires: une telle réorganisation des services de santé et de bien-être constituerait peut-être un progrès pour... la France. Au vrai, je ne serais pas étonné qu'on en retrouve les épures dans les tiroirs du Ministère des Affaires Sociales de Paris.

Par rapport aux structures existant là-bas, notre Bill 65 pourrait constituer en effet un certain progrès, en ce qu'il ouvrirait la porte à la participation des communautés locales aux affaires des services officiels de santé et de bien-être. Une telle réforme irait dans le sens de "la Loi d'Orientation de l'Enseignement" élaborée par Edgar Faure et votée le 12 novembre 1968. Mais quiconque a suivi de près la vie française depuis les événements de "mai 1968", que j'ai observés sur place, sait également que cette Loi d'Orientation, pourtant généreuse, n'est pas sans présenter des difficultés imprévues.

Car cette loi, et toutes celles qui s'appuient à son esprit, comme le Bill 65, "reposent sur l'hypothèse d'une

volonté de participation générale". Mais lorsque les citoyens, comme les étudiants de Nanterre refusent la participation au nom d'une idéologie qui en fait des "casseurs" du système, qui deviennent les belles structures? Elles sont paralysées. Et les agents du système, les esprits les plus libéraux, comme ce pauvre Paul Ricoeur ignominieusement coiffé d'une poubelle le 26 janvier 1970, n'hésitent pas à faire appel à la Police, quitte à démissionner ensuite. On a alors bouclé la boucle: les démocrates d'hier prennent figure de tyrans. Demain c'est tout le "système" qui serait renversé si l'anarchie triomphait; mais alors, la participation pourrait bien faire place à des "soviets".

Participation ou "jeux de pouvoirs"?

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, ici, ce qu'écrivait récemment M. Claude Ryan sur "Les avatars de la démocratie dans les CEGEPS":

"Un CEGEP forme en théorie une communauté exemplaire où représentants du milieu, des professeurs, des cadres, des étudiants et des parents sont appelés à participer aux décisions. Impressionnante sur papier, cette structure se prête dangereusement aux jeux de pouvoir et aux conflits d'intérêts. Elle ouvre des avenues nombreuses aux marchands d'intrigue. Elle risque de rendre difficile l'exercice concret de l'autorité et de favoriser la démolition de responsables qui entendent diriger et non pas se laisser balloter sans cesse par les intérêts des uns et des autres." (Le Devoir 20-7-71)

Quand on lit dans le Bill 65 les articles relatifs à la composition des divers Conseils et Comités administratifs, et qu'il est impossible de citer ici, on en vient à se demander combien parmi ses auteurs ont fait fonctionner, avec succès, une entreprise. Combien ont fait l'expérience de la participation dans le sens de celle qu'ils proposent, vaste, communautaire, et multidisciplinaire? Pour ma part j'aurais plusieurs questions très concrètes à soulever sur le fonctionnement des différentes instances prévues par le Bill 65 et dans lesquelles on a comme l'impression que tout le monde va guetter tout le monde. Je crains fort qu'après une période d'exaltation et d'effort collectif, comme ceux que l'on retrouve au commencement de toute révolution, les meilleurs



Manifestation en mai 68 à Paris. "Mais lorsque les citoyens, comme les étudiants de Nanterre refusent la participation au nom d'une idéologie qui en fait des "casseurs" du système, que deviennent les belles structures?"

démisionnent ou prennent leur parti du système, en essayant de s'éviter les embêtements. Je ne vois pas beaucoup la possibilité que le Bill 65 suscite un grand nombre de chefs d'entreprise; la marge de véritable autonomie laissée à ces "corporations publiques" et à leurs directeurs généraux est sûrement trop étroite pour qu'ils se sentent vraiment engagés et conséquemment de véritables témoins de leurs communautés.

Notre participation est une valeur de notre époque mais, comme le rappelait déjà M. Laurent Ricard, vice-président de Radio-Canada, le 29 septembre 1968 au colloque organisé par l'I.C.A.P.:

"Il est important de ne pas liquider la participation avant de l'avoir inventée; et il apparaît que certaines formes de participation qui nous sont proposées font justement cela... Le leadership n'en demeure pas moins nécessaire; c'est pourquoi il faut se garder d'ériger la participation en absolu, de succomber au mythe de la démocratie rêvée." (Le Devoir) 30 septembre 1968, p. 7)

Le Bill 65 veut commencer par renouer tout notre réseau de services de santé et de bien-être selon le patron "bureaucratique à la française". (G. Gélinaud) avant d'y introduire l'idée de participation.

Or la structure actuelle de la plupart de nos instructions, hôpitaux et agences sociales administrés par des bénévoles désintéressés et représentants de leurs communautés locales, en fait, juridiquement des partenaires de l'Etat. C'est-à-dire, selon le principe de subsidiarité, subventionne les organismes, en respectant leur liberté - et leur responsabilité de gestion et en les soumettant à de légitimes contrôles. Tout cela fait l'envie de nos collègues de France et d'ailleurs. Il est évident pour tout observateur informé du modèle français que le Bill 65 nous fait rétrograder gravement sur ce point.

Le rêve de la fausse sécurité et de la dépendance

Si nos services de santé et de bien-être paraissent aussi loin du peuple qu'on veut parfois le faire croire, si leurs Conseils d'administration n'ont pas toujours exercé le leadership qu'auraient pu en attendre les communautés qu'ils représentent, sont-ils seuls en cause? Il conviendrait, peut-être, que le ministère fasse aussi son autocritique.

Après une longue période pendant laquelle l'Etat du Québec s'est déchargé de ses responsabilités sur les "Ouvres" mises sur pied par les Eglises et des groupes de citoyens dévoués, il a adopté une attitude de contrôles de plus en plus tâtilons et stérilisants.

sant des objectifs réalistes et annuels, et en soumettant les octrois à la réalisation de ces objectifs.

Pendant ce temps, au Québec, sous prétexte d'austérité financière on impose, et on impose encore, des contrôles administratifs périmés qui entraînent des déboursés superflus; on pourrait en donner de multiples exemples. On est loin de la méthode de gestion moderne du P.P.B.S. que tient en grande estime, paraît-il, notre Premier Ministre M. R. Bourassa (cf. La Presse 21-2-70). Il aurait fallu que le Ministère apporte son aide technique aux services pour moderniser leur management. Au lieu de cela, il a multiplié très souvent la paperasse inutile.

Après avoir réduit—ou voulu le réduire— tous les responsables d'hôpi-

taux, d'institutions et d'agences sociales au rôle de valets, comment peut-on prétendre avec la structure bétonnée édiflée par le Bill 65, changer le cours des choses? Qu'on regarde ce qui se passe dans le domaine de l'éducation: ou bien les responsables qui ont à cœur de bien administrer s'usent à la tâche ou démissionnent; ou bien, quand ils élèvent la voix l'Etat prend des allures de dame offensée. Le moins que l'on puisse dire de systèmes pareils c'est qu'ils ne sont guère propices à la créativité de la part des "responsables".

Les argents que le Ministère ne peut pas consentir, aujourd'hui, pour développer des services urgents en faveur de la population il devra les consacrer tout à l'heure, si le Bill 65 devait devenir loi, à la mise-en-place des nou-

velles structures, artificiellement conçues.

Un esprit nouveau à insuffler

En 1961, la NASA a relevé le défi imposé par John Kennedy: la conquête de la lune. Werner Von Braun et son équipe n'ont pas attendu qu'on ait harnaché l'énergie nucléaire pour la propulsion de leurs fusées; ils ont entrepris une tâche gigantesque avec les moyens disponibles. Pourtant la NASA a dû coordonner 300,000 ingénieurs, techniciens de toutes sortes et hommes de métier dispersés dans 27,000 entreprises pour réussir. LA NASA n'a pas commencé par procéder à un regroupement "rationnel" des diverses entreprises impliquées. Le résultat le plus remarquable, quoique le moins spectaculaire, de l'effort spatial américain, c'est le progrès du management, le "software". (U.S. & World Report, p. 31, 13 janv. 1968).

Le "Management Gap" américain résulte justement d'une conception de l'administration qui reconnaît le dynamisme créateur des tensions qui accompagnent la concurrence, la multiplicité des entreprises et la diversité des disciplines en présence. Il est certaine forme de planification par le haut qui se retrouve périodiquement effluée.

L'organisation sociale des services de santé et de bien-être que propose le Bill 65, et qui paraît bien avoir été empruntée au modèle français, devrait en principe prévenir le mal que dénonçait M. le Ministre dans son allocution à Toronto, et qui serait "le développement désordonné des multiples ressources qui surgissent devant les besoins croissants de la population... ce qui risque de n'être qu'une multitude de palliatifs extrêmement coûteux."

Mais c'est la vie qui le veut ainsi. Pourquoi devrait-il en être autrement dans le domaine des services à l'humain qu'il ne l'est dans le domaine économique? Ici on souhaite la création d'entreprises, là, on veut tout planifier par le biais de l'Office Régional des Affaires Sociales; quitte à ce que les "enragés" du service au prochain le fassent à titre privé comme des coupables en liberté surveillée. Prenons garde de verser dans une espèce de malthusianisme social.

Voyons ce qui se passe en France où l'on a déjà le type de structures et de contrôles voulus par le Bill 65. A côté des Services d'Action Sanitaire et Sociale, on trouve des Services Sociaux indépendants: Armée, S.N.C.P., P.T.T., Michelin etc. et surtout une pléthore de petites œuvres de toutes

sortes mises sur pied par des bénévoles pour pallier les insuffisances criantes de l'appareil officiel. Loin de corriger le "mal" que redoute M. le Ministre, un tel modèle d'organisation provoque son aggravation, surtout quand on connaît l'individualisme de nos cousins de France et leur passion pour le système "D". Autant j'admire le sens de l'initiative et la générosité d'un grand nombre d'entre-eux, autant j'ai toujours regretté, lors des nombreux contacts que j'ai eus en France, le gaspillage d'énergies qu'entraînent leurs efforts pour trouver des subsides d'origine privée. Est-ce là la meilleure façon pour un Etat moderne de mobiliser toutes ses ressources au service des plus démunis?

Fausse sécurité et dépendance

A long terme, ce qu'on doit redouter aussi du Bill 65, c'est le faux sentiment de sécurité que l'Etat, contribue encore à donner à notre population, avec l'esprit de dépendance chronique qui en découle. Alors qu'il faudrait reprendre le mot de Kennedy en 1960: "Ne vous demandez pas ce que l'Etat peut faire pour vous mais demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour vos concitoyens", et dire aux Québécois: "Regardez autour de vous les misères de vos concitoyens, regroupez-vous, agissez et nous vous aiderons", on paraît leur dire encore une fois: "Attendez, nous allons refaire les structures et vous verrez, vous aurez tous les services voulus".

Et si ça ne marchait pas, comme on l'a conçu en chambre? "On essaiera autre chose"? Les humains sont-ils donc revenus, au Québec, des cobayes entre les mains des savants technocrates? Se pourrait-il que le Ministère des Affaires Sociales, après avoir englouti des millions pour les structures et de nouvelles "bâtisses" (Art. 133, h) se retrouve dans la situation du Ministère de l'éducation incapable de fournir les "tuteurs" qui devaient, d'après les auteurs du Rapport parents, contribuer, à personnaliser l'enseignement auprès d'étudiants programmés par ordinateurs et courant, chaque jour, d'un professeur à l'autre dans les corridors de nos polyvalentes et de noc-CEGEP?

Les titres de noblesse du service social québécois

Ce que nos agences non-gouvernementales de service social, affranchies de la tutelle de la santé, auront davantage mis en valeur, chez nous, c'est la personnalisation du service au

client; c'est la défense de ses droits et de ses besoins en face de l'appareil étatique souvent exposé à perdre de vue la "personne" dans la forêt des règlements administratifs et de la paperasse; c'est la synthèse heureuse que le service social a faite des techniques nord-américaines avec notre conception de l'humanisme. Qu'on n'ait pas toujours ni partout également réussi dans cette tâche, on ne saurait en tenir grief aux agences sociales quand on connaît les expédients auxquels elles ont dû souvent recourir sous la pression des besoins du milieu. Ajoutons aussi qu'une certaine orientation de la pensée en service social, ces dernières années, et qui paraît privilégier le collectif aux dépens de la personne individuelle, n'est pas sans exercer une certaine influence. Mais n'est-il pas à craindre que le système que préconise le Bill 65 accentue une certaine insensibilité, à "l'autre" dans ce qu'il a de plus inquiet et de plus profond? Déjà, on peut déceler cette tendance chez quelques jeunes praticiens— dans le domaine de la santé et dans celui du service social— influencés à leur insu par une formation en sciences humaines dominée par la mathématique et ce que Pascal appelait "l'esprit de géométrie".

Il est permis de redouter que dans ces nouveaux services bien structurés, avec un personnel bien protégé par l'armure de la convention collective, l'approche du client soit de plus en plus fonctionnelle. Pourtant nos clients ont besoin de saisir le sens de la gratuité chez le praticien; l'homme moderne étouffe déjà dans nos sociétés technologiques où la rationalité triomphe. L'efficacité est nécessaire bien sûr, mais il n'est pas fatal qu'on doive n'être que "fonctionnel" pour être efficace. L'exemple du Métro, de Montréal le souligne bien, lui qu'on a voulu "beau" en même temps que "pratique". Peut-être devrait-on adjoindre des humanistes de formation littéraire à nos équipes de planificateurs.

Tout le domaine des services à l'humain est déjà menacé par la rationalité excessive au pays du Québec; on l'a dit pour ce qui est de l'éducation; déjà on le découvre et on le déplore dans le secteur de la santé. Demain sera-ce le tour de celui du service social?

1.—"On va essayer et si ça ne marche pas on essaiera autre chose" comme le disait un copypiste du Bill 65 à l'émission Présent, du 19 juillet!

DEMAIN : Rupture avec un passé religieux!

Depuis dix ans, on a tout fait pour étouffer le sens de l'initiative et des responsabilités des agences sociales à l'endroit de leur propre milieu. Exception faite, cependant, quand, incapable de mettre sur pied les services qui devaient normalement dépendre de lui, le Ministère exploitait à son avantage l'esprit d'entreprise des agences et leur souci pour les indigents. Aussi ceux qui ont osé affronter "Dieu-le-Père ou ses saints à Québec", ont-ils dû le faire à leurs risques. Il semble que seul le domaine psychiatrique n'ait pas connu le carcan. Se pourrait-il que, par le biais du Bill-65 on assiste à une nouvelle forme de mise-en-tutelle du service social par la psychiatrie dite communautaire? Cela s'est vu déjà aux E.-U. il y a plus de trente ans; cela se voit encore en France justement dans le champ de juridiction des services d'Action Sanitaire et Sociale.

L'exemple hollandais

D'une façon générale ce sont les institutions existantes, les hôpitaux, les agences sociales qui ont entraîné le Ministère dans la voie du progrès, alors que les meilleurs éléments du même Ministère étaient souvent contrariés par des tiraillements idéologiques "underground". Aussi le Ministère a-t-il rarement exercé un véritable leadership, comme je l'ai vu en Hollande par exemple. Ainsi, dans ce petit pays qui ressemble à notre sous bien des rapports, on a entrepris en 1960 tout un plan de réforme graduelle des services de protection de l'enfance, non pas en chambardant toutes les structures mais en propo-



La NASA avait le choix: ne rien faire et attendre l'énergie nucléaire.

Elle a tout fait sans attendre...

la MÈTÈO

Vous pressez un million de citrons...

Le gouvernement du Québec pourrait créer quelques centaines de nouveaux emplois en formant une industrie "d'encitronnage des nuages", à condition, toutefois, qu'Ottawa ne conteste pas la juridiction nuageuse.

Pourquoi pas? Ne vivons-nous pas à l'ère du citron? Le citron, on nous le sert dans la cire à plancher, dans les nettoyeurs, dans les shampoings, dans la crème à barbe, en gelée, en tarte, en breuvage, en gâteau, en huile, en chocolat, sur les poissons, sans oublier les prix citrons et les citrons de l'automobile.

Dans une seule journée, la télévi-

sion nous fait voir plus de citrons que de meurtriers. Alors, pourquoi ne pas pousser un peu plus loin et p...er des "encitronneurs de nuages" qui sèmeraient des cristaux de citron à tous vents pour que chaque averse devienne un délice de super "John Collins"!

Puisque le temps sera généralement ensoleillé, aujourd'hui et demain, les autorités devraient en profiter pour se préparer à tenter une expérience pilote en prévision de l'apparition des prochains nuages.

C'est simple comme le citron de Colomb. Au fait, a-t-on déjà essayé de couvrir un citron?

GM hausse ses prix

DETROIT (DJ, UPI) — La General Motors Corp. a annoncé hier une hausse de \$176, soit 3.9 p.c. en moyenne, du prix de ses modèles 1972 à l'exception de la Camaro et de la Firebird. La semaine dernière, les deux autres grands de l'automobile, Ford et Chrysler, avaient laissé entrevoir des majorations de l'ordre de 5.2 p.c.

Pour les produits GM, l'augmentation du prix de base d'un véhicule sans équipement est d'environ \$152, soit 4.1 p.c., et la hausse du coût de l'équipement facultatif est légèrement inférieure, soit de 3.2 p.c. Le tout porte à un total de \$176 la majoration de prix d'une voiture GM moyennement équipée.

En revanche, le prix proposé de la Camaro se trouve cette année réduit... de \$35, soit 1.2 p.c., et celui de la Firebird de \$39, soit 1.3 p.c., ce qui entraînera une réduction de la commission du vendeur.

Au Canada, l'augmentation moyenne serait de \$144, soit 3.6 p.c., pour une auto sans équipement facultatif et de \$160 pour un véhicule pourvu d'accessoires. Le prix de la Camaro tomberait de \$40 et celui d'une Firebird de \$45.

GM souligne que les prix proposés ne comprennent pas le coût du nouvel avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité, dispositif dont le secrétariat aux Transports a ordonné l'installation sur tous les véhicules à compter du 1er janvier prochain.

LES GREFFES



(Droits réservés)

LOGEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

Suggestions
Que faire pour obvier à cette crise éventuelle? M. Smith propose cinq moyens:

1. Maintenir une moyenne annuelle de mise en chantier de 200,000 unités de logements;
2. Maintenir les frais de logement au même niveau ou, de préférence, en deca des augmentations du revenu;
3. Maintenir le pourcentage actuel des familles qui partagent leur logis à environ 4 p.c. par rapport à l'ensemble des familles canadiennes;
4. Trouver en plus grand nombre des logements pour les familles à faible revenu qui vivent ou ont vécu, dans des logements centraux démolis ou voués à la démolition; et
5. Améliorer les lois canadiennes touchant les transports, les services, le zonage, les taxes et les codes de construction.

M. Smith note, d'autre part, que si les tendances actuelles se maintiennent, ce sont les personnes âgées et les familles nombreuses à faible revenu qui éprouveront le plus de difficultés à se loger convenablement.

QUEBEC DOIT

SUITE DE LA PAGE A 1

preuve de détermination dans toute réglementation à établir en vue d'assurer que l'exploitation des richesses naturelles se fasse jusqu'à l'étape du produit manufacturé, dans le territoire où se situent ces richesses.

Retrait fédéral
Les premiers ministres ont également discuté de la participation fédérale aux coûts des programmes d'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation. Le gouvernement fédéral a indiqué déjà son intention de se retirer d'une participation financière directe à ces programmes, administrés par les gouvernements provinciaux, contre compensation fiscale ou contre des subventions inconditionnelles, de manière à supprimer le statut particulier fiscal que le Québec obtenait, sous l'administration de l'ex-premier ministre Jean Lesage, par la loi fédérale de 1964 dite du "opting out" et portant sur certains programmes à frais partagés.

Dans sa communication d'ouverture à la conférence, M. Strom a reformulé la position de son gouvernement que le fédéral se retire de sa participation financière directe aux programmes à frais partagés contre compensation inconditionnelle en faveur des provinces.

M. Raymond Garneau, ministre des Finances du Québec, a souligné que ce sujet soulève le problème de la forme de compensation que le gouvernement fédéral propose:

"Selon, par exemple, la loi fédérale

sur l'assurance-frais médicaux, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral assure la moitié du coût moyen national des régimes provinciaux d'assurance-maladie, cinq ans après la mise en vigueur de la loi, le gouvernement fédéral s'en retirait et devait offrir aux provinces une compensation financière sous forme de subventions inconditionnelles représentant 50 pour cent du coût du programme."

"Or, maintenant, a-t-il ajouté, le gouvernement fédéral propose de compenser les provinces pour le retrait de sa participation financière directe selon une formule liée au taux de croissance de la population dans chaque province et au produit national brut dans le pays. "Cette nouvelle formule de compensation, a dit M. Garneau, ne tient pas compte suffisamment des taux normaux d'augmentation du coût de l'assurance-maladie."

"C'est-à-dire, a-t-il précisé, que le gouvernement fédéral veut laisser à la charge des provinces la marge du coût d'un programme comme l'assurance-maladie qui représente son taux d'augmentation d'une année à l'autre."

M. Garneau a noté qu'il y a un bon degré de consensus entre les provinces, qui s'est manifesté hier pour s'opposer à cette formule fédérale.

UNE FAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

tre les "sonneurs" de fausses alertes. "La personne qui a tiré cette fausse alerte est un meurtrier. C'est comparable au meurtrier d'un policier tué dans l'exercice de ses fonctions", de souligner M. Plante.

Il a ajouté que l'Association des pompiers projette de faire une manifestation pacifique aujourd'hui pour attirer l'attention du public sur le danger des fausses alertes. Il se pourrait également que la boîte, où a été sonnée la fausse alarme, soit recouvert d'un crépe, c'était la troisième fausse alerte.

Le capitaine Wilbert Thibeault, de la caserne no 13, a déclaré qu'au moment de l'accident, les pompiers répondaient à une alerte, sonnée à 8h42, à l'intersection des rues Hogan et Sainte-Catherine.

Il s'agissait de la troisième fausse alerte à être sonnée à cette caserne en quelques minutes.

Le pompier Clément, debout sur le côté gauche du camion à incendie est tombé lorsque le véhicule a effectué un virage.

Transporté inconscient à l'hôpital, il devait succomber à ses blessures sans avoir repris connaissance.

Le pompier Clément était attaché à la caserne no 13, situé au 3250 est, rue Sainte-Catherine, depuis environ un an.

Il était membre du Service d'incendie de Montréal depuis 19 ans. M. Clément était marié et père de cinq enfants.

Tout laisse croire que des funérailles officielles auront lieu et que les modalités en seraient fixées aujourd'hui.

UNE LOI SOCIALE

SUITE DE LA PAGE A 1

diés, a élaboré des tables où sont calculés minutieusement, compte tenu du prix des aliments, les sommes qu'il faut pour nourrir convenablement les individus et les familles.

Famille de 2 adultes et de 6 enfants	Age respectif des enfants et leur sexe	La différence entre l'allocation gouvernementale et celle réclamée par le M.D.D.
	1 F : 12 ans	\$5.23 par personne, par mois.
	1 G : 11 ans	
	1 F : 10 ans	
	1 F : 9 ans	
	1 G : 6 ans	\$4.82 par personne, par mois.
	1 G : 4 ans	
	1 G : 4 ans	
	1 F : 10 ans	\$4.82 par personne, par mois.
	1 F : 9 ans	
	1 G : 6 ans	
	1 G : 4 ans	\$4.19 par personne, par mois.
	1 F : 9 ans	
	1 G : 6 ans	
	1 G : 4 ans	\$3.66
	1 G : 4 ans	
	1 G : 4 ans	\$12.08

On a ici tenu compte des allocations familiales du gouvernement fédéral et provincial. Quelques constatations générales s'imposent.

D'abord, on voit que plus la famille est grande, plus la différence est élevée entre ce que l'on reçoit et ce qu'il faudrait pour se bien nourrir. Cela tient à divers facteurs dont l'un est que le supplément accordé par la loi à compter du cinquième enfant est insuffisant pour correspondre aux critères de M.D.D. De plus, l'empaquetage des denrées alimentaires, dans les magasins, est fait en fonction d'une famille de quatre personnes. C'est donc la raison pour laquelle cette famille moyenne peut arriver à boucler son budget. Si la famille est un peu plus ou un peu moins nombreuse, elle doit faire face à des frais supplémentaires.

Aussi, la somme qui manque dans un budget, pour l'alimentation, est de beaucoup plus élevée pour deux adultes que pour une famille de huit personnes.

Le coût de la bonne conscience

Ceux qui veulent réduire le problème de la pauvreté en apprenant aux pauvres à se nourrir mieux avec leur budget ou ceux qui le limitent à la seule augmentation des allocations ont tous deux tort et raison. L'une et l'autre solution vont de pair.

Face à la situation générale des assistés sociaux et même des futurs assistés sociaux (ceux que l'on classe parmi les économiquement faibles), le citoyen doit se demander: suis-je prêt à payer le prix de la dignité humaine? Sinon, la pitance gouverne-

Le gouvernement a déjà soutenu que sa propre table était établie d'après celle du M.D.D. Il serait plus juste de dire qu'il s'en est inspiré. Voici un tableau qui, à l'aide de quelques exemples, démontrera la différence qui existe entre l'aide du gouvernement au poste de l'alimentation et ce que réclame le M.D.D.

MONTREAL

AUJOURD'HUI
Max. 80° Min. 45°
Généralement ensoleillé.
Venteux par moments.

DEMAIN
Max. 80° Min. 60°
Généralement ensoleillé

SOLEIL : lever à 4 h 50 coucher à 19 h 21

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	50-80	Généralement ensoleillé
Mauricie	45-70	Périodes nuageuses
Laurentides	50-80	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	45-70	Ensoleillé
Outaouais	50-80	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	45-70	Périodes nuageuses
Québec	45-70	Périodes nuageuses
Rimouski	45-70	Averses possible
Baie-Comeau	45-70	Quelques averses
Gaspésie	45-70	Averses possible

au CANADA

Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	Max. 74	Min. 61
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	70	61
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	83	60
Manitoba	Partiellement nuageux	Winnipeg	93	53
Ontario	Ensoleillé	Toronto	78	50
Nouveau-Brunswick	Généralement ensoleillé	Saint-Jean	75	45
Nouvelle-Ecosse	Généralement ensoleillé	Halifax	75	45
Ile-du-Prince-Edouard	Généralement ensoleillé	Charlottetown	75	45
Terre-Neuve	Périodes ensoleillées	Saint-Jean	65	55

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Max.	Min.	Chicago	Max.	Min.	New Orleans	Max.	Min.
New York	64	83	Chicago	60	68	New Orleans	72	86
Washington	65	82	San Francisco	55	62	Miami	72	86
Boston	62	80	Los Angeles	70	92			

Vers les capitales	Max.	Min.	Moscou	Max.	Min.	Hong Kong	Max.	Min.
Paris	59	72	Moscou	55	68	Hong Kong	81	91
Londres	59	63	Stockholm	61	—	Lisbonne	59	75
Rome	77	84	Tykyo	84	89	Sydney	75	—
Berlin	68	75	Athènes	75	93	Tunis	72	89
Amsterdam	61	84	Casablanca	68	88	Vienne	72	81
Bruxelles	61	72	Genève	59	68	Varsovie	—	80
Madrid	66	79	Le Caire	79	91			

Vers les plages	Max.	Min.	Bermudes	Max.	Min.	Nassau	Max.	Min.
Acapulco	73	90	Bermudes	79	87	Nassau	70	90
Mexico	59	73	Barbades	75	84	Rio de Janiero	75	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

La présence de Sharp en cour aujourd'hui est peu probable

Malgré le bref d'assignation qui lui a été adressé, il est moins que probable que le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, comparaisse comme témoin en cour du banc de la Reine à Montréal, aujourd'hui, à l'occasion de l'audience d'une requête pour que soit constituée une commission rogatoire ayant pour but de se rendre à Cuba.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, a fait savoir, hier, que le gouvernement n'a aucune objection à ce qu'une commission rogatoire se rende à Cuba pour y interroger les ravisseurs exilés du diplomate britannique James Cross.

M. Sharp, toutefois, est présentement en vacances en Europe, jusqu'au 15 août, mais le porte-parole de son ministère affirme que le gouvernement a communiqué avec le requérant de la commission rogatoire, l'avocat mont-réalais Robert Lemieux, de même qu'a-

vec les autorités de l'ambassade cubaine à Ottawa.

Le ministre aurait fait remarquer à Me Lemieux qu'une commission rogatoire ne pourrait se rendre à Cuba sans le consentement du gouvernement cubain. Or, à l'ambassade cubaine, un fonctionnaire s'est contenté de dire: "Nous n'avons aucun commentaire à faire pour le moment."

Me Lemieux demande une commission rogatoire afin d'aller interroger à Cuba Jacques Lantôt, en particulier, un des cinq membres du Front de libération québécois (FLQ), qui ont obtenu un sauf-conduit à Cuba, en décembre dernier, contre la libération de M. Cross.

Jacques Lantôt est le frère de François Lantôt, qui en compagnie de Claude Morency et André Roy, doit répondre d'une quarantaine d'accusations relatives à des actes de terrorisme. C'est Me Lemieux qui les défend.

Polytechnique étudiera le système de taxibus

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA - L'Ecole Polytechnique de Montréal a été désignée par le ministère des Transports du Canada pour procéder à l'élaboration d'un manuel de méthodes portant sur la mise en service d'un système de taxibus.

Le service de taxibus est une méthode de transport urbain qui permet à un individu d'indiquer à un bureau local d'une société de transport en commun l'heure à laquelle il désire qu'on vienne le chercher à son domicile. Un autobus passe alors à la porte et le conduit à destination ou bien, dans certains cas à une correspondance.

Le ministère des Transports, par l'entremise du Conseil canadien du développement des transports, se fait présentement le promoteur deux projets de service de taxibus.

Une partie du programme, comme on l'a vu, sera réalisée à Montréal alors que l'autre, une démonstration du système, se déroulera à Regina, en Saskatchewan, sous la supervision de la société Kates, Peat, Marwick et avec la collaboration financière des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Ce programme vise à améliorer le service de transport en commun en le rendant aussi efficace que l'automobile dans les secteurs de faible densité démographique, à réduire le déficit des

entreprises de transport en commun, à vérifier l'applicabilité de ce système sur une grande échelle dans tout le Canada et à servir de moyen d'information pour sa mise en vigueur.

La fin de l'étude entreprise par l'Ecole

Polytechnique est prévue pour le début de 1972. A Montréal, on utilisera des données techniques fournies par l'étude de Regina dans la rédaction du manuel de méthodes. Toutes les municipalités du Canada pourront se procurer ce manuel, qui, comme le souhaite le ministère, les aidera à améliorer leur service de transport urbain grâce à l'adoption du taxibus.

L'ASTRONAUTE

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'ils appellent le "caillou de la Gènese".

Si Apollo-15 a donné lieu à de nombreuses "premières", il en est une qui plaît particulièrement à l'équipage: celle de ne pas être soumis à une période de quarantaine en arrivant de la Lune. En effet, ce sera la première fois que des lunaires pourront passer outre à cette "pénitence", la preuve ayant été faite qu'il n'existe aucun microbe sur la Lune.

LE CEGEP D'AHUNTSIC

offre en: COURS DU SOIR

LE PROGRAMME COMPLET MENANT AU DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES SONT OFFERTS A LA SESSION AUTOMNE 71, DES COURS EN:

Arts, langues, lettres, philosophie
Allemand 101
Anglais 101 - 201 - 301 - 401 - 501 -
Espagnol 101
Arts (esthétique et plastique) 101 - 303
Français 102 - 202 - 302 - 402 -
502 - 331 - 924 - 941 -
Philosophie 101 - 201 - 301 - 401 - 912

COURS D'APPOINT

Chimie 052 Physique 052
Mathématiques 441 - 442 - 531 - 532

SCIENTES HUMAINES
Economie 920 - 921
Géographie économique 104
Histoire monde occ. 912
Psychologie 101 - 201 - 900 - 903
Sciences politiques 940 - 942

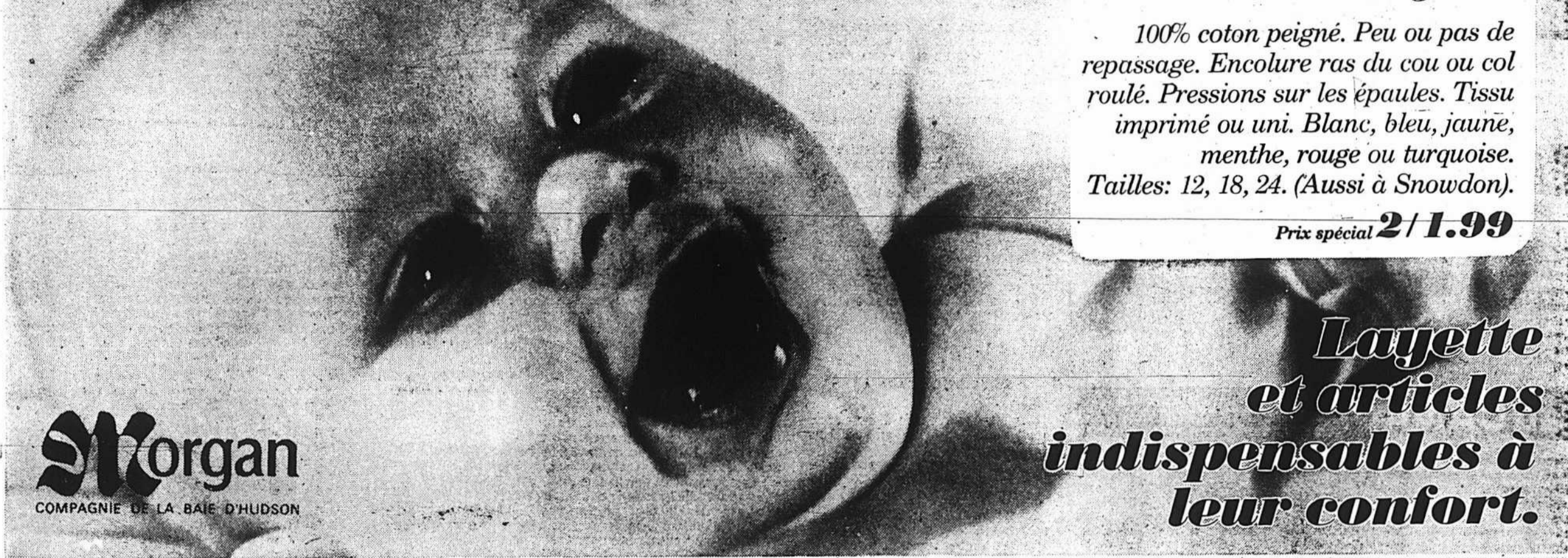
SCIENTES

Biologie 921 - 931
Chimie 101 - 201 - 202
Mathématiques 101 - 103 - 105
203 - 307 - 418
Physique 101 - 102 - 201 - 202

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité 101 - 201 - 301
Droit des affaires 107
Droit du Travail 108
Gestion du personnel 130
Marketing 115 - 215
Organisation de l'entreprise 116
Organisation et Méthodes 9155
Organisation du personnel 112
Production 109
INFORMATIQUE 101 - 102 - 201
301 - 302 - 900

Les nouveaux étudiants devront avoir remis leur demande d'admission avant le 15 août 1971.
Les anciens étudiants devront avoir remis leur inscription avant le 21 août 1971.
Pour toute information, adressez-vous au service de l'éducation permanente, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal 353, ou téléphonez à 389-5921 entre 13 h.30 et 20 heures.
Sont admissibles à suivre ces cours, les adultes qui ont quitté la formation régulière depuis au moins un an.

VENTE! SEMAINE DES BÉBÉS



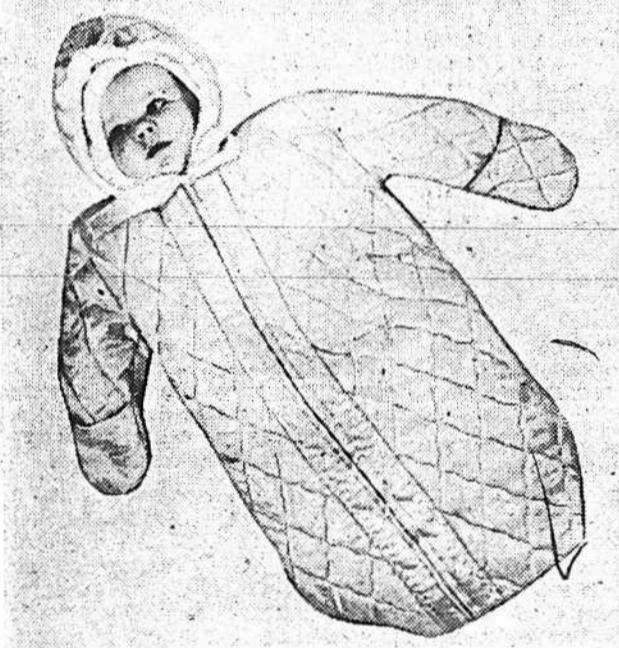
Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Tee-shirts à manches longues.

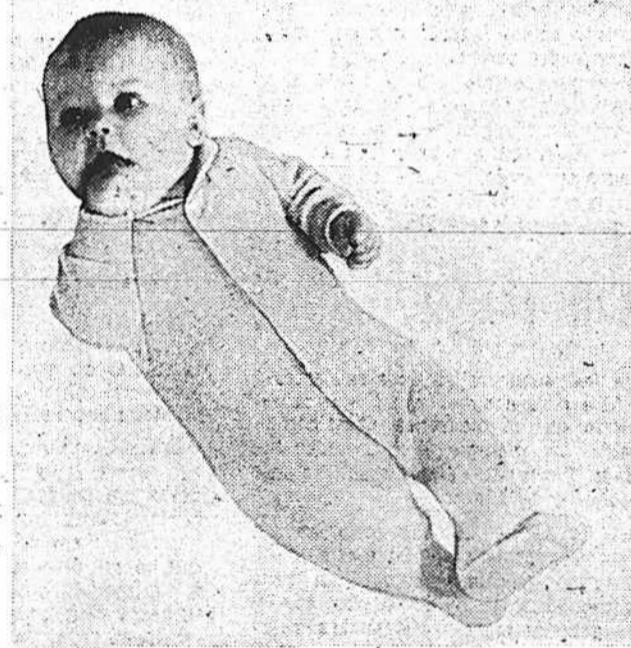
100% coton peigné. Peu ou pas de repassage. Encolure ras du cou ou col roulé. Pressions sur les épaules. Tissu imprimé ou uni. Blanc, bleu, jaune, menthe, rouge ou turquoise. Tailles: 12, 18, 24. (Aussi à Snowdon).

Prix spécial **2/1.99**

Layette et articles indispensables à leur confort.



Nid d'ange
Modèle à manches. Taffetas matelassé et doublé de lanelle. Glissière devant. Blanc, rose, bleu ou gris. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial **5.19**



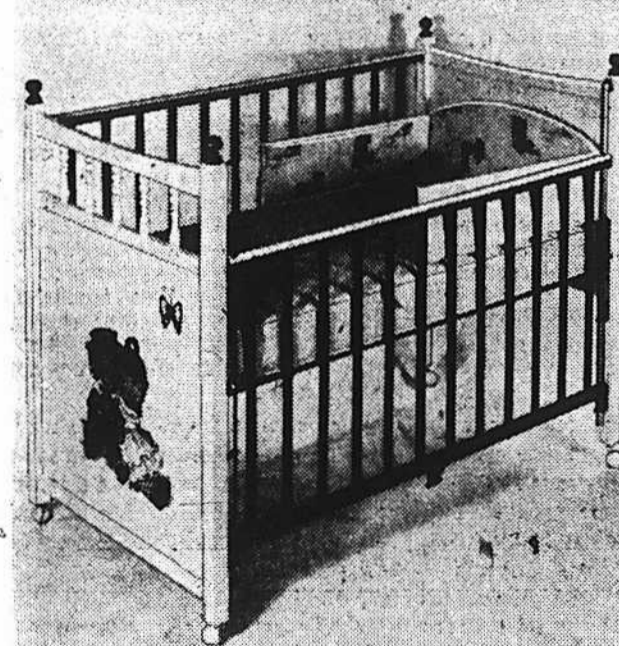
Tenues de nuit Bayerest
Tissu-éponge extensible. Fermées par des pressions devant et à l'entrejambe. Motif Jacquard turquoise, jaune ou rose. Tailles: 0,1,2,3. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial **2.39**



Pyjamas unipièces.
Pieds attenants. Semelles anti-dérapantes. Avrilan* très résistant. Appliqués sur le devant. Aqua, mais ou rose. Tailles: 1,2,3. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial **4.99**



Couches Curity extensibles Bord extensible exclusif. Coton et nylon. Dim: 21" x 22". (Aussi à Snowdon). Prix spécial **4.49**
Biberons Playtex et accessoires Biberon intérieur pré-stérilisé pour éviter à bébé d'avaler de l'air. Livré avec 6 tétines facilitant le mouvement naturel. Capacité 6 à 8 oz. Boîte de 63 biberons intérieurs à jeter après usage. **7.99**
Biberons Playtex à jeter après usage Boîte de 63 biberons intérieurs pré-stérilisés. **.99**



Lit à décalques Raggedy Ann et Andy
Bois dur et balustrade en plastique. Modèle à un côté pouvant être abaissé. Roulettes de plastique. Panneau de tête et panneau de pied blancs. Balustrades rouges sur les côtés. Décalques en couleur représentant les poupées Raggedy Ann et Andy. Bord pré-fabriqué. Couche de jeûtre moelleux. 110 ressorts de 13 gauges.
Prix spécial **51.99**

Matelas Raggedy Ann et Andy
Matelas assorti au lit ci-dessus. Recouvert de tissu nacré et matelassé. Représentant les poupées Raggedy Ann et Andy. Bord pré-fabriqué. Couche de jeûtre moelleux. 110 ressorts de 13 gauges.
Prix spécial **13.99**

Ensemble de 3 coussins protecteurs.
Matelassés et munis d'attaches à pressions.
Prix spécial **2.99**

Lit, matelas et coussins protecteurs assortis:
66.99

Draps-housse pour lits d'enfants
Finette à motifs enfantins sur fond blanc. Peuvent être lavés et bouillis.
Prix spécial **1.59**



Poussettes à 4 ressorts
Cadre tubulaire plaqué chromé. Barre d'appui recouverte de plastique et munie de boules de couleurs. Sac à provisions en filet métallique. Fleurs de tons: jaune/orange ou bleu/vert.
Prix spécial **29.99**

Molletons imprimés et matelassés
Dim: 21" x 27". Polyester imprimé de motifs enfantins sur fond blanc. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial **.99**

Assiette incassable
Divisée en plusieurs sections. Base munie d'une ventouse adhésive. Fabriquée en Styrene robuste assurant un très long usage. Rose, bleu ou blanche. Emballée dans une jolie boîte.
Prix spécial **1.59**

Calotte à fond triple
En attendant que les tout-petits deviennent propres. Tricot de coton isotherme. Doublure en mousse. Blanc. Tailles: 12, 18 et 24 mois. (Aussi à Snowdon).
2/1.29

Téléphoner à 842-6261—Boutique du Bébé—Rayon 401—Au troisième—Centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard. A Snowdon tel qu'indiqué.



Siège de sécurité pour autos
Le tout dernier modèle. Ceinture de sécurité en nylon passant autour de la poitrine et entre les jambes. Barre d'appui rembourrée et amovible. Bleu, ébène ou avocat. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial **16.99**

Serviette à capuchon
Tissu-éponge imprimé. Serviette munie d'un triangle sert au à couvrir et essuyer la tête. Blanc/rose, blanc/maïs, blanc/bleu.
Prix spécial **1.39**

Trotteur pliant
Modèle rond. Plastique moulé. Siège à ressorts suspendus. Barre d'appui revêtue de vinyl. Monté sur 5 roulettes. Avocat ou jaune.
Prix spécial **3.99**

Table de toilette
Piètement tubulaire en métal. Deux rayons de rangement. Dessus rembourré de 1" avec courroie de sécurité. Plateau à charnières.
Prix spécial **24.99**

Chaise haute. 7/8". en tubes plaqués chrome
Plateau mobile en plastique moulé. Blanc givré ou avocat.
Prix spécial **16.99**



Parc carré en filet
40" x 40". Côtés en filet de nylon lavable. Cadre tubulaire pliant. Motif fleuri sur le bord supérieur. Se range dans un espace restreint.
Prix spécial **24.99**

Chemises de nuit
Col multicolore en nid d'abeilles. Finette blanche, rose, bleue ou maïs. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial **.79**

Gilets Bayerest
Agrafes sur les côtés. 100% coton peigné. Attaches élastiques pour tenir les couches. Tailles: 3, 6 et 12 mois. (Aussi à Snowdon).
Prix spécial: le paquet de 2 pour **1.49**

Calottes imperméables
Nouveaux modèles ouverts devant. Blanc seulement. P.M.G.
Prix spécial **3/1.99**

Couvertures
Finette multicolore. Dimensions: 50" x 40". (Aussi à Snowdon).
Prix spécial: **.79**

Morgan emmène la famille à La Ronde!
Chaque mercredi, Morgan vous emmène à La Ronde et vous offre 40% à 50% de rabais pour tous les manèges.
Des cadeaux que Bozo le clown distribue à toutes les heures:
• bicyclettes • magnétophones à cassette • radios à transistors • appareils-photo • barbecues •
10,000 billets d'entrée gratuits!
Venez vite prendre les vôtres aux rayons des articles sport et des vêtements pour enfants de tous les magasins Morgan.
Morgan vous donne rendez-vous à La Ronde, chaque mercredi, tout l'été. Soyez de la partie! Il y aura du plaisir pour toute la famille.
TOUT L'ÉTÉ JUSQU'AU 25 AOÛT

**vosre
horoscope**

LES ENFANTS NES CE JOUR déploieront beaucoup de virtuosité et de fantaisie dans leur vie. Ce seront des kaléidoscopes dont on ne peut jamais prévoir quelle figure ils prendront. On s'attachera à eux comme à une belle chose et leur sort sera enviable. Il faut toutefois souhaiter pour eux qu'ils apprennent aussi le sens des responsabilités pour mieux compléter leur personnalité.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER
Une démarche que vous vous proposiez d'effectuer aura avantage à être provisoirement différée pour vous éviter une déception. Montrez-vous complaisant, vous aurez tout à y gagner. Des nouvelles reçues vous feront plaisir.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU
Vous recevrez une invitation ou une proposition qui flattera votre amour-propre et vous réjouira. Vous emploierez votre week-end à des dérivatifs utiles. Une visite que vous ferez ou recevrez agrémente la fin de semaine. Evitez les sorties inhabituelles.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX
Les événements vous mettront en vedette, mais ne vous lancez pas aveuglément dans une nouvelle entreprise. D'heureux imprévus marqueront la semaine.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER
Ne vous faites pas d'illusions, bien des promesses qui vous ont été faites ne seront malheureusement pas tenues. Des personnes aimables vous aideront à supporter plus facilement les diverses contraintes qui surgiront à l'improviste. Soyez par contre optimiste.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

LION
Eloignez discrètement les personnes bavardes qui vous détourneront de vos occupations. Evitez de provoquer la jalousie et ne dévoilez pas tourdiment vos secrets. Tâchez de simplifier au maximum votre existence. Eten-diez-vous en allant à la campagne.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE
Les circonstances favoriseront vos aspirations. Vous pourrez accomplir un grand pas en avant dans la réalisation de vos projets. Attaquez résolument les tâches qui vous incombent. Ne vous laissez pas distraire de vos occupations. Ne négligez pas votre santé.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE
Votre énergie et votre entraînement seront stimulés par un heureux événement. Laissez votre plus intime familier suivre ses inspirations. Vous participerez à des conversations intéressantes avec des personnes de commerce agréable.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION
D'heureux événements interviendront dans votre vie nestique. Profitez-en pour réaliser vos intentions en ce domaine. Allez de l'avant sans crainte afin de vous rapprocher du but auquel vous attachez une particulière importance. Soyez prudent et sérieux.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE
La plupart de vos initiatives donneront de bons résultats, à condition que vous ne les réalisiez pas précipitamment. Vous aurez un emploi du temps particulièrement chargé.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE
De nombreuses obligations vous incombent mais votre ténacité vous permettra d'en venir à bout sans trop de mal. Ne cédez pas aux tentations onéreuses. Une satisfaction sentimentale vous sera particulièrement agréable; c'est le moment de proposer.

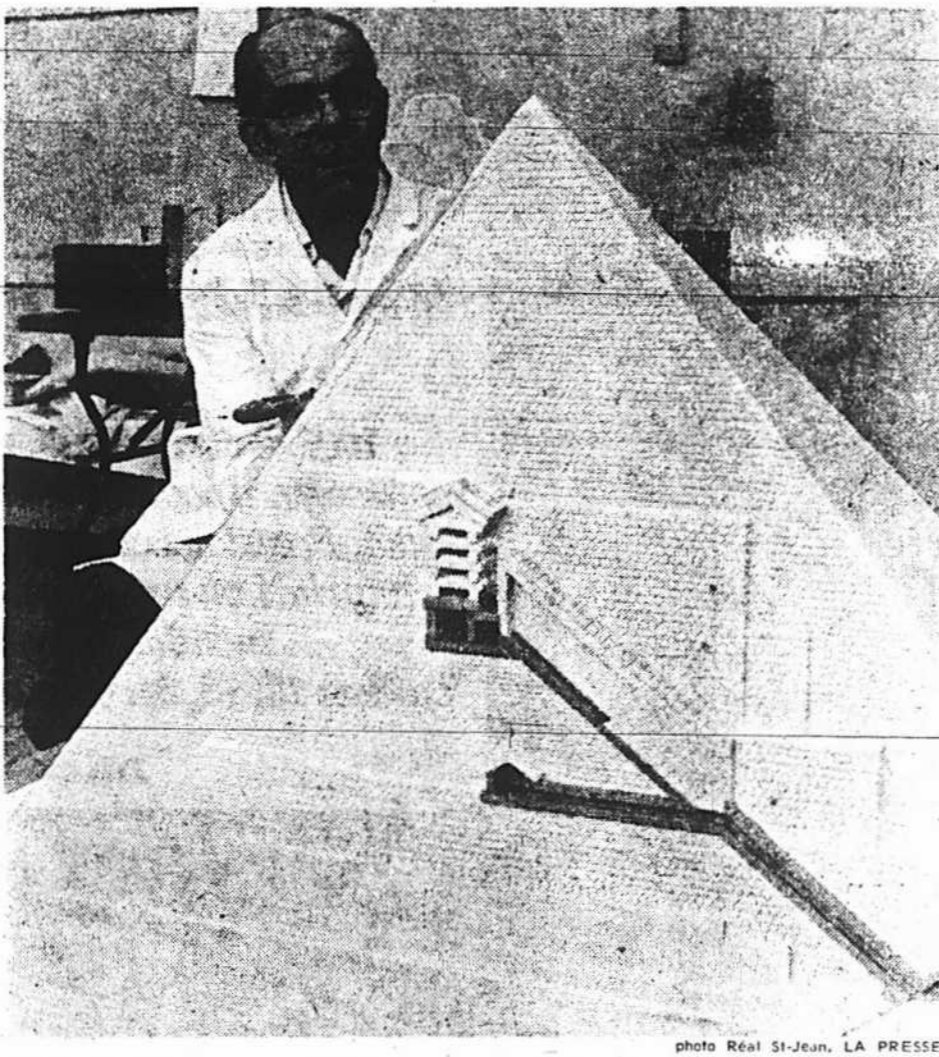
DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU
En agissant avec réflexion, vous pourrez améliorer votre situation financière et raffermir l'équilibre de votre budget. La réussite vous sourira si vous faites preuve de réalisme. Un événement favorable se produira en fin de semaine. Soyez patient.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS
Un incident imprévu vous contraindra à modifier certains de vos projets. Faites bon coeur contre mauvaise fortune. Votre jugement et votre vitalité vous mettront en mesure de faire face à vos responsabilités professionnelles. Tenez compte des aspirations de votre intime.

Le créateur du décor des "Dix commandements" construit une pyramide au musée de Montréal



M. Antoine Polizois en train d'achever "sa" pyramide de Chéops. La coupe transversale permet de voir les couloirs menant à la chambre mortuaire du roi (celle du haut) et de la reine, située à un plan inférieur.

par Lily TASSO
Dans un atelier éclairé situé au deuxième étage du Musée des Beaux-Arts de Montréal, un homme "s'amuse" à faire des maquettes montrant l'évolution de l'architecture depuis l'Égypte antique. C'est M. Antoine Polizois qui termine en ce moment la pyramide de Chéops, une des Sept Merveilles du monde.

Depuis son engagement au musée le 19 avril dernier, l'artiste a "construit" un mastaba de la IIIe dynastie (monument funéraire comprenant une chapelle et une salle mortuaire) et la pyramide de Djoser à Saqqarah, faite d'une succession de six mastabas de tailles décroissantes, avant de s'attaquer à la grande pyramide de Chéops à Gizeh.

Il travaille sur une échelle de 1/200 avec du plâtre de Paris qu'il sculpte minutieusement et peint, afin de lui donner la couleur de la pierre. "Savez-vous combien de pierres j'ai taillées dans cette pyramide? Pas moins de 30.000!"

Proportions colossales
La superficie de cette pyramide - environ 368.160 pieds carrés - pourrait loger confortablement et en même temps St-Pierre de Rome, la cathédrale de Florence, celle de Milan; Westminster Abbey

et la cathédrale St-Paul, de Londres, nous fait remarquer l'artiste. Sa hauteur est de quelque 100 pieds de moins,

que la Place Ville-Marie! Mastabas et pyramides sont parmi les premiers monuments de pierre. Ils datent

de 2400 et 2600 avant J.-C. Le prochain projet de M. Polizois consistera à tenter de reconstituer le temple de Ramses III à Karnak.

"C'est le seul temple construit par un même pharaon de la XXe dynastie. Il montre l'évolution de la pierre de construction avec ses lignes nouvelles, ses colonnes sculptées et peintes. C'est l'art à son zénith", déclare l'artiste.

Celui-ci travaille sur un plan très précis qu'il fait lui-même. Il en a l'habitude, après 46 ans de carrière en Égypte où, ses études d'architecte en Italie terminées, il devint vite directeur du décor aux studios de cinéma égyptien.

Un Oscar du roi Farouk

M. Polizois ne compte pas moins de 600 films à son actif. Il a remporté trois premiers prix, une médaille d'or et un troisième prix. Le roi Farouk lui a remis un Oscar en février 1952, peu de temps avant son exil d'Égypte.

Cet expert a fait les décors de films célèbres: "Les Dix Commandements" de Cecil B. de Mille; "Cléopâtre" de la 20th Century; et "Le fils de Cléopâtre" produit par Seven Film de Rome.

Arrivé à Montréal il y a moins d'un an pour y retrouver les siens, car sa femme, ses deux fils et sa fille l'avaient précédé, M. Polizois, âgé de 64 ans, cherchait à s'occuper. Il est allé voir M. Georges Gauthier, des Partenaires Associés, agence de placement bénévole pour hommes et femmes de plus de 45 ans. Intéressé par son expérience, celui-ci l'a recommandé à M. D. Carter, le directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

"J'avais rendez-vous à 9h du matin et à 10h, j'étais déjà au travail", relate M. Polizois, qui n'a pas de mots assez élogieux pour M. Gauthier et ses Partenaires Associés.

Ne l'ont-ils pas aidé à commencer une nouvelle carrière à un âge considéré comme celui de la retraite? Une carrière qui, de plus, l'amuse? Et qui amusera longtemps ce "jeune" dont la grand-mère est morte à 104 ans.



J'ai déjà écrit et je n'ai pas reçu de nouvelle. Je vous écris de nouveau. Je suis née le 8 octobre 1915 à 9 heures du matin et j'aimerais connaître mon décan et mon ascendant. Ce que me réserve la présente année. Merci.

qu'un de votre entourage soit affecté par la maladie et que votre propre santé s'en ressent, par le soucis que vous vous ferez. Ce que vous pouvez faire de mieux cette année c'est de tenter de demeurer calme et de voir les choses avec sang froid. Vous êtes très Balance et recherchez sans cesse l'équilibre: essayez de le conserver et de ne pas prendre panique devant quoi que ce soit. Car tout s'arrange.

L'imagination joue un rôle très important dans votre vie. Vous voyez facilement les choses plus dramatiques qu'elles ne le sont, aussi rappelez-vous que cette année vous devez conserver la tête froide et agir sans hésitation lorsque c'est nécessaire. Bonne chance madame. Dans quelques mois Jupiter viendra à votre secours.

Pourriez-vous me donner les ascendants de ma famille. Mon mari est né le 29 juillet à 4 h 30 a.m. Moi le 18 octobre à 11 heures le soir. Nos enfants le 3 avril à 8 h le soir et le 16 décembre à 5 h le matin. Merci infiniment.

Mme Paul T.
Votre mari est Lion ascendant Cancer. Comme vous ne mettez pas l'année, ça reste vague. S'il est né dans une année où existait l'heure avancée il pourrait être ascendant Lion.

De toutes façons, il est préférable de faire des calculs lorsque l'ascendant se situe fin d'un signe, début de l'autre. Pour ce faire, il faut l'année de la naissance. Vous êtes Balance ascendant fin Cancer, peut-être Lion. Celui de vos enfants qui est né le 3 avril est Bélier ascendant Scorpion. L'autre est Sagittaire ascendant Sagittaire.

"Mille arts, une solidarité"

par Cécile Brosseau

"Mille arts, une solidarité" tel est le titre d'un ouvrage réalisé par Jeune Afrique Edition pour l'Agence de coopération culturelle et technique et qui sert également de thème à l'exposition internationale d'artisanat qui se tient actuellement, jusqu'au 15 août, aux Galeries d'Anjou dans le mail Eaton et Simpson.

Cette exposition qui, comme la brochure de présentation est d'une tenue exceptionnelle, a été inaugurée mercredi soir par l'hon. Jean-Paul l'Allier, ministre québécois des Communications, en présence de M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique de plusieurs représentants des pays participants.

Dans le français impeccable et clair qu'on lui connaît M. Jean-Marc Léger a expliqué ce qu'était cette agence.

Le 20 mars 1970 s'achevait à Niamey la deuxième conférence des pays entièrement ou partiellement de langue française les représentants de 21 Etats répartis sur tous les continents créaient l'Agence de coopération culturelle et technique.

Ces Etats étaient: la Belgique, le Burundi, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Haute-Volta, le Luxembourg, la République malgache, le Mali, l'île Maurice, Monaco, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Tunisie et la République du Vietnam. Quelques mois plus tard, Haïti venait à son tour se joindre à ces pays.

L'Agence a pour missions essentielles d'aider les Etats membres à assurer la promotion et la diffusion de leurs civilisations respectives, d'encourager la connaissance mutuelle des peuples intéressés et de favoriser, chez ceux-ci, la formation d'une opinion publique éclairée sur les cultures des pays représentés au sein de l'organisation. La brochure de présentation

de même que l'exposition donneront à tous ceux qui en prendront connaissance la nostalgie du voyage d'abord, mais surtout le désir de mieux connaître les civilisations représentées dans toutes ces pièces d'artisanat

qui présentent un caractère d'authenticité et susceptibles d'une utilisation pratique par d'éventuels acquéreurs dans les domaines de l'habillement (bijoux et tissus), de la décoration intérieure (tapis, coussins, bibelots, cendriers

etc.) et des arts ménagers (vaisselle, poterie etc.). Cette exposition itinérante inaugurée à Tunis et récemment présentée à Monaco, comprend également une exposition de plus de 300 livres africains francophones.



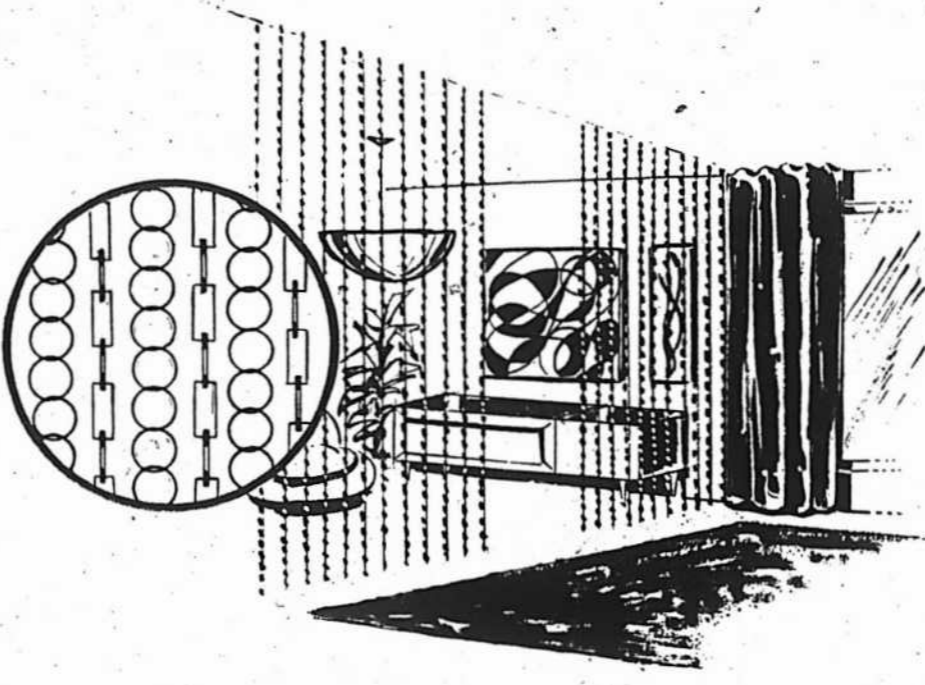
Le ministre québécois des Communications inaugurerait mercredi soir aux Galeries d'Anjou, une exposition internationale d'artisanat qui se poursuivra jusqu'au 15 août inclusivement. Organisée par l'Agence de coopération culturelle et technique, cette exposition itinérante groupe plusieurs centaines de pièces fournies par une vingtaine de pays membres de l'Agence. Sur la photo prise le soir de l'inauguration, de gauche à droite, Mme R. Guernier, attachée à l'Agence de coopération culturelle et technique, le ministre l'Allier, M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Agence et Mlle Labit, du Niger.



Tenture argentée ou dorée

Vous aimeriez bien diviser une pièce, tout en laissant pénétrer l'air et la lumière. Votre budget est limité, vous ne pouvez acheter ces rideaux de perle de bois ou de plastique qui coûtent trop cher. Vous n'aimez pas le tissu qui assombrit la pièce. Notre suggestion: des chaînes en métal dorées, entremêlées de chaînes argentées. Vous

trouvez des anneaux de toutes les formes et de toutes les grosseurs dans les grandes quincailleries ou chez le marchand de métaux de construction ces chaînes se vendent au pied. En voyant les multiples modèles vous pourrez faire des arrangements vraiment originaux pour un prix très abordable. Vous pourrez même y suspendre votre tableaux et vos cadres.



**vosre médecin
vous parle**

Prévention coronaire

par le Dr T.R. Van Dellen (collaboration spéciale)

La pensée du jour: Le rictus (rajeunissement facial) peut donner une apparence plus jeune mais ne rajoint pas l'organisme.

Un taux élevé de cholestérol dans le sang augmente le risque d'une attaque cardiaque causée par le durcissement des artères coronaires. Toutefois, faire baisser le taux de cholestérol au moyen d'un régime ne diminue pas nécessairement les risques d'avoir une attaque cardiaque. Ceci est au centre de la polémique sur le cholestérol, un débat qui se poursuit depuis plus d'une décennie.

Le durcissement des artères, y compris celui des vaisseaux coronaires chargés de fournir le sang au muscle du cœur, est un processus bien complexe. Les autres constituants du sang ont, à un moment ou l'autre, aussi été blâmés pour ce phénomène. Et il en fut également ainsi des changements dans les parois artérielles provoqués par une blessure ou une intervention chirurgicale. Le stress émotionnel, le manque d'exercice, l'obésité, les diverses hormones, l'hypertension et l'hérédité sont aussi en causes. Ce qui explique pourquoi les régimes qui font baisser le taux de cholestérol n'empêchent pas toujours les attaques cardiaques.

beaucoup de cholestérol. La question de savoir si la formation de ces dépôts est due ou non à une trop grande quantité de cholestérol dans le sang est bien discutable.

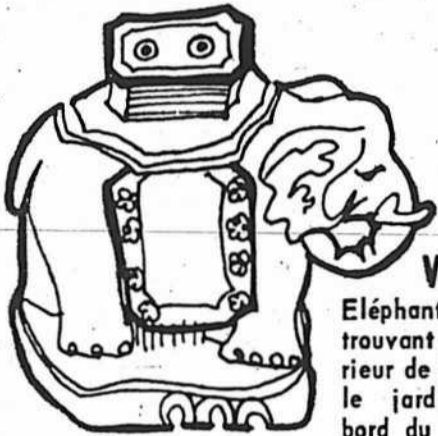
Les dépôts gras peuvent être provoqués chez les animaux en laboratoires en leur donnant de grandes quantités de cholestérol. Les adversaires de ce procédé soutiennent que les lésions chez les animaux ne sont produites que d'une façon artificielle et qu'elles n'ont pas l'apparence ou l'étendue histologique des plaques chez les humains.

De plus, il existe une corrélation entre la quantité de gras dans le régime de plusieurs groupes ethniques et l'incidence des attaques cardiaques. Plusieurs de ces études ont été conduites sur des individus qui ont immigré dans un autre pays et qui ont changé leurs habitudes de vie et de nourriture.

Les médecins qui croient au rôle que peut jouer le cholestérol dans les attaques cardiaques désirent que tout le monde mange moins de gras animal et saturé, d'œufs, de beurre, de lait entier, d'hydrates de carbone et de sucre. Dans un tel régime, les gras saturés sont remplacés par des gras polyinsaturés (principalement des huiles végétales). Mais plusieurs autorités dans ce domaine ne sont pas encore convaincues qu'il existe une évidence suffisante pour appuyer ce point de vue.

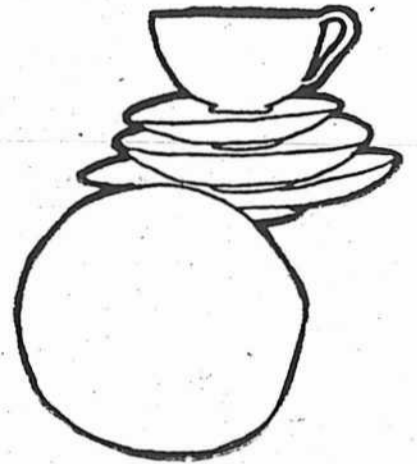
COLLECTIONNEUR DE TIMBRES DE NEW YORK
désirent acheter collection ou accumulation de timbres. Serait à Montréal, 6-7-8 août pour rendez-vous.
Appeler à l'Hôtel Reine Elizabeth
861-2269
demandez M. Louis Csepregy

OUVVERTURE

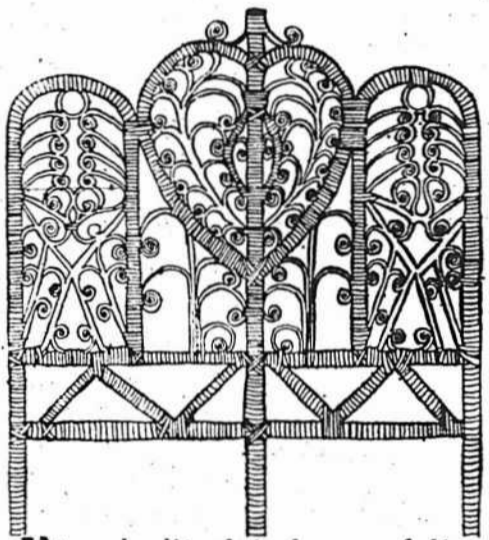


VIET-NAM
Eléphant de céramique trouvant sa place à l'intérieur de la maison ou dans le jardin. Commode au bord du lit ou près d'une chaise. Prix rég.: 49.99
34.88

JAPON
Marmite "kama" tout usage de céramique - vraiment ce qu'il y a de meilleur pour faire rôtir un poulet. Vous pourrez aussi y faire fumer vos viandes. Prix rég.: 69.88
59.88

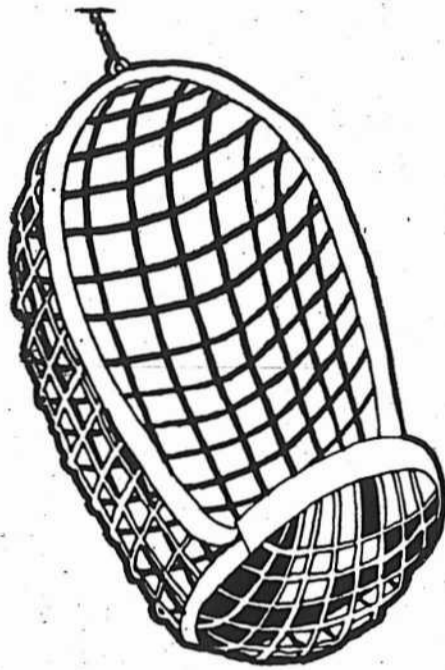


Pour votre table, 5 pièces de vaisselle de porcelaine blanche. Prix rég.: 2.99
1.99



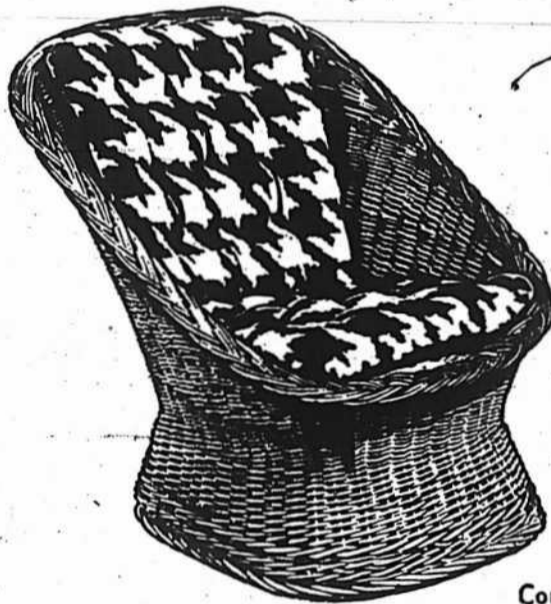
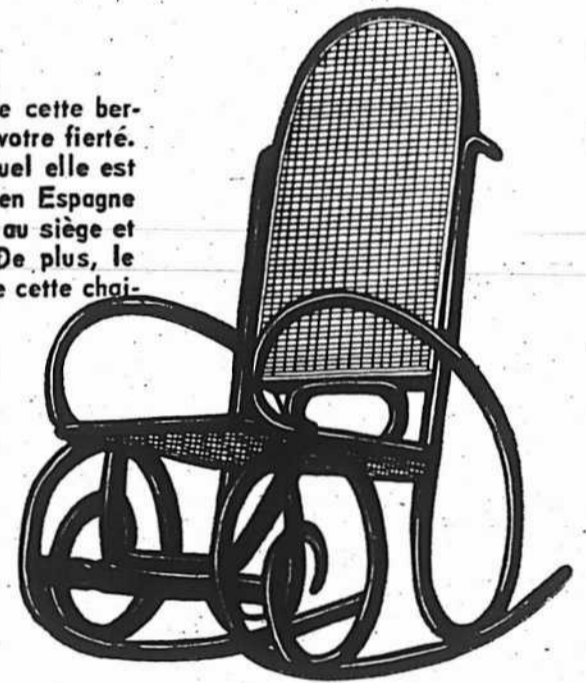
Têtes de lit victoriennes faites de rotin

	Prix régulier	Prix réduit
Modèles pour lits jumeaux	14.99	12.88
Modèles pour lits à deux places	19.99	16.88
Tres grands modèles	29.99	24.88



HONG-KONG
Balancoire-panier grand modèle de rotin munie d'une chaîne. Prix rég.: 39.88
29.88

ESPAGNE
Le confort durable de cette berceuse fera sûrement votre fierté. Le bois dur avec lequel elle est fabriquée à la main en Espagne donne plus de valeur au siège et au dossier cannés. De plus, le noyer ajoute au fini de cette chaise. Prix rég.: 69.88
59.95



YOUGOSLAVIE
Ces chaises-nymphes grand modèle nous arrivent directement d'Europe et vous procureront tout le confort voulu près de votre piscine ou sur votre patio à un prix incomparablement bas. Prix rég.: 15.88
15.88
Coussinets - coton imprimé 7.99



GRECE
Portez fièrement en bandoulière ce sac aux usages innombrables. Prix rég.: 2.99
1.88



Vous retrouverez tout l'exotisme du Mexique grâce à ces meubles. Les sièges ainsi que le dessus de la table sont faits de peau de porc naturelle. Dossiers des chaises: 29 1/2". Hauteur de la table: 25". Diamètre du dessus de la table: 27 1/2". Prix rég.: 19.88
Chaises à l'unité: 15.88 Table: 15.88



ETATS-UNIS
Offrez à l'homme qui aime bien se détendre confortablement la berceuse pivotante "Exécutive" et le tabouret qui l'accompagne. Prix rég.: 149.88
129.88



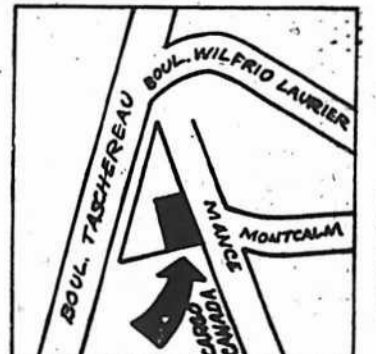
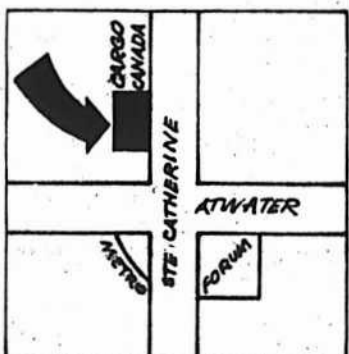
AUSTRALIE
Ces tapis de peau de mouton à toison moelleuse vous sont offerts dans une gamme de teintes. 3'x4 1/2". Prix rég.: 19.88
15.88

Plus de 10,000 articles...

CARGO CANADA

4026 ouest, rue Ste-Catherine Tél. 935-0825
2771 rue Mance, Ville Laflèche Près du Boul. Taschereau Tel. 671-0862

Aubaines valables jusqu'au 7 août.



La CUM se donne un avocat permanent

Me Jean Mercier, avocat au service du contentieux de Montréal, vient d'être nommé premier et seul avocat permanent de la Communauté urbaine de Montréal.

Me Mercier, qui était attaché à la section des droits immobiliers, au contentieux de Montréal, travaillera principalement au projet des nouvelles lignes du métro de la Communauté urbaine, en ce qui concerne les expropriations et les questions pertinentes à cette partie du projet.

Il était à l'emploi de Concordia depuis 23½ ans, ce qui lui a permis de travailler

successivement sous les directives de six chefs du contentieux.

En vertu d'une résolution du comité exécutif de Montréal, Me Mercier est "prêté" à la Communauté urbaine.

D'ailleurs, tous les employés de Montréal qui travaillent pour le compte de la Communauté urbaine sont ainsi "prêtés" du fait que la Régie des rentes du Québec n'a pas encore reconnu officiellement le règlement de la Communauté urbaine établissant les normes de la caisse de retraite des employés de cette dernière.



Me JEAN MERCIER

Laval adopte un règlement sur la qualité des aliments

Le conseil municipal de Laval vient d'adopter un règlement destiné à protéger la population et à assurer la qualité des aliments fabriqués, entreposés ou vendus dans les limites de la ville.

S'il contient les prescriptions que l'on retrouve dans les règlements semblables déjà en vigueur dans les autres villes, le règlement de Laval va plus loin dans certaines de ses exigences.

Il a ainsi décrété que "la date de la mise en bouteille, de la mise en boîte, de la mise en conserve ou de l'emballage de tout aliment doit être indiquée lisiblement sur tout contenant d'aliment".

Les observateurs et des spécialistes du droit municipal ont nettement l'impression qu'une telle prescription outrepassait les pouvoirs d'une municipalité et qu'une grosse entreprise de mise en conserve ou d'emballage d'aliments pourrait facilement en contester la validité.

Dans son ensemble, le règlement, comme l'a souligné le maire Jacques Tétrault, comble une lacune et mettra un terme à certaines pratiques novices pour le consommateur lavallois. Certains marchands profitent de l'absence de règlement pour écouler à Laval des stocks

d'aliment, dont la qualité était douteuse et qu'ils ne pouvaient écouler dans les villes voisines, à Montréal par exemple.

L'adoption du règlement à la dernière séance du conseil ne règlera pas cependant tous les problèmes. La ville a dans les premiers jours de son existence créé un service de Santé (règlement No 2, adopté le 25 août 1965); mais ce service est inopérant, n'ayant ni directeur ni personnel. C'est l'unité sanitaire du ministère des Affaires sociales qui assure ce service. "Le personnel de l'unité a souligné le maire, fait son possible, mais ne suffit pas à la tâche".

COLLEGE DE ROSEMONT C.E.G.E.P.

SESSION D'AUTOMNE 1971

Cours du soir

Du 1er septembre au 23 décembre 1971

Biologie	301	331		
Chimie	111	101	201	202
Français	302	402	502	414 924
Histoire	961			
Mathématiques	111	101	103	203
Philosophie	101	201	401	225
Physique	111	102	926	
Psychologie	900	901	903	904 211
Sciences sociales	920	942	960	
Droit des affaires	107			
Comptabilité	201			
Org.-de-l'entreprise	116			
Informatique	900 (Aucun prérequis)			
Expression corporelle				
Expression corporelle:				
Golf				

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 17 AOUT 1971

Pour de plus amples renseignements:

COLLEGE DE ROSEMONT
EDUCATION PERMANENTE
6400, 16ième Avenue
Montréal (408e)
Tél: 376-1620 poste 246

Sans être consultée, Sainte-Scholastique subit une amputation

Le conseil municipal de Sainte-Scholastique fera savoir au gouvernement et au député Zoël Saindon qu'il n'est pas du tout content de la façon par laquelle la ville de Lachute a été autorisée à annexer une partie de son territoire.

Il a pris une décision en ce sens, à sa dernière assemblée, après que le maire

Paul-Emile Lacombe eut raconté comment il avait tenté vainement de s'opposer à un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale au début de juillet.

Selon le maire Lacombe, Sainte-Scholastique n'a jamais été avisé officiellement des intentions de Lachute. "Je ne puis même pas vous dire la superficie exacte du

terrain annexé", dit-il, tout en reconnaissant avoir eu deux entretiens privés sur le sujet avec le député Saindon. La loi autorisant l'annexion et portant le numéro 156, a été sanctionnée le 10 juillet dernier.

Certains conseillers n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère, allant même jusqu'à se demander ce qu'ils

faisaient au conseil et s'interrogeant sur l'attitude du gouvernement qui, après avoir fusionné tant de municipalités, ne tient pas compte du nouveau conseil.

"On fait de Sainte-Scholastique ce qu'on veut. On fusionne, on ampute le territoire comme on veut, sans même consulter les intéressés... Est-ce à dire que, quand

on envisagera certains développements pour la ville, ce sera Québec qui décidera et que ce seront les villes voisines qui en bénéficieront? Alors, pourquoi Sainte-Scholastique a-t-elle un conseil municipal?"

Ce sont là les réflexions émises par les conseillers, dont quelques-uns s'en sont pris au député Saindon, l'ac-

cusant d'avoir tramé l'annexion d'une façon "antidémocratique".

On demanda donc au greffier de rédiger une lettre de protestation à l'endroit du gouvernement et du député d'Argenteuil. "Ca ne donnera rien, lança un conseiller, mais on saura que nous ne sommes pas contents".



Penser à vous en premier nous fait rester premiers.



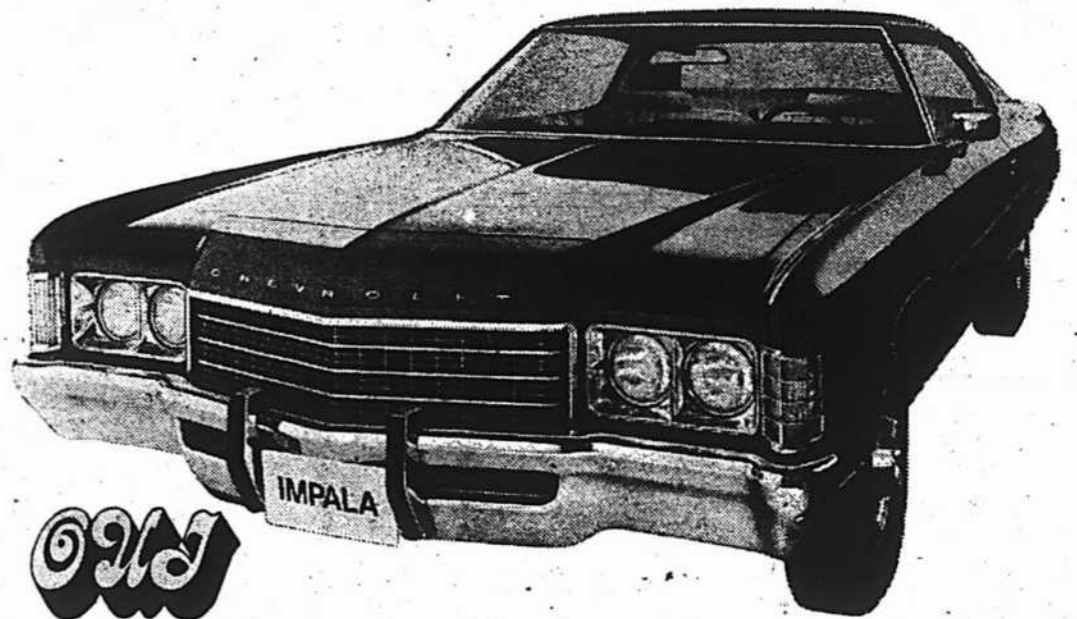
Offres Uniques Imbattables

Pour les modèles de voitures, c'est la fin de l'année. Les acheteurs de Chevrolet font des affaires sensationnelles avec la Chevelle, la Chevrolet, la Camaro 1971 (et avec toutes les Chevrolet).



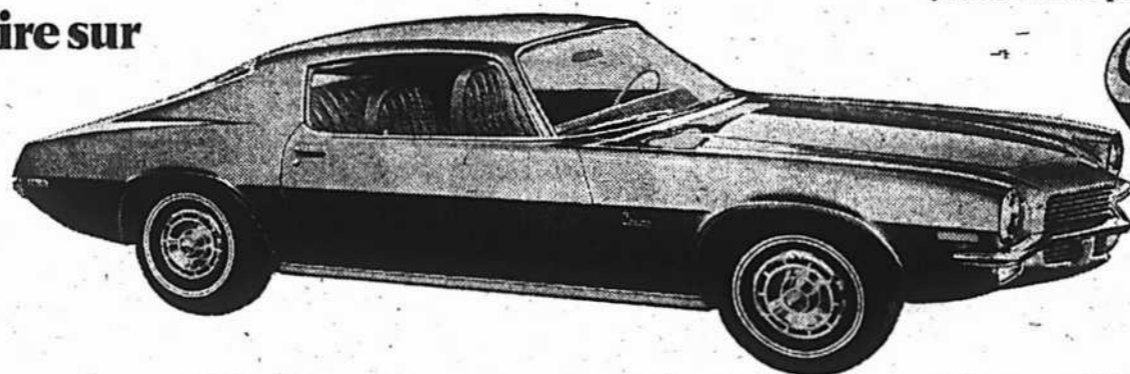
Il y a de grosses économies à faire sur la Chevelle.

Est-ce que vous recherchez maniabilité pour la circulation en ville, confort sur la route, sûreté partout où vous allez! Ne cherchez plus. La Chevelle vous offre tout cela. En plus, elle vous offre des lignes jeunes et qui resteront jeunes. On ne fait pas plus avantageux.



De grosses économies aussi sur l'Impala.

La plus grande Impala jamais fabriquée... et la voiture la plus avantageuse de l'année. Voyez plutôt: empattement de 121½ pouces, servo-freins avec disques à l'avant et double maître-cylindre, pavillon à double paroi d'acier, membrures de renfort dans les portes, et tout cela dans la plus spacieuse de toutes les voitures. Vous ne trouverez pas de voiture pareille qui vous permette des économies pareilles.



Super-économies avec la super-mordante: la Camaro.

La voiture sport à quatre places. Celle qui plait aussi bien à l'amateur de belles performances qu'au père d'une petite famille. La Camaro: une voiture basse, une voiture maniable grâce à son empattement de 108 pouces; un choix de moteurs six cylindres ou V8; des freins à disque à l'avant; une suspension à ressorts à boudin. Offrez-vous votre Camaro à des conditions imbattables.

Le concessionnaire Chevrolet est prêt à vous dire **Passez le voir.**

Un air qu'il fait bon respirer.

Les choses vont bon train dans la lutte contre la pollution de l'atmosphère. En particulier grâce aux importants efforts réalisés par Chevrolet au cours des dix dernières années pour réduire la pollution causée par l'automobile. Dès le début des années 1960, Chevrolet a en effet commencé à installer des dispositifs antipollution sur ses

moteurs. Actuellement, chaque Chevrolet 1971 est équipée de façon à éliminer 80% des émissions d'hydrocarbures et environ les deux tiers des émissions d'oxyde de carbone. Vous pouvez faire votre part dans la lutte antipollution. Maintenez votre moteur parfaitement mis au point et faites vérifier régulièrement les dispositifs antipollution. L'air sera bon à respirer.



Bouclier ceinture et baudrier. L'idée de votre vie.

TARZAN



LE PAPA DE LILI



PHILOMENE



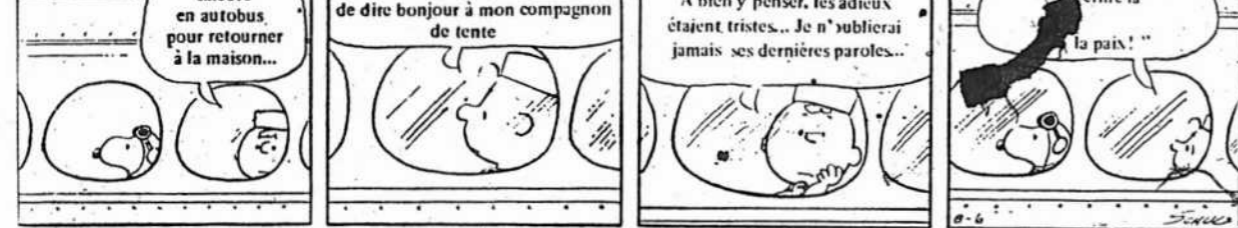
RUE DES FAINEANTS



LES LATULIPE



PEANUTS



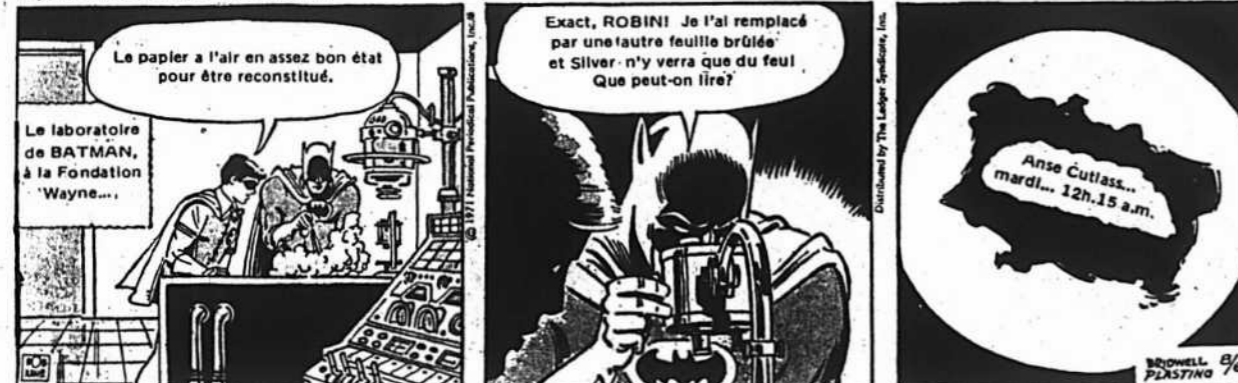
MON ONCLE



FERDINAND



BATMAN ET ROBIN



SAMEDI, JOUR D'EMPLETTES FAMILIALES

Chez SIMPSONS



EN VENTE EN VILLE, À FAIRVIEW ET AUX GALERIES D'ANJOU

(sauf indication contraire)



Vestes élégantes en cuir antique

Prix Simpsons **9⁹⁹**

Pour dames. Une nouveauté pour l'automne offerte à prix avant-saison. Devant droit ou croisé, poches en blais. Brun naturel. Taille moyenne. Rayon 731 au troisième. En ville seulement.

Pas de commandes postales et téléphoniques.

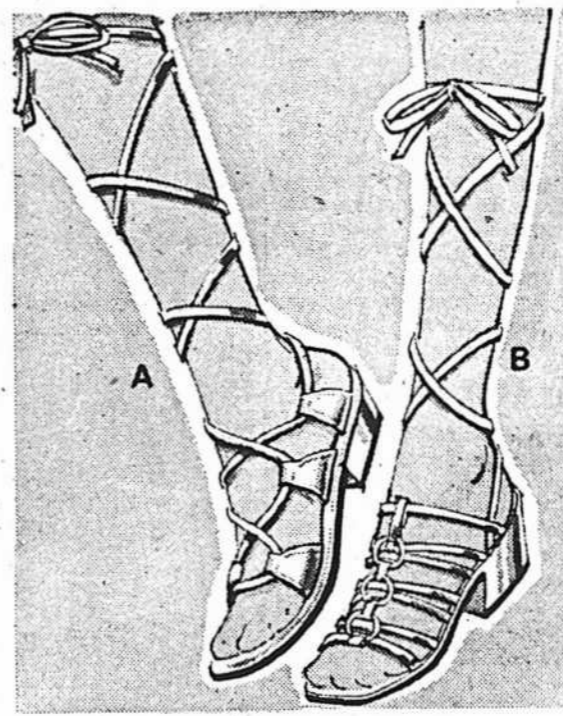


Rabais 19% sur pantalon sport

Rég. 4,98 **3⁹⁹**

Pour fillette. Un beau pantalon d'été en coton sans repassage. Modèle à la mode, taille basse et jambes évasées. Gai imprimé en ton coquelicot sur blanc. Tailles 7 à 14.

Rayon 745 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou. Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221.

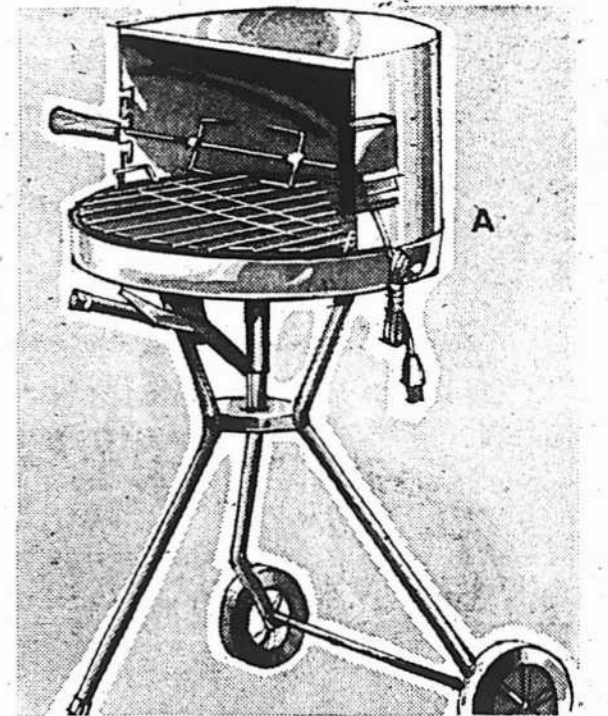


Sandales gladiateur importées d'Italie

Prix Simpsons **7⁹⁹**

Pour dames. Les sandales "gladiateur"...si amusantes à porter avec vos shorts. Choix de deux versions (A) talon bas ou (B) talon haut avec lanières se nouant dessus ou au dessous du genou. Blanc 5 1/2 à 9. Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**



Rabais 3.11 à 4.11! barbecues motorisés

Construction acier. Moteur électrique, broche réglable 6 positions, grilles réglables, 2 roues.

A. Avec hotte conventionnelle, Rég. 21,99 **17⁸⁸**

B. Avec hotte-réchaud, Rég. 22,99 **19⁸⁸**

(Non représenté).

Rayon 755 au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

SOLDE DE ROBES

De notre stock régulier d'été.

Orig. \$14. à \$16.

\$5

Venez tôt faire votre choix. Profitez d'un tel bas prix pour en acheter plus d'une. Tissus "Arnel", voile ou coton, Modèles droits, chemisier ou robe-manteau. Tons unis et imprimés dans le groupe. 10 à 18 ans. Rayon 734 au troisième. Aussi à Fairview et Anjou. Pas de commandes postales et téléphoniques

SAMEDI 1 AOÛT

JOUR DE FOIRE

CHEZ SIMPSONS

À FAIRVIEW

Venez tôt...et profitez des centaines d'aubaines "Jour de Foire" dans tout le magasin. Surveillez les affiches et faites des économies intéressantes.

Demain à Terre des Hommes

BELGIQUE — L'organiste belge Hubert Schoonbroodt, à 15h, 16h, 17h, 18h et 20h30. Une dentellière, Mme Meulenberg donne une démonstration de son travail de 15h à 19h. (Adultes, 50 cents. Jeunes, 25 cents).

BULGARIE — De 11h à 13h et de 15h à 21h, projection continue de courts métrages sur la vie en Bulgarie et de films pour enfants. Spectacles de danse et musique du folklore bulgare à 18h et 20h, en semaine; à 18h, 19h et 20h, les samedi et dimanche. (Entrée gratuite).

CINEMA ONF — Court métrages de 12h à 17h. Longs métrages à 20h30: "Les vrais cousins" de Jacques Godbout et "Les Rochassiers" de Marc Hébert. (Entrée gratuite).

ENFANTS — Festival de films: "La boue magique" et "Le gros et le petit", au total, 53 minutes de projection continue. (Entrée, 25 cents).

ESKIMO, L'HOMME DU NORD — Projection continue de 3 films: "Les Esquimaux", "People of the Rock", "Tuktu and the Magic Spear". La famille Ukalerk sculpte des figurines dans la pierre de savon. (Entrée, 25 cents).

INDE — Artistes hindous dans un répertoire de musique, de chant et de danse classique et folklorique à 12h30, 14h30, 16h30 et 20h. (Adultes, 50 cents. Jeunes, 25 cents).

KIOSQUE "A" — Variétés Pauline Marchand: spectacle pour enfants à 14h. (Entrée gratuite).

KIOSQUE INTERNATIONAL — A 20h Frida Boccara, chanteuse. (Entrée, \$2.00).

LAC DES REGATES — A compter de 11h, ski nautique, Coupe du Québec.

LIAISON — Programmé continu de télévision en circuit fermé. Interview de spécialistes en "Sciences pures: Biologie, astronomie, etc." Projection de courts métrages sur le sujet discuté. (Entrée gratuite).

MARIONNETTES — "Pierre et le Loup", à 14h et 16h en français, à 15h en anglais. (Entrée, 50 cents).

MEXIQUE — Les Mariachis à compter de 17h. (Entrée gratuite).

MOSAÏQUE ETHNIQUE — Danse, musique et chants du folklore des Philippines à 15h et 19h30. (Entrée, 25 cents).

MUSIQUE DU MONDE — Récitals à: 12h et 15h, Pierre Grandmaison, organiste. 17h, Carla S. Birnbaum, harpiste. 19h, Penelope Peters, pianiste. 21h, Shary Flett, chant. Entre les récitals, un organiste touche l'orgue électronique Yamaha. (Adultes, 50 cents. Jeunes, 25 cents).

ORIENTAL — Spectacle d'acrobates et de magiciens chinois à 14h, 16h, 18h et 20h. (Adultes, 50 cents. Jeunes, 25 cents).

CINEMATHEQUE FRANÇAISE — Projection d'un long métrage à compter de 13h: "Les parents terribles" Fr (1948) de J. Cocteau avec Jean Marais et Josette Day.

CINEMA AFRICAÏN — A 14h et 18h "La grande case Balimbeke" (Cameroun). A 16h et 20h: "Borom Sarret" (Sénégal).

PLACE DES NATIONS — A 20h30, Léo Ferré, chansonnier. (Entrée, \$1.50).

PLACE DU SOLEIL — A 15h, 18h et 20h30: "Los Quinchamalí", Café servi gratuitement. (Entrée gratuite).

THEATRE DE LA LAGUNE — Théâtre, Le Castelier, marionnettes. A 13h "Voyage interplanétaire", à 14h30 "Les sciences d'humour" et à 16h "Music Hall". (Entrée, 50 cents). A 20h, Festival Lyrique (Louise Lecavelier, Claude Corbeil, J.-L. Pellerin). (Entrée, \$2.00).

THEATRE DU CANADA — A 20h: Théâtre du Rideau Vert: "Quarante carats" de Barillet et Grédy. (Entrée, \$2.00).

URSS — Spectacles à 17h, 18h30 et 19h30. (Adultes, 50 cents. Jeunes, 25 cents). (Entrée au pavillon-Adultes, 50 cents. Jeunes, 25 cents).

VISITEZ LES USA — De 11h à 21h00, spectacles continus. Le thème de la semaine: "Musique des montagnes du sud". (Adultes, \$1. Jeunes, 50 cents).

LA RONDE — SPECTACLES NAUTIQUES A 17h, 15h30, 17h et 19h. (Gratuit).

Le coroner recommande à Granby d'engager un plus grand nombre de pompiers permanents

par Réal BOUVIER

Le coroner Henri Picard, de Granby, a rendu cette semaine un verdict de morts accidentelles à la suite de l'incendie où deux jeunes gens ont perdu la vie, le 8 mai, dans cette localité.

L'enquête du coroner avait eu lieu le 9 juillet, mais le coroner Picard avait préféré attendre la transcription des notes sténographiques avant de rendre son verdict.

Même s'il note que rien n'indique qu'il y ait eu responsabilité criminelle de la part de quelqu'un, le coroner énonce dans son verdict des constatations et des recommandations.

Le Dr Picard souligne d'abord le fait que la propriété de l'édifice laissait fortement à désirer: des déchets de papier et du bran de scie se trouvaient dans la région où l'incendie a pris naissance. Il

croit d'autre part que la cause principale fut la négligence d'un des locataires qui a lui-même avoué avoir lancé une allumette en sortant de l'immeuble, sans s'assurer si elle était bien éteinte.

Le coroner note également qu'il y a eu confusion ou négligence de la part des policiers-pompiers de la ville de Granby. Il recommande à ce chapitre qu'il y ait un policier-pompier de plus, tous

jours de service au poste, surtout la nuit, le dimanche et les jours de fêtes. De plus, il signale que deux pompiers spécialisés et une vingtaine d'autres volontaires, de même qu'une seule pratique par année pour ces derniers est insuffisant. Il recommande enfin que la ville de Granby soit dotée d'un plus grand nombre de pompiers permanents.

En terminant, le coroner exprime l'opinion qu'un des policiers-pompiers de Granby appelé à faire évacuer les occupants de l'immeuble "aurait pu au moins tenter de sauver les deux victimes qui se trouvaient dans le même appartement que deux autres qu'il a sauvées". Ce qui n'a pas été fait. Pourquoi? Le coroner ne répond pas à cette question.



Tommy dit:

"Il était une fois, une grande dame, qui commanda de son ALFA ROMEO, du veau SCALOPINE au MARSALA". Et depuis...

Le CURBO ITALIANO est encore là. Imaginez-vous un seul instant, commander et déguster un délicieux repas italien complet à l'épicurien Curb Service du fameux TOMASSO. Rendez-vous à l'enseigne du CURBO ITALIANO, au Coin de la Piazza Tomasso, et vous aussi dégustez une collation ou un repas italien complet dans votre auto.

PIAZZA TOMASSO
Le restaurant italien de Granby
Montreal depuis plus de 17 ans
Débarqué à la SAVANE
RESERVATIONS 739 6331
STATIONNEMENT GRATUIT

Ils avaient "oublié" d'acquitter la facture

Trois touristes américains se sont vu imposer des amendes de \$100, hier, après avoir reconnu leur culpabilité, devant le juge Albert Malouf, à l'accusation d'avoir quitté le Holiday Inn de la

rue Sherbrooke sans prendre soin d'acquitter une facture au montant de \$248.30.

Il s'agit de Helena Carroll, 30 ans, de Riverton, au New Jersey, Joseph Di Rosa, 40 ans, de Philadelphie, et James Castor, 35 ans, d'Arlington, Pennsylvanie. Après avoir habité pendant trois jours au Holiday Inn, tous trois ont fui frauduleusement

pour se rendre à Belleville, en Ontario, où ils ont finalement été appréhendés pour un délit de même nature.

En plus de leur imposer une amende de \$100 chacun, le juge Malouf a également condamné les coupables à trois jours de prison.

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de grasse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces redoublent de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

De lourdes peines d'emprisonnement à Koaches, Sheehan, Vincent et Hotte

Le juge Henri Masson-Loranger a imposé de lourdes peines d'emprisonnement, hier, à quatre individus qui avaient été reconnus coupables de déguisement, de port d'armes et d'un vol de banque de \$202,113 commis le 11 mars 1970.

Steve Koaches, âgé de 42 ans, de Toronto, Raymond Sheehan, 35 ans, du quartier Rosemont, Robert Vincent, 32 ans, de la rue Ste-Catherine, et Roland Hotte, un portier sans adresse connue, s'étaient introduits dans une succursale de la Banque de Montréal située au 4749, ouest, rue Notre-Dame, où, après avoir forcé le personnel à se réfugier au sous-sol, ils avaient volé une somme de \$202,113.

Lors du procès, la police avait révélé que tout l'argent volé avait été récupéré.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Robert Vincent s'en est tiré avec deux peines de cinq ans, pour vol et déguisement, peines qui devraient être purgées à Roland Hotte, qui a également été reconnu coupable de vol et de déguisement, la cour lui a donné une adresse sûre pour les trois prochaines années.

Bruno Quesnel, O.D.

Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

Lors du procès, la police avait révélé que tout l'argent volé avait été récupéré.

Raymond Sheehan s'est vu imposer une peine de dix ans de pénitencier pour le vol, et une autre peine de cinq ans, à purger concurremment, pour port de déguisement.

Steve Koaches a écopé de peines concurrentes de huit et cinq ans d'emprisonnement.

Steve Koaches a écopé de peines concurrentes de huit et cinq ans d'emprisonnement.

Steve Koaches a écopé de peines concurrentes de huit et cinq ans d'emprisonnement.

Steve Koaches a écopé de peines concurrentes de huit et cinq ans d'emprisonnement.

Saint-Jean-Vianney: le déménagement des maisons débutera en septembre

SAINT-JEAN-VIANNEY (PC) — Le déménagement des maisons récupérables de Saint-Jean-Vianney et du quartier Est de Shipshaw commencera en septembre. A raison de cinq par jour, elles seront transportées à Arvida. C'est ce que déclare dans un bulletin l'Association des

propriétaires et locataires sinistrés, précisant que le contrat a été accordé à la firme René Grenier, de Thetford. Les administrateurs du fonds de secours créé à la suite du glissement de terrain du 4 mai, qui a fait 31 victimes, se réuniront le 11 août.

Près de \$738,000 ont été recueillis, sans compter la contribution de \$1 million et quart du gouvernement. Selon l'Association, 250 familles chassées du territoire dévasté ont choisi de s'établir à Arvida, quatre à Chicoutimi-Nord, et une à St-Ambroise. Il reste à établir 51 contrats de relocation.

Profestation de propriétaires de taxi contre les règlements de Dorval

L'Association métropolitaine des propriétaires de taxis proteste contre la nouvelle réglementation adoptée, dans le domaine du taxi, par la ville de Dorval.

Plus précisément, elle s'attaque aux dispositions concernant l'aéroport international ainsi que celle qui traitent des pénalités.

Pour ce faire, elle a fait parvenir à la Régie du transport un long mémoire sur le sujet, dans lequel elle fait part de tous ses griefs.

Selon l'association, l'obligation pour les taxis extérieurs à la ville de Dorval, de faire sceller leurs taximètres par les autorités policières de Dorval est strictement inutile, puisque telle obligation existe déjà lorsqu'un taxi est enregistré dans l'une des villes de l'île de Montréal.

En outre, elle s'oppose au

montant de \$0.50 que tout chauffeur de taxi doit payer comme droit d'accès aux rampes de l'aéroport international.

A ce sujet, l'association exige le maintien de l'entente survenue entre le gouvernement provincial et de la cité de Dorval, par laquelle le droit d'accès était limité à \$0.25.

Par ailleurs, l'association demande que soit abolie la prévision, dans le règlement no 890-71 de Dorval, de modifier les tarifs de charge après le 1er octobre pro-

chain, puisque, dit-elle avant que de ce faire, "il y aurait lieu d'attendre l'adoption de la Loi des transports du Québec, sur laquelle la Commission du Transport du Québec ainsi que la Commission de la CUM auront juridiction.

Enfin, l'association dénonce le mode de pénalités adopté par Dorval, dont le principal poids repose, dit-elle sur le propriétaire de taxi, alors que plus souvent qu'autrement, c'est le chauffeur qui se rend responsable de négligences graves.

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter!

Une nouvelle crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers—adaptés à la gencive supérieure ou inférieure—mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!

C'est la crème adhésive pour

dentiers FIXODENT™ à employer tous les jours. La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement—mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force et vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT dès aujourd'hui—une innovation révolutionnaire!



Brassée avec houblon et malt sans pareils et eau de source pure



Bienvenue à la Heidelberg

Bienvenue à la saveur de la Heidelberg. Ce goût récoltés dans la région bavaroise de Hallertau, et tellement frais, vivant, débordant de saveur et de joie pour celui qui la boit.

Bienvenue à la qualité de la Heidelberg! Heidelberg est brassée à partir des meilleurs ingrédients: malt tiré de l'orge dorée, houblons soigneusement choisis,



Goûtez à la Heidelberg, goûtez-y dès aujourd'hui. Seule, la Heidelberg a cette saveur de bienvenue dont on ne se lasse pas, car, verre après verre, fidèlement, Heidelberg remplit ses promesses.

Pour plus de plaisir

PRETS SUR...
• Bijoux • Diamants
• Antiquités • Objets d'art
Nous achetons et payons comptant.
Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL

MÉFIEZ-VOUS DES "BIENFAITS" DU SOLEIL

Selon de nombreux scientifiques, le bronzage réputé "salutaire" n'est pas prudent. On affirme même que "les radiations solaires sont la cause de presque tous les cancers cutanés et accélèrent le vieillissement de la peau". En Amérique, le cancer cutané constitue un problème majeur. Le soleil est le grand responsable de ce mal. Comment se manifeste le cancer cutané? Quels en sont aujourd'hui les traitements efficaces? Comment et quand peut-on "prendre du soleil"? Vous trouverez les réponses à ces questions d'importance vitale dans le numéro d'août de Sélection du Reader's Digest! Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

Sachez plaire lors d'un anniversaire!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages!

Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

Frida Boccaro est là, et elle reviendra en février

par RUDEL-TESSIER
Frida Boccaro est à Montréal. Pour quelques jours!
Elle est arrivée lundi, venant, cette fois, de Bombay, et jusqu'à dimanche elle donne son tour de chant sur la scène du Kiosque international de Terre des Hommes. Après, elle ira donner un récital dans la capitale, et rentrera presque tout de suite à Paris, où elle a un appartement près du pont Mirabeau,

sous lequel coule la Seine. Frida Boccaro vient souvent à Montréal (ce n'est pas un reproche!). En février et en mars dernier, elle était chez nous, et elle reviendra à Montréal en février, pour faire la Place des Arts, avant de faire une importante tournée en province, en passant par Québec.
Pour faire plaisir à sa mère...
Cette fois, elle est venue

parce qu'elle avait envie de faire plaisir à sa mère, qui avait envie de connaître Montréal et Québec. (Ainsi nous savons que Frida Boccaro aime vraiment Montréal et le pays québécois, comme elle nous le dit. Le fait est qu'elle le dit d'une façon si chaleureuse qu'on la croyait déjà!)
Elle est là parce qu'elle nous aime et que nous l'aimons, mais il ne s'est rien passé d'extraordinaire durant

ces quelques mois qui se sont écoulés depuis mars. "Je n'ai même pas eu le temps de trouver l'homme de ma vie", précise-t-elle. Elle a tout juste eu le temps de continuer sur sa lancée, de chanter beaucoup (et jusqu'en Inde), de chercher des chansons (et d'en trouver), de conquérir de nouveaux publics... Non! Elle explique qu'elle ne se bat jamais pour conquérir le public. "Je donne ce que j'ai à donner, explique-t-elle. Le public marche ou ne marche pas, s'il ne marche pas, je ne fais pas d'efforts supplémentaires pour le séduire. Je me dis que ce sera pour une autre fois."
Elle a fait connaissance avec les Dionysos
Elle m'a pourtant appris quelque chose sur elle-même.

Mais c'est quelque chose que tout le monde savait déjà, peut-être. Je savais qu'elle était née citoyenne française au Maroc, mais je ne savais pas qu'elle était d'origine afghane. Elle a précisé: "Nous sommes tous marchands de tapis dans la famille", mais je ne sais pas si elle plaisantait beaucoup, un peu ou pas du tout!
Lundi, elle portait une longue et ample robe orientale, qui allait très bien à son genre de beauté. Elle a fait connaissance avec les Dionysos, qui lui feront concurrence pour un soir: vendredi, alors qu'ils donneront leur spectacle à la Place des Nations, tandis qu'elle donnera son tour de chant au Kiosque international - (où elle chante ce soir, samedi et dimanche). Cela s'est passé au Pavil-

lon de la Presse de Terre des Hommes.
Frida Boccaro a un appartement à New-York. Si on lui demande pourquoi, elle explique que c'est parce qu'elle aime beaucoup New-York, et pas du tout parce qu'elle a entrepris la conquête des USA. "Je n'ai pas encore levé le petit doigt pour séduire les Américains", affirme-t-elle. En ajoutant tout de suite, avec le sourire: "En ce moment, j'observe, je prends l'air de New-York, mine de rien, et je perfectionne mon anglais. Au cas! Parce qu'on ne sait jamais! Mais je pense que c'est très difficile... Enfin!"
Avant de rentrer à Paris, dans son appartement près du pont Mirabeau, elle passera quelques jours à New-York, histoire de se payer un bain d'anglais, et de monter la Grand-Ville à sa mère.

HORAIRES

CINEMA
ALOUETTE: "Peau d'Ane": 1:16, 3:26, 5:36, 7:46, 9:56.
ANJOU: "Lovers and other strangers": 7:00. "Pops": 7:00. "Semaine": 8:00.
ARLEQUIN: "Les nices de la colonie": 2:35, 6:15, 9:25. "Kamasutra": 1:16, 4:30, 7:50.
ATWATER (cinéma 1): "The Anderson Tapes": 1:00, 3:20, 5:30, 7:30, 9:40.
ATWATER (cinéma 2): "Dr No": Lun. à ven.: 7:40. "From Russia with love": Sem.: 7:15, 9:15.
AVYATEL: "Summer of '42": 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:15.
BERRI: "Le marien de Noël": 2:05, 4:55, 7:45, 10:35. "La grosse patte": 12:30, 3:20, 6:10, 9:00.
BIJOU: "Les chats bottés": 12:30, 2:28, 4:26, 6:24, 8:12, 9:52.
BOYVENTURES: "Saxu dozen": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
CANADIEN: "La livre érotique de la jungle": 12:00, 3:25, 6:45, 10:25. "Pops": 1:25, 4:45, 8:25.
CAPITOL: "Seven minutes": 12:30, 2:45, 4:50, 7:00, 9:20.
CHAMPLAIN: "Quelle vie de chien": 2:10, 4:10, 10:10. "Les robinsons des mers du Sud": 12:00, 3:35, 7:55.
CHATELAIN: "Le kid en kimono": 2:40, 6:10, 9:40. "Les tentons farceurs": 1:00, 4:25, 7:50.
CINEMA DE LONGUEUIL: "Opération tonnerre": "On ne vit que deux fois": 7:30.
CINEMA CINE: "Flash": 7:30, 9:30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "McCabe and Mrs Miller": 1:00, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Bob, Ted, Carol and Alice": 12:45, 4:55, 9:25.

12:45, 4:10, 7:40. "Cactus Flower": 2:30, 5:50, 9:25.
COMEDIE-CANADIENNE: "Cora, femme, coeur": 7:15, 9:38.
CREMAUX: "Le marien de Noël": 2:05, 4:55, 7:45, 10:35. "La grosse patte": 12:30, 3:20, 6:10, 9:00.
DAUPHIN (salle Renior): "STOP": Lun. à ven.: 7:30, 9:30.
DAUPHIN (salle McLaren): "MASH": Lun. à ven.: 7:30, 9:35.
ELECTR: "Le kid en kimono": 2:40, 6:10, 9:35. "Les tentons farceurs": 1:00, 4:25, 7:50.
ELECTROVISION: (La Ronde): "Bing Crosby's Hawaii Experience": dès 1:00.
ELYSEE: (salle Eisenstein): "Le genre de Claire": 7:30, 9:30.
ELYSEE: (salle Renais): "Juste avant la nuit": 7:30, 9:30.
EROS: "Body": 2:40, 6:00, 9:20. "Pretty maids all in a row": 1:10, 4:30, 7:50.
FAIRVIEW (cinéma 1): "Willy Wonka": "These daring young men in their jaunty jellies": 7:15.
FAIRVIEW (cinéma 2): "Waterloo": 2:10, 4:10, 10:10. "Les robinsons des mers du Sud": 12:00, 3:35, 7:55.
FESTIVAL: "Pinalement": 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS: "Sur un arbre perché": 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.
GRANADA: "Les nices de la colonie": 2:35, 6:15, 9:25. "Kamasutra": dès 6:15.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "There's a girl in my soup": 4:25, 9:45. "A man called Sledge": 8:00.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Porristonia": 6:35, 9:30. "Jou jou chéri": 8:00.
IMPERIAL: "Le rouge aux lèvres": 12:10, 3:40, 7:10, 10:40. "Un prétre à marier": 1:55, 5:25, 9:00.
KENT: "Hello Dolly": 12:35, 3:35, 6:35, 9:35. "Un monde fou, fou, fou": 12:00, 2:50, 5:40, 9:35.
LUCERNE: "Get Carter": "No blades of grass": dès 6:00.
MIDI-MINUIT: "Aphrodite": 2:05, 5:35, 9:05. "Pile ou face": 12:30, 3:55, 7:25.
OUTREMONT: "Il était une fois dans l'ouest": 4:00, 9:00.
MONKLAND: "I love my wife": 1:15, 4:45, 8:20. "Diary of a mad housewife": 2:55, 6:25, 10:00.
MONTROSE: "Helga": 7:41, 10:48. "Helga and Michael": 6:05, 9:05.
PALACE: "Kluge": 12:25, 2:40, 4:45, 7:00, 9:15.
PAPINEAU: "La kermesse de l'ouest": "Les dynamiteres": Sur sem.: 7:15.
PARISIEN: "Les novices": 10:00, 11:30, 1:20, 3:10, 7:20, 9:35.
PICALLÉ: "Aphrodite": 10:30, 2:05, 5:40, 9:20. "Pile ou face": 10:15, 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.
PLACE DU CANADA: "Le Veuve": 7:15, 9:15.
PLACE VILLE-MARIE: "Death in Venice": 12:10, 3:20, 6:30, 9:40.
PLACE VILLE-MARIE (cinéma petit): "The conformist": 12:25, 2:20, 4:20, 6:30, 8:35.
PLAISIR: "Le livre érotique de la jungle": 19:00, 3:25, 6:45, 10:25. "Pops": 1:25, 4:55, 8:25.

PUSSYCAT: "Bitch one": 2:10, 4:45, 7:20, 10:00. "The touch of her flesh": 12:45, 3:25, 6:05, 8:40.
RIVOLI: "Les nices de la colonie": 2:55, 6:10, 9:25. "Kamasutra": 1:15, 4:30, 7:45.
SAVOY: "Get Carter": "No blades of grass": dès 6:00.
SEVILLE: "Willy Wonka": 2:55, 6:10, 9:25. "These daring young...": 12:20, 4:05, 7:50.
SHAWDON: "Carmen Baby": 1:35, 3:35, 5:35, 7:30, 9:30.
SAINT-DENIS: "Les chats bottés": 12:30, 2:28, 4:26, 6:24, 8:12, 9:52.
SALLE HERMES: "Blushing Charlie": 2:55, 6:10, 9:25. "Carmen Baby": 1:35, 3:35, 5:35, 7:30, 9:30.
THEATRE DES VARIETES: "Mourir d'aimer": 7:10, 9:10.
VAN HORNE: "Mrs Miniver": 1:38, 4:00, 6:30, 9:05.
VERDI: "Husbands": 7:00, 9:30.
VENDOME: "Sophie de 6 à 9": sous-titré anglais: 12:55, 5:00, 9:30. Sous-titré français: 2:50, 7:15.
VERSAILLES (salle rouge): "Le kid en kimono": "Les tentons farceurs": dès 6:00.
VERSAILLES (salle bleue): "La maison des Bories": "L'alliance": dès 6:10.
VILLETARY: "Un monde fou, fou, fou": 12:00, 2:50, 5:40, 8:35.
VIAU: "Coccolino": "L'homme qui venait de l'étranger": "Winnie, l'oursan": 3:00, 5:00, 7:05, 9:10.
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
YORK: "Bananas": 1:05, 2:50, 4:30, 6:15, 7:55, 9:40.

Elle a fait connaissance avec les Dionysos

Elle m'a pourtant appris quelque chose sur elle-même.



Frida Boccaro

Tournage d'un film à l'AFP

PARIS. (AFP) — Le metteur en scène Jacques Deray tourne, depuis mercredi plusieurs séquences de son nouveau film "Un peu de soleil dans l'eau froide", d'après un roman de Françoise Sagan au siège de l'Agence France Presse, à Paris.
L'histoire est celle d'un jeune journaliste de l'Agence, incarné par Marc Porel, et de ses amours avec une jeune et jolie bourgeoise de Province. "L'idée m'est venue de faire travailler mon acteur à l'AFP en constatant qu'à la radio et à la télévision, on se contente la plupart du temps de lire les dépêches de l'Agence", a expliqué Jacques Deray.

MUSIQUE

Un organiste mexicain

JUAN BOSCO CORRERO MORALES, organiste. Dans le cadre du Festival d'Arts Organi 1971, mercredi soir, à l'Oratoire-Saint-Joseph.
Programme:
Prélude et fugue en mi mineur
Bruhns
Cabanelles
"Obra de octavo tono alto"
Aguilera de Haredia
"Variations sur vieille chanson néerlandaise"
Scheidt
Prélude et fugue en la mineur
J. S. Bach
"Prélude, fugue et variation", op. 18
Frank
"Trois danses mexicaines" (1969)
Ramon Noble
"Moto ostinato" (1929)
Petra Eben
par Claude Gingras

Un organiste mexicain, Juan Bosco Corro Morales, était l'invité mercredi soir au Festival d'Arts Organi et, comme il fallait s'y attendre, une bonne partie du programme qu'il avait choisi était composée d'oeuvres mexicaines ou d'appartenance espagnole. M. Morales avait également inclus deux des noms les plus illustres de l'orgue: Jean-Sébastien Bach et César Franck, ainsi que des pages de deux organistes et compositeurs allemands connus uniquement des amateurs d'orgue: Nikolaus Bruhns, élève de Buxtehude, et Samuel Scheidt, disciple de Sweelinck.
Programme assez intéressant par sa nouveauté, mais en fin de compte ce sont encore les oeuvres de ces deux grands maîtres, Bach et Franck, qui ont laissé la plus forte impression. Pour le reste, des pages d'un intérêt discutabile et dont quelques-unes me font me méfier de plus en plus de certains petits maîtres obscurs. Quant aux oeuvres de son pays qu'avait choisies l'organiste mexicain, elles sont toutes contemporaines, ce qui laisse supposer qu'il n'y eut guère d'école classique d'orgue au Mexique. Pages d'ailleurs d'une valeur bien inégale, par exemple ces danses de Ramon Noble, avec leurs petits effets faciles.
Sur le plan de l'exécution, M. Morales a été impeccable mais il n'a guère soulevé d'enthousiasme. Bien sûr, il a tiré quelques belles combinaisons sonores de l'orgue mécanique de l'Oratoire mais en général on sentait qu'il n'était pas familier avec cet instrument. En somme, trop de retenue et même de prudence dans son jeu. D'ailleurs, le récital provoqua une sorte de somnolence dans l'auditoire: je n'ai jamais vu tant de gens bâiller et sortir avant la fin. L'orgue est un instrument qui peut être fort ennuyeux: on s'en est rendu compte mercredi soir.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Pressé.

tele-presse
au jour le jour
TV
4:00 p.m. 10 Madame est Servie. Inv.: Jean Coutu, le Père Brouillé et Bernard Geoffrion.
SAMEDI
12:30 p.m. 12 Montreal Bulletin Board
12:45 p.m. 12 Afternoon News
1:00 p.m. 12 Marc's Music Shop
1:30 p.m. 12 Animal World "Sea Otter"
2:00 p.m. 12 Saturday At The Movies "Carve Her Name With Pride".

THEATRE

LA POWDERIERE (Ile Ste-Hélène) - "The Secretary Bird" de William Douglas: 8:30.
LE THEATRE D'ETE ST-DONAT (Mont-Grâce) - "Joules-moi d'amour (air connu)" et "Maman last call", comédies de Jean Barbeau. Jeudi, vendredi et samedi à 8:30.
THEATRE DU CANADA (Terre des Hommes) - "Quarante Carats" de Barillet et Gredy avec la Troupe du Rideau Vert: 8:00.
THEATRE DE SUN VALLEY (Val Morin) - "Madame Trolde" de Henry Bouy: 9:00.
THEATRE DE MARJOLINE (Estman) - "Mascarade", comédie musicale de Louis-Georges Carrier et Francine Cousineau: 9:00.
LE FIGERY (North Hallow) - "Quand épousez-vous ma femme?" de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty: 8:30.
THEATRE DES MARQUETTES (Trois-Rivières) - "Le Grand Zèbre" de Bricard et Lespique: 9:00.
LE GALENDOR (Saint-Pierre, Ile d'Orléans) - "Libra à sauts" de Jean Barbeau: 8:00.
LA FENIERE (L'Anclenne Lorette) - "L'éducation des filles", de Jean Marsan: 9:00.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (salle Wilfrid-Pelletier) - dans le cadre des Concerts Populaires Desjardins: Orchestre symphonique de Montréal au pupitre: Jean Desauterres, solistes: Clarice Carson et Louis Guilleux, 8:30.
GRAND ORGUE ST-JOSEPH - Festival d'orgue 1971 avec Juan Bosco Corro Morales (Mexico): 8:45.



gilles vigneault
CONCERTS POPULAIRES DESJARDINS
Commandité par l'Union régionale de Montréal des Caisse populaires Desjardins
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
Franz-Paul Decker, Dir. artistique
AU PUPITRE
Vladimir Jélinek — Léon Bernier
EN PREMIERE PARTIE
Oeuvres de Smetana, Ravel, Matton et Dvorak
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal, L29 (Québec) Tel. 842-2112

En français 40^{et} DERNIERE...
Deux très belles et très grandes histoires d'amour
SUSAN HAYWARD HISTOIRE D'AMOUR
JOHN GAVIN
Emouvant aux larmes
en plus un 3e film
POLICE SUR LA VILLE
version française de
"MADIGAN"
TOUJOURS CARTES
8 ACTES DON
ACCÉPTÉES
CINEMA LA SCALA 6430 PAPINEAU 721-5107
CONTINUÉL
DE 12 45 MINES

THEATRE DES PRAIRIES
UNE FOLLIE
COMEDIE DE SACHA GUITRY
AVEC
GEORGES GROULX
PATRICIA NOLIN
GILLES PELLETIER
Françoise Grafton
Colette Courtois
mise en scene
RAYMOND ROYER
Du 7 août au 4 septembre
Relâche lundi
Billets en vente:
A JOLLETTE au théâtre
756-0559
A MONTREAL
Ed. Archambault
500 est, Ste-Catherine

CE SOIR à DIM. SEUL.
UN GRAND FILM AMÉRICAIN
DE JOHN CASSEVETES
HUSBANDS
v.o. anglaise 7:00, 9:30
verdi 5380 St-Laurent
277-4145
AU TÉLÉPHONE
SIGNALEZ
845-5215
c'est épatant
POUR LES ADULTES!

8^e sem. 18 ANS
LES CHATS BOTTÉS
APRÈS "DEUX FEMMES EN OR". UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR FRAIS
réalisé par Claude Fournier
Donald Pilon
Donald Lautrec
Louise Turcot
SCOPE COULEURS
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS, 849-4211
5030 PAPINEAU, 557-9131
AUSSI: aux Cinémas de Paris à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, au "Paris": St-Hyacinthe, Drummond, Drummondville, Canadien, Joliette

JERRY LEWIS
2 fois plus drôle!
POUR TOUS
JERRY LEWIS
"Le Kid en Kimono"
2e film
JERRY LEWIS
"Les Tontons Farceurs"
EN COULEUR
CHATEAU
ST-DENIS & BELANGER, 271-4400
A L'AFFICHE!
ELECTRA
STE. CATHERINE / AMHERST
522-9177
VERSAILLES
7265, SHERBROOKE E., 352-4020

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
LÉO FERRÉ
à la
PLACE
des NATIONS
Un spectacle seulement
samedi, le 7 août
à 21 h.
Prix d'entrée: \$1.50
Billets en vente au guichet seulement

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
FRIDA BOCCARA
au
KIOSQUE
INTERNATIONAL
du jeudi 5 août
au dimanche 8 août
à 20h.
Prix d'entrée: \$2.00
Billets en vente au guichet seulement

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
DIONYSOS
et d'autres groupes canadiens
à la
PLACE des NATIONS
vendredi, le 6 août
à 20h.30
Prix d'entrée: \$2.00
Billets en vente au guichet seulement

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
STUDIO THÉÂTRE
présente
"LE BEL INDIFFÉRENT"
Jean Cocteau
"L'OUTRAGE AU TRIBUNAL"
Michel Garneau
"LA DEMANDE EN MARIAGE"
Anton Tchekhov
au
THÉÂTRE de la LAGUNE
du lundi 2 août
au vendredi 6 août
à 20h.
Prix d'entrée: \$1.00
Billets en vente au guichet seulement

Loisirs et Récréation

Le Festival de Longueuil

Les joyeuses manifestations du Festival d'été de Longueuil se continueront ce soir même avec le couronnement de la "duchesse de LaFayette", Mlle Céline Verret, à l'école Paul de Maricour.

- La "duchesse de Cherboung", Mlle Lyne Marceau, sera couronnée demain soir, 7 août, à l'école "Bourgeois-Champagnat, tandis que la "duchesse de Jacques-Cartier", Mlle Christiane Bourque, le sera dimanche soir, 8 août, à l'école Louis-de-Frontenac.

Spectacles des "Tournesols"

La troupe folklorique de "Tournesols", dirigée par Richard Gingras, donnera un spectacle, demain soir, à 8 h, avec le chœur Folkloreli, conduit par Claude Aubin, c.s.c., sur les terrains de l'Aquarium de Québec.

Le lendemain, dimanche, les "Tournesols" seront les invités du Festival de Baie St-Paul; il y présenteront deux suites de danses québécoises. Ce groupe folklorique, ouvert aux jeunes de 13 à 16 ans, tiendra à Montréal des auditions pour les intéressés, dès le mardi 10 août. Pour renseignements: 256-1051.

OÙ SE RECRÉER?

CE SOIR: — à 9 h., au carré Dominon, concert Campbell consacré à la musique folklorique d'Ukraine et d'Italie (entrée libre).

— A 8 h. 30, aux Pavillons du Loisir, à TdH, soirée de danse folklorique internationale (entrée libre).

— A 8 h., à "L'Accord", 2015, rue de la Montagne, suite 602, soirée de rencontre pour Canadiens et Néo-Canadiens, entrée libre (demain: à 9 h., soirée de la Bolivie, avec cinéma, spectacle folklorique, goûter, danse avec orchestre: -845-9103).

— A 8 h., au Club Hélias, 1238 est, rue Bélanger, pour les personnes "seules", danse avec l'orch. de Juliette Painchaud (demain et dimanche également).

— A 10 h., à la boîte "L'Atre", 4461, rue St-Denis, spectacle avec Yves Pétel (entrée libre demain et dimanche également).

— A Verdun: au stade municipal, finale régionale de soccer pour les Jeux du Québec dans Montréal (6-6).

DEMAIN: dès 9 h. 30 du matin, au parc St-Donat, 6800, rue de Marseille, dans l'est, Jeux provinciaux des handicapés physiques, dans le cadre des Jeux du Québec à Montréal (6-6).

— A Ville d'Anjou: au parc Peterborough, finale régionale de la pétanque pour les Jeux du Québec.

— A 9 h. du soir, au parc Ahuntsic, rue Lajeunesse,

angle Prieur, concert populaire Campbell, avec "Se-meone" et "le Sexe" (en cas de pluie, à l'arena voisin, entrée libre).

— A 7 h. 30, départ des Loisirs "le Grillon", pour handicapé, de l'école Newman, 4805, rue Ch-Colomb, pour Ville de Carignan et une veillée canadienne, avec épluchette de blé d'Inde (769-5740).

— A Laval-Ouest: à 8 h., à l'école Raymond, 6145, 27e av., soirée bavaoise des Loisirs et remise officielle de la charte.



CE SOIR: — à 8 h., spectacle de "la Flûte enchantée", au parc Joseph-Paré, angle Beaubien et 43e avenue (entrée libre). — Le lundi 9 août, au parc Patricia.

18 ANS Adultes

the body

18 ANS Adultes

Pretty Maids all in a row

18 ANS Adultes

A L'AFFICHE!

59 STE CATHERINE E 748 5513 ST-LAURENT M

AJ10.4.30 & 7.50 P.M

BONJOUR! LES PAVILLONS DU LOISIR

CE SOIR: jusqu'à 5 h., au "Socio", spectacle de théâtre, chant, mime, etc., avec les Loisirs St-J-Baptiste-de-La-Salle; à 8 h., soirée de danse folklorique (entrée libre).

DEMAIN: expositions d'artisanat et de photographie, bibliothèque "Pinocchio" pour les enfants, Club des jeunes explorateurs. — A 3 h., à l'Agora, démonstration du club de patinage artistique Ville-Marie. — A 8 h., au "Socio", danse de l'Age d'Or.

Canot-camping

Le club de canot-camping, "les Portageurs", de Montréal, tiendra prochainement trois excursions, avec réunions préparatoires, au secrétariat du Service régional des Loisirs de Montréal (SLM), 1207, rue St-André. Voici le calendrier:

— le dimanche 15 août, descente de la rivière Jacques-Cartier (réunion d'information, le 11 août, à 7 h. 30 du soir, avec le responsable, Michel Royal, 658-6714);

— les 28 et 29 août, compétitions pour canots couverts, à "la Faucille" de Mont-Tremblant (responsable, Claudi Bouchard, 932-9072);

— les 4, 5 et 6 septembre, descente de la rivière La Bostonnais (réunion, le 1er septembre, à 7 h. 30).



CE SOIR: — à 7 h., spectacle de marionnettes "Alice au pays des merveilles", au parc Villeray, angle Ch-Colomb et Villeray (entrée libre). — Le lundi 9 août, à 2 h. 30, au parc Oxford et à 7 h., au parc Notre-Dame-de-Grâce.

UNIS POUR LA 1^{re} FOIS

HELGA

de la vie INTIME d'une jeune femme

18 ANS Adultes

Michael

3180 BELANGER

MONTROSE Tel: 772-9788

UN SUCCÈS TOTAL!

18 ANS Adultes

erika

erika one

TOUS EN COULEURS

8^e SEM.

18 ANS Adultes

DUSSY CAL X

LE MARTIEN DE NOËL

une éclatante comédie en couleurs pour toute la famille

cinema...odeon...crémazie

GREEN WALTER GARSON-PIDGEON

Mrs. Miniver

with TERESA WRIGHT DAME MAY WHITTY REGINALD OWEN HENRY TRAVERS

ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75c

A L'AFFICHE!

VAN HORNE

6150 COTE DES NEIGES 731 8243

HORAIRE: 1.30, 4.00, 6.30, 9.05 P.M.

TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.

LE DIMANCHE à 2h00

Blue Bonnets

C'est plein d'allure!

3^e SEMAINE

18 ANS Adultes

SOPHIE de 69

VERSION SUEDOISE / SOUS-TITRES ANGLAIS à 12.55 5.00 9.30 / SOUS-TITRES FRANÇAIS à 2.50 7.15

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75c

MAG BODARD présente CATHERINE DENEUVE dans un film de JACQUES DEMY

POUR TOUS

Peau d'Âne

avec JEAN MARAIS JACQUES PERRIN MICHÉLINE PRESLE et DELPHINE SEYRIG

Musique de MICHEL LEGRAND

HORAIRE: 1.10, 3.20, 5.30, 7.40, 9.55 P.M.

A L'AFFICHE!

ALOUETTE

318 STE-CATHERINE O. 861-2807

LES CINEMAS ODEON PRESENTENT

GRAND FESTIVAL DU RIRE POUR TOUTE FAMILLE

LES MOINS DE 12 ANS 75c

UN FILM JEUNE, GAI, QUI COMBLERA PETITS ET GRANDS

LES ARISTOCHATS

production WALT DISNEY

2 GRANDS FILMS EN COULEUR

Demain des Hommes

Fred MacMurray

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

Une avalanche de rires et de gags!

Le Martien de Noël

2 GRANDS FILMS EN COULEUR

'LA GROSSE PAGAILLE'

FRANCIS BLANCHE RITA PAVONE

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Si ce monde fou, fou, fou, fou a besoin de...

UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU

C'EST BIEN MAINTENANT!

12.00; 2.45; 5.40; 8.35

MERCIER VILLERAY VERDUN

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-8224 ST-DENIS JARRY 388-5577 3841 WELLINGTON, 768-2092

L'Enfant Prodige qui réussit à se changer en Chien!

QUELLE VIE DE CHIEN!

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE PAPIREAU 824-1685

à l'affiche! EN PRIMEUR!

14 ANS

Saludos Hombre

COURS, HOMME, COURS

VERSION FRANÇAISE

en semaine 7:15 9:30 samedi 7:30 et 9:45 dimanche 3:00 5:10 7:15 9:30

la Comédie Canadienne

104 ouest, Ste-Catherine Tel: 861-3470

DERNIERE SEMAINE VERSION FRANÇAISE COMPLETE

DE SERGIO LEONE

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

1248 BERNARD 277-3233

OUTREMONT

un film en couleur de Jean Beaudin

avec Raymond Bouchard Danielle Naud Marie Tifo

18 ANS Adultes

l'histoire d'un homme perdu en lui-même

Salle Noire

victime de ses obsessions c'est l'assaillant qui est assailli

STOP

CE SOIR 7:30 - 9:30 SAMEDI - DIMANCHE 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Salle Mc-Loren

VERSION FRANÇAISE

SEM. 7.30 9.35 SAM. DIM. Des 1.15

MASH

UN FILM SANGlant D'OU JAILLIT LE RIRE...

14 ANS

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6080

LE MEILLEUR CLAUDE LELOUCH

POUR TOUS EN COULEURS

LE VOYOU

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

1915-1916

PLAGE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4555

Sean Connery

the Anderson Tapes

EN COULEURS

4^e SEM

1.00 - 3.25 - 5.30 - 7.35 - 9.40

ATWATER 1

935-4246

ALEXIS MIHON PLAZA

18 ANS Adultes

RADLEY METZGER présente

"Carmen, Baby"

ESTERMANCOLOR

UTAH LEVKA · CLAUDE RINGER · CARL MOHNER
BARBARA VALENTINE · WALTER WILTZ · CHRISTIANE RUCKER

A L'AFFICHE **SNOWDON** 1.35, 3.35, 5.35
3725 DECARIE 489-1322 7.30 & 9.30 p.m.

18 ANS Adultes

LE LIVRE EROTIQUE DE LA JUNGLE

COULEUR

2^{ème} GRAND FILM EN COULEURS

CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

10^{ème} SEM. "Warhol à son meilleur un petit chef-d'oeuvre" FAMILY TODAY magazine

18 ANS Adultes

Andy Warhol's FLESH

en vedette: JOE DALLESANDRO en couleurs

CINÉMA Soirs: 7:30 - 9:30, Dimanche 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
5550 SHERBROOKE west 489-5559

CINE-PARCS

CINÉ-PARC ST-MATHIEU

A L'AFFICHE JUSQU'AU 12 AOUT

LA SCIENCE FICTION A SON MEILLEUR!

ALERTE SATELLITE ZERO 2

Pieds nus dans le Parc

ROUTE 9-15 SUD, SORTIE 24 (DIRECTION PLATTSBURG)
ENFANTS MOINS DE 12 ANS GRATUIT **INF. 366-7602**

18 ANS Adultes

ton MARI cet INCONNU

aussi **TA FEMME, CETTE INCONNUE**

DE LA SERIE DES FILMS DU DR. OSWALD KOLLE EN COULEURS

JEAN-TALON 731-1000 MAISONNEUVE 571-2174

DÉSIGNÉ COMME UN DES MEILLEURS FILMS QUÉBÉCOIS

18 ANS Adultes

Enfin... Finalement...

avec: **11^{ème} sem.** CHANTAL JACQUES RENAUD "RIBEROLLES"

EN COULEURS Réalisation: Richard Martin
Sem. 7:30 et 9:30 Dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30 et 9:30

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

UN PROGRAMME COLOSSAL CINÉ NUIT GRATUIT
VALABLE POUR TOUTE PERSONNE
PRÉSENTE AU CINÉ PARC AVANT MINUIT
COMMANDO SUICIDE

10 NOMINATIONS A L'OSCAR... LE FILM DE L'ANNÉE!
LA PLUS BELLE PERFORMANCE DE GENEVIEVE BUJOLD.

POUR TOUS

AU CREPUSCULE

GENEVIEVE BUJOLD RICHARD BURTON

Anne des mille jours

également à l'affiche **CERVEAU D'ACIER**

EN GRANDE PREMIER FRANÇAISE AU CANADA... UN SUSPENSE HALLUCCINANT

ERIC BRAEDEN · SUSAN CLARK · GORDON PRINCE

CINÉ PARC: 691-1310 CHATEAUGUAY
Festival de dessins animés
Les enfants moins de 12 ans adm. mis gratuitement
Restaurant ouvert à 7:00 p.m.

18 ANS Adultes

LOUIS DE FUNES ET GERALDINE CHAPLIN

sur un arbre perche

Moins de 14 ans \$1.00

Un film de SERGE KORBEN EN COULEUR

HOR.: Midj - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

LA GRANDE VADROUILLE

2^{ème} FILM avec LEVIS PIRELLE dans "CARTOUCHE BLANCHE"

1313 EST 712-1200

AIR CLIMATISÉ

5^{ème} semaine **POUR TOUS**

Raconté avec maîtrise... Fascinant... — PARIS MATCH

Avec un art qui n'a rien à envier à son illustre maître, Hitchcock...

DERNIERS JOURS **LE GENOU DE CLAIRE**

STEPHANE AUDRAN, MICHEL BOUQUET, FRANCOIS PERIER

Un film de CLAUDE CHABROL

ESTERMANCOLOR

Un film de ERIC ROHMER

JUSTE AVANT LA NUIT

ESTERMANCOLOR

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20 EST, SORTIE 58 655-5515

OUVERT 7:00 COMMENCE 8:30
DERNIERE REPRS. 10:45

enfants moins de 12 ans GRATUIT

EN COULEURS **POUR TOUS**

L'ESCLAVE LIBRE

CLARK GABLE · SIDNEY POTIER

LE VOYAGE INOUBLIABLE

CINEMASCOPE BURL IVES

12-18 août

il y a un homme dans le lit de maman

WITH SIX YOU GET EGGROLL
Doris Day · Brian Keith

18 ANS Adultes

WARREN BEATTY & JULIE CHRISTIE

MCCABE & MRS. MILLER

WARREN BEATTY · JULIE CHRISTIE

In The Robert Altman-David Foster Production of "McCabe & Mrs. Miller" Also Starring RENE AUBERJONOIS. Based on the novel "McCabe" by Edmund Naughton Directed by Robert Altman TECHNICOLOR From Warner Bros. A Kinney Services Company

côte des neiges HORAIRE: 1.00 3.00, 5.05, 7.10, 9.15 P.M.
6800 CÔTE-DES-NEIGES - Stationnement gratuit

PAS SI Novices QUE ÇA! **14 ANS**

BRIGITTE BARDOT ANNIE GIRARDOT

LES NOVICES

4^{ème} semaine

10:00 - 11:30 - 1:20 - 3:15 - 5:10 - 7:20 - 9:30

18 ANS Adultes

UNIS POUR LA 1^{ère} FOIS!
Pour eux, aucun sens n'est interdit!

pile ou... face APRES SKI

MIAMI MINUIT PIGALLE

Aussi à l'affiche au CINÉMA IMPERIAL

Un Amour Vampirique **18 ANS Adultes**

Le Rouge Aux Lèvres

Danielle OUIMET Delphine SEYRIG

un célibataire pas comme les autres

12^{ème} semaine **IMPERIAL** 1430 Bleury 288-7102

12:10 - 1:50 5:20 - 8:50

Aussi au **CAPITOL (BEAUHARNOIS)** **VÉNUS LACHUTE** (JOLIETTE) (LACHUTE)

A COOL CAT LOOSE IN A SCHOOL OF KITTENS

18 YEARS Adults

sexy dozen

A 1, 3, 5, 7, & 9 p.m.

bonaventure

Goûtez à la magie des Iles...
Tremblez devant l'éruption volcanique...
Écoutez le grondement du raz-de-marée
qui vient de toutes les directions
Voyez les étonnants effets spéciaux

MAINTENANT à LA RONDE

BING CROSBY'S HAWAII EXPERIENCE

"C'est un magnifique spectacle pour la vue et l'ouïe!"

ELECTROVISION

TOUS LES JOURS DES 1.00 P.M. 30 PROJECTEURS — EFFETS SPÉCIAUX SURPRENANTS

CINÉMA ÉLECTROVISION
(anciennement LATERNA-MAGIKA)

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

aux CINÉMAS UNIS

TARIF SPÉCIAL DE STATIONNEMENT POUR LES CLIENTS DES CINÉMAS LOEW'S, PALACE, CAPITOL, PIGALLE et CINÉMA PLACE VILLE-MARIE.

STATIONNEMENT PRATIQUÉ À TARIF RAISONNABLE AU CANADIEN PARKING SERVICE, PLACE VILLE-MARIE.

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 5 H DU SOIR À 1 H DU MATIN
SAMEDI DE 5 H DU SOIR À 2 H DU MATIN, ET TOUTE LA SEMAINE LE DIMANCHE

FAITES VALIDER VOTRE COUPON DE STATIONNEMENT PAR LE CAISSIER DU CINÉMA. \$1.00

LA MAISON DES BORIES **POUR TOUS**

VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

L'ALLIANCE

"Une Orgie de Rire!" **POUR TOUS**

PORNOSSIMO 14 ANS

CINÉMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200 GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

LA KERMESSE DE L'OUEST **POUR TOUS**

PAPINEAU 4519 PAPINEAU 521-6853

LES DYNAMITEROS

HELLO DOLLY! **POUR TOUS**

KENT 6100 SHERBROOKE O. 489-3107

PETER O'TOOLE "MURPHY'S WAR" **POUR TOUS**

DORVAL 260 AVE DORVAL 631-9977

PETER SELLERS · GOLDIE HAWN **14 ANS**

There's a Girl in My Soup

CINÉMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200 GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

Michael Caine in Get Carter **18 YEARS**

SAVOY 4470 WELLINGTON 769-7372

NO BLADE OF GRASS

LUCERNE 855 DECARIE — 744-2734

DERRIE REYNOLDS SHELLEY WINTERS DENNIS WEAVER **14 ANS**

"WHAT'S THE MATTER WITH HELEN?" Dès 10,45 a.m.

LOEW'S 954 STE CATHERINE O. 866-5851

JANE FONDA DONALD SUTHERLAND **14 ANS**

Eklute 12:30, 2:00, 4:15, 7:00, 9:15 p.m.

698 ST. CATHERINE W. 866-8991

John Wayne Richard Boone **POUR TOUS**

18 ANS MOINS DE 14 ANS 75¢

"Big Jake" dès 12h30

CAPITOL 890 STE CATHERINE O. 866-8978

LUCIANO VISCONTI **POUR TOUS**

Death in Venice dès 12h10

75% in Venice

PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Italie avec sous-titres anglais **POUR TOUS**

the conformist HORAIRE: 12:30, 2:00, 4:20, 6:30, 8:35 p.m.

LE PETIT CINÉMA JEAN LOUIS TRINTIGNANT STEFANIA SANDRELLI (IL CONFORMISTA)

PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Woody allens "bananas" **14 ANS**

YORK LOUISE LASSER dès 1h05

1487 STE CATHERINE O. 937-8978

"LOVE STORY" EST UN PHÉNOMÈNE! **POUR TOUS**

Ali MacGraw Ryan O'Neal **LOVE STORY** Répétition: vendredi à 1, 3, 5 & 7 et 9 h.

LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

UN FILM MERVEILLEUX! **18 ANS**

SUMMER OF '42 HORAIRE: 12:30, 2:00, 4:15, 7:15, 9:25 p.m.

AVENUE JENNIFER O'NEILL GARY GRIMES

1224 AVE GREENE 937-2747

"A luscious summer treat for kids of all ages." **POUR TOUS**

enfants 75¢ **Willy Wonka & the Chocolate Factory** Sev. dès 12h20

FAIRVIEW THOSE DARING YOUNG MEN IN THEIR JAUNTY JALOPHIES! Fair. dès 7h15

2155 STE CATHERINE O. 932-1130

TRANS CAN S. 33 697-8098

WALTER MATTHAU EST PLUS DRÔLE QUE JAMAIS **14 ANS**

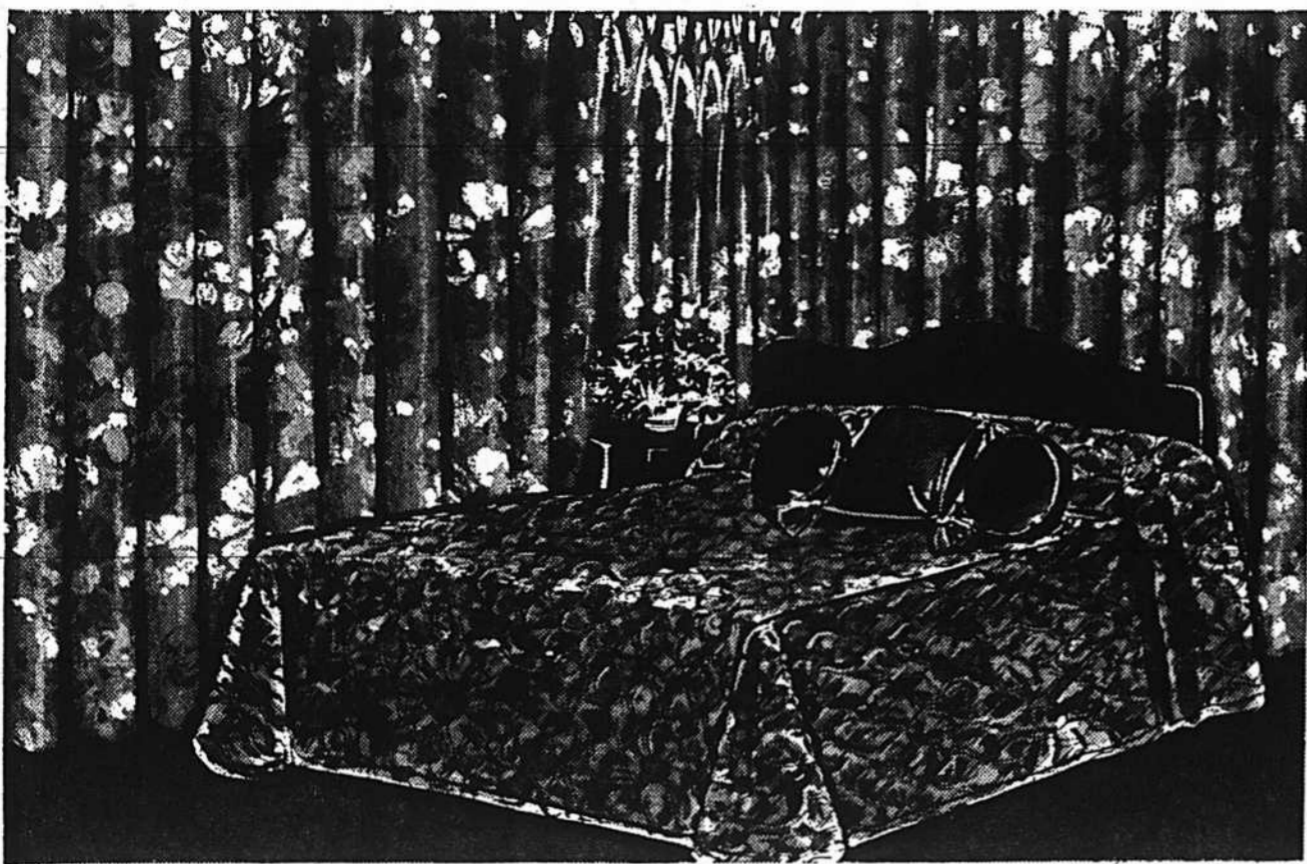
Walter Matthau **PLAZA SUITE** HORAIRE: 7:00, 8:15 p.m.

WESTMOUNT 5028 SHERBROOKE O. 488-7385



vente foyerama

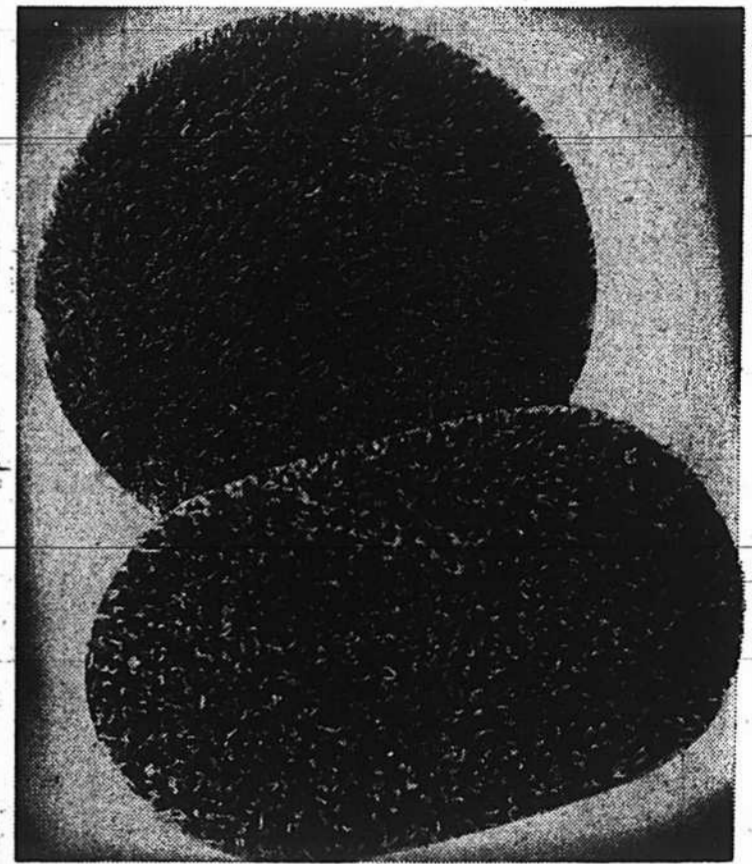
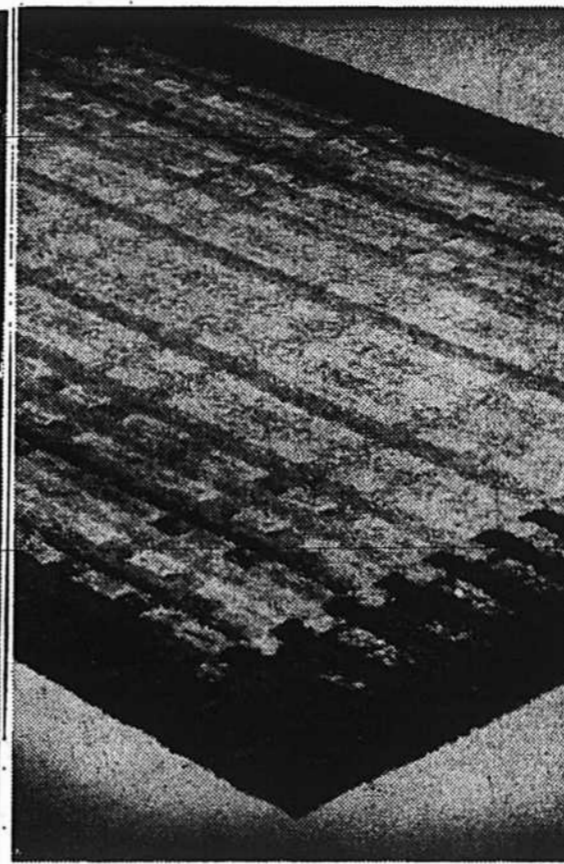
EATON



20% réduction! Dessus de lit et tentures "Simone".

Un ensemble adorable pour rehausser le décor de votre chambre... et à bas prix! • Charmant imprimé contemporain • En viscose d'entretien facile • Se lave en machine et sèche en s'égouttant • Dessus de lit garni de "Fortrel" • Rideaux sans doublure de 95" de long • en 4 tons de vert, 5 de bleu, 7 d'or et 9 de rose.

Dessus de lit	Prix courant	Spécial	Tentures (95" long)	Prix courant	Spécial
Simple 80" x 108"	34.98	27.99	1 largeur — 48"	17.98 la paire	14.39
Double 94" x 108"	39.98	31.99	2 largeurs — 96"	35.98 la paire	28.79
			3 largeurs — 144"	53.98 la paire	43.19



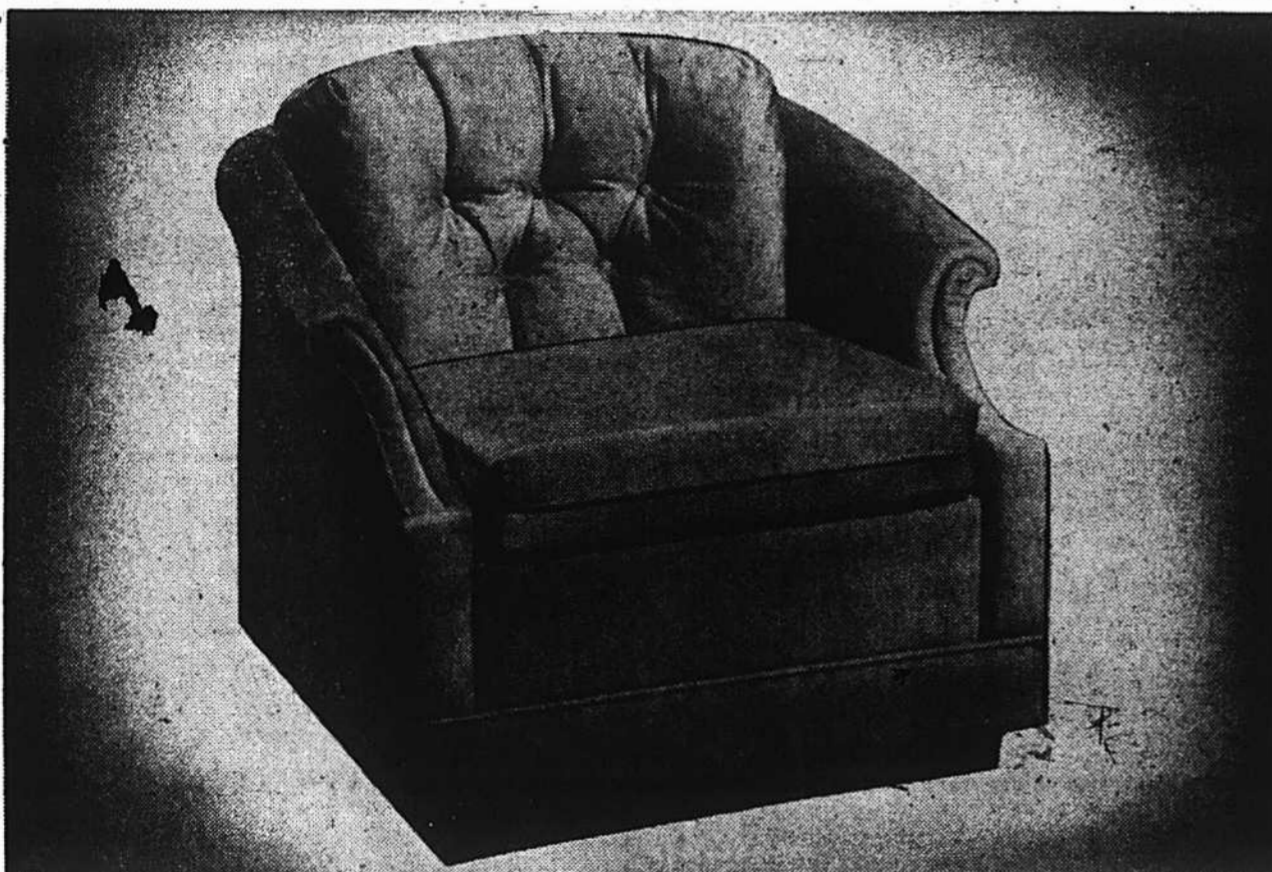
Vente de tapis multicolores à peluche long-poil

Tapis "Scanrya" à toison haute mèche	Tapis multicolores haute mèche	Tapis ovale à peluche de nylon
Spécial 82.50 7.00 par mois	Spécial 8.95	Spécial 3.95
• Filé laine et nylon mélangés.	• Solide laine mélangé, renforcée nylon.	• Poils solides en nylon, endos de tapis tressé.
• Moderne et richement décoré.	• Endos de tapis tressé.	• Orange, ton or, vert avocat, bleu/vert, noir/blanc.
• Rectangulaire: 6' x 9'10"	• Orange, ton or, vert avocat, bleu/vert.	• Ovale: 20" x 32"
• Tons de bleu, vert, or et rouge.	• Rond: 42" diamètre.	

Eaton centre-ville (sixième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 267.

COMPOSEZ 842-9211

Eaton centre-ville (sixième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 272.



Fauteuils d'appoint en "Draylon" de Singer

Spécial **89.95** 7.00 par mois

Cet attrayant fauteuil est recouvert de "Draylon", le tissu reconnu pour son chic et sa tenue. Autres caractéristiques:

- En velours "Draylon"
- Sièges rembourrés réversibles.
- Tenue remarquable, éclat permanent et entretien facile.
- Tons de bronze, vert, or, rouille, bleu et beige.
- Dossier capitonné.

Eaton centre-ville (septième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 470.

Commandes passées au magasin même seulement



Ensemble de dinette de style colonial. 5 éléments

Spécial **104.95** 8.00 par mois

Pour recréer une chaude ambiance d'hospitalité, cet ameublement de style colonial pour salle à manger que votre bourse appréciera.

- Fini "Salem" colonial
- 4 chaises, pieds et dossiers tournés, sièges modelés.
- Dessus de table en érable massif à pieds tournés
- 50 ensembles seulement.
- Table 42" x 42" avec rallonge à 52"

Eaton centre-ville (septième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 370.



Matelas à ressorts hélicoïdaux en 5 dimensions

Spécial **49.95** 5.00 par mois

Sommier assorti 49.95

Voici l'achat du jour... et de la nuit: cette offre spéciale Eaton pour matelas et sommier, comprenant 840 ressorts hélicoïdaux dans le modèle de 4'6".

- Plusieurs dimensions: 2'6", 3'0", 3'3", 4'0", 4'6"
- Figures à aiguilles multiples sur coutil de rayonne damassé
- Oeillets d'aération et poignées
- Bords préformés, rembourrés de chanvre avec feutre blanc.

COMPOSEZ 842-9211

Eaton centre-ville (septième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 271.